

Manuel de sécurité du Canada

ÉDITION 2007

*Le point sur les problèmes de sécurité dans
la quête de solutions*

PASSAGES FRONTALIERS

**Comité sénatorial permanent de la
sécurité nationale et de la défense**

March 2007

MEMBRES DU COMITÉ

39^e législature – 1^{re} session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable Norman A. Atkins, *vice-président*

et

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Wilfred P. Moore

L'honorable Rod A.A. Zimmer

* L'honorable Marjory Lebreton, C.P. (ou l'honorable Gerald Comeau)

* L'honorable Céline Hervieux-Payette (ou l'honorable Claudette Tardif)

* *Membres d'office*

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du Comité pendant la 1^{ère} session de la 39^e législature :

L'honorable George Baker

L'honorable Janis G. Johnson

L'honorable Michael Meighen

L'honorable Grant Mitchell

L'honorable Pierre Claude Nolin

L'honorable Hugh Segal

L'honorable Gerry St. Germain

L'honorable Terry Stratton

L'honorable David Tkachuk

MEMBRES DU COMITÉ

38^e législature – 1^{re} session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable J. Michael Forrestall, *vice-président*

et

L'honorable Norman K. Atkins

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Jane Cordy

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Michael A. Meighen

L'honorable Jim Munson

L'honorable Pierre Claude Nolin

* L'honorable Jack Austin, C.P. (ou l'honorable William Rompkey, C.P.)

* L'honorable Noël A. Kinsella (ou l'honorable Terry Stratton)

* *Membres d'office*

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du Comité pendant la 1^{re} session de la 38^e législature :

L'honorable Ione Christensen

L'honorable Anne C. Cools

L'honorable Percy Downs

L'honorable Rose-Marie Losier-Cool

L'honorable John Lynch-Staunton

L'honorable Terry M. Mercer

L'honorable Wilfred P. Moore

L'honorable Donald H. Oliver

L'honorable Gerard A. Phalen

L'honorable William Rompkey

L'honorable Peter A. Stollery

L'honorable David Tkachuk

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell

MEMBRES DU COMITÉ

37^e législature – 3^e session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable J. Michael Forrestall, *vice-président*

et

L'honorable Norman K. Atkins

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Jane Cordy

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Michael A. Meighen

L'honorable Jim Munson

L'honorable David P. Smith, C.P.

* L'honorable Jack Austin, C.P. (ou l'honorable William Rompkey, C.P.)

* L'honorable John Lynch-Staunton (ou l'honorable Noël A. Kinsella)

* *Membres d'office*

MEMBRES DU COMITÉ

37^e législature – 2^e session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA
DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable J. Michael Forrestall, *vice-président*

et

L'honorable Norman K. Atkins

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Jane Cordy

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Michael A. Meighen

L'honorable David P. Smith, C.P.

L'honorable John (Jack) Wiebe

* L'honorable Sharon Carstairs, C.P. (ou l'honorable Fernand Robichaud, C.P.)

* L'honorable John Lynch-Staunton (ou l'honorable Noël A. Kinsella)

* *Membres d'office*

MEMBRES DU COMITÉ

37^e législature – 1^{re} session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable J. Michael Forrestall, *vice-président*

et

L'honorable Norman K. Atkins

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Jane Cordy

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Laurier L. LaPierre

L'honorable Michael A. Meighen

L'honorable John (Jack) Wiebe

* L'honorable Sharon Carstairs, C.P. (ou l'honorable Fernand Robichaud, C.P.)

* L'honorable John Lynch-Staunton (ou l'honorable Noël A. Kinsella)

* *Membres d'office*

TABLE DES MATIÈRES

Problème 1 : Le besoin d'un changement de culture à nos frontières	3
Problème 2 : Pièdre identification de la menace à la frontière	8
Problème 3 : L'absence de documents fiables	15
Problème 4 : Effectifs insuffisants	21
Problème 5 : Formation insuffisante pour les agents frontaliers à temps partiel	25
Problème 6 : Le besoin d'une formation adéquate pour tous les gardes-frontières en service	32
Problème 7 : Postes frontaliers dangereux	36
Problème 8 : Postes frontaliers non branchés	40
Problème 9 : Culture du secret : à qui peut-on faire confiance	43
Problème 10 : Absence d'un système fiable pour signaler les incidents critiques à la frontière	47
Problème 11 : Agents frontaliers non armés	50
Problème 12 : Défaut d'arrêt à la frontière	54
Problème 13 : Se doter d'infrastructures de réserve aux postes frontaliers névralgiques	58
Problème 14 : L'interchangeabilité des services d'inspection, une façon d'éviter des ennuis à la frontière	61
Problème 15 : Aucun projet d'interchangeabilité des inspections au nouveau point de passage à Windsor-Detroit	65
Problème 16 : Une situation d'urgence au passage frontalier Windsor-Detroit	68
Problème 17 : Besoin de sensibiliser la population aux avantages d'avoir des postes frontaliers plus sûrs entre le Canada et les États-Unis	71
ANNEXE I	77
Ordre de renvoi	77
ANNEXE II	79
Index des recommandations	79
Manuel de sécurité du Canada 2005	79
ANNEXE III	87
Nouvelles recommandations	87
ANNEXE IV	91
Glossaire des termes employés	91
ANNEXE V	97
Ont discuté avec le Comité	97
ANNEXE VI	137
Biographies des membres du Comité	137
ANNEXE VII	141
Biographies du Secrétariat du Comité	141

Passages frontaliers

Les passages à la frontière canado-américaine offrent aux services de sécurité la possibilité de contrôler des personnes qui, autrement, pourraient passer inaperçues. La grande majorité des personnes qui franchissent cette frontière dans un sens ou dans l'autre ne posent pas de problème. Dans une proportion de 99,999 p. 100, disons, elles le font en toute bonne foi. Ce sont les autres, le 0,001 p. 100 restant, que les deux pays ont tout intérêt à arrêter.

Mais à quel point réussissons-nous à les repérer et à soupçonner leurs intentions? Nous savons que les deux gouvernements tiennent des listes de surveillance des terroristes et que les divers corps policiers ont des dossiers sur les criminels. Le gouvernement canadien dispose-t-il du personnel et de l'équipement voulus à nos frontières pour déterminer rapidement si quelqu'un doit faire l'objet d'un examen plus approfondi?

Sur un plan plus théorique, les autorités canadiennes partagent-elles l'idée que la sécurité doit constituer la priorité à nos passages frontaliers, et nos agents à la frontière ne consacrent-ils pas une trop grande partie de leur temps à talonner les consommateurs qui auraient effectué des achats excessifs dans le pays voisin?

Nous croyons avoir des réponses à ces questions.

Le Comité est convaincu que le gouvernement du Canada accorde trop d'attention aux infractions mineures relatives aux douanes qui sont commises à nos frontières, et trop peu à la sécurité.

Si on veut se concentrer davantage sur la sécurité, il va falloir que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) embauche plus de personnel à temps plein et fasse l'acquisition d'équipements à la fine pointe du progrès pour effectuer le type de contrôles de sécurité efficaces et efficaces propres à faire du Canada un pays sûr.

Les représentants de l'ASFC ont indiqué au Comité que l'Agence contrôle en moyenne 266 000 voyageurs qui entrent au Canada chaque jour. En 2005-2006, elle a contrôlé au total plus de 97,1 millions de voyageurs entrés au Canada par

Manuel de sécurité du Canada
Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

voiture, par avion, par bateau ou par train, soit près de 5 millions de plus qu'en 2003-2004 et 2 millions de plus qu'en 2004-2005¹.

¹ Conseil du Trésor du Canada, Rapport ministériel sur le rendement de 2005-2006 de l'ASFC, http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/0506/BSA-ASF/bsa-asf01_f.asp.

Problème 1 : **Le besoin d'un changement de culture à nos frontières**

Ce ne sont pas les consommateurs qui se sont un peu laissé emporter en faisant leurs emplettes dans les points de vente de l'autre côté de la frontière qui nécessitent une plus grande attention de la part des autorités canadiennes, mais les criminels et les terroristes en puissance. Nos inspecteurs à la frontière doivent passer moins de temps à faire le décompte des bouteilles d'alcool achetées en franchise de douane qu'à essayer de reconnaître les personnes qui pourraient présenter une menace réelle pour le Canada.

Tout agent frontalier peut sentir la nervosité d'un voyageur dans sa voiture. Mais les personnes nerveuses sont rarement dangereuses. Les criminels endurcis et les terroristes, mieux que la majorité des gens, sont capables de demeurer impassibles².

Nous avons presque totalement cantonné nos agents frontaliers dans le rôle de percepteurs de droits de douane³. À la lumière des témoignages entendus par le Comité, il est clair que la sécurité passe au second rang, après la perception de revenus, aux postes frontaliers entre le Canada et les États-Unis⁴.

Quelle est l'importance relative des droits de douane? Avant l'avènement de l'impôt sur le revenu, en 1917, les recettes provenant des droits de douane représentaient près des trois quarts du revenu national du gouvernement du Canada. En 2004, les 95,8 millions de dollars perçus par le gouvernement fédéral en droits de douane auprès des voyageurs entrant au Canada ne représentaient plus que 0,147 pour 100 de son revenu national⁵.

On parle ici de sommes insignifiantes qui pourraient être récupérées par d'autres moyens d'imposition.

² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 12.

³ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 10.

⁴ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 11-12.

⁵ Ministère des Finances, « Comptes publics – Gouvernement fédéral, Tableau 3, Revenus budgétaires », octobre 2004.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

- Le Comité a recommandé que le gouvernement révise les montants de l'exemption personnelle de façon à permettre à l'Agence des services frontaliers du Canada de se concentrer davantage sur la sécurité. Cette révision devrait comprendre une harmonisation⁶ avec les États-Unis d'ici 2007 et des augmentations bilatérales graduelles jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par visite d'ici 2010⁷. (Juin 2005)

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

La réponse du gouvernement à la recommandation du Comité est venue du ministère des Finances, le 4 juillet 2006 :

« Au sujet des seuils d'exemption des voyageurs, les biens importés sont généralement assujettis aux mêmes taxes (et aux mêmes taux) que celles qui s'appliquent aux produits nationaux pour que les règles du jeu soient équitables. Les seuils d'exemption des voyageurs sont une exception à la règle dans la mesure où ils permettent aux résidents canadiens qui reviennent de l'étranger de rapporter des marchandises, tout en respectant les limites préétablies, sans devoir payer de droits de douane ou d'autres taxes sur ces produits. Ces exemptions ont pour but de faciliter le traitement des voyageurs qui rentrent au pays et de permettre aux agents frontaliers de concentrer leur attention sur les importations commerciales et les questions de sécurité. Les seuils d'exemption des voyageurs sont établis à un niveau conçu pour alléger le fardeau des formalités administratives aux postes frontaliers, sans toutefois créer un avantage fiscal excessif pour les concurrents étrangers des entreprises canadiennes ou avoir un effet néfaste important sur les revenus fiscaux.

⁶ Le Comité entend par harmonisation le fait de rendre égales et de synchroniser les limites de l'exemption personnelle aux États-Unis et au Canada.

⁷ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), recommandation n° 1, p. 14.

Suite de la réponse du gouvernement...

Dans son rapport « À la limite de l'insécurité » de juin 2005, le Comité permanent recommande l'harmonisation des seuils d'exemption des voyageurs avec ceux des États-Unis, d'ici 2007, et des augmentations bilatérales graduelles jusqu'à 2 000 \$ par visite, d'ici 2010. Cette recommandation pourrait avoir des répercussions très importantes, non seulement sur les taxes et les droits perçus aux frontières, mais aussi sur les ventes des commerces de détail au Canada. Il est probable que l'adoption de niveaux harmonisés aurait des effets plus importants au Canada qu'aux États-Unis, et ce, pour deux raisons : une plus grande proportion de Canadiens vivent à une distance facile à parcourir en voiture de la frontière et le régime fiscal canadien dépend un peu plus des taxes de vente que son pendant américain. Par conséquent, des seuils harmonisés pourraient apporter un avantage concurrentiel aux commerçants des États-Unis par rapport à leurs homologues canadiens.

Quant aux questions plus générales concernant la frontière, le gouvernement du Canada a pris des mesures pratiques et concrètes qui visent à faciliter la circulation efficace et sans danger des marchandises et des voyageurs à faible risque. Comme l'indique le budget fédéral qui a été déposé à la Chambre des communes le 2 mai 2006, le gouvernement investira 303 millions de dollars sur deux ans pour financer une série d'initiatives liées au Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Ces mesures consistent notamment à améliorer la sécurité du fret et à accélérer le traitement à la frontière, mais aussi la technologie utilisée pour identifier les voyageurs à haut risque et instaurer de meilleures procédures pour accélérer le traitement des voyageurs à faible risque. Nous nous sommes engagés à adopter une stratégie qui nous donnera des frontières

intelligentes et sécuritaires, tout en renforçant la prospérité et la sécurité du Canada dans l'une des régions du monde les plus dynamiques sur le plan économique⁸. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Le Comité n'est pas surpris de l'accent mis sur les revenus, aussi insignifiants soient-ils par rapport à tous les impôts que le gouvernement perçoit des Canadiens chaque année, plutôt que sur la sécurité, dans la réponse du gouvernement.

Voici essentiellement la raison invoquée à cette fin :

[Traduction] Nous devons nous montrer plus sévères que les Américains dans l'application des limites de franchise accordées aux personnes qui vont faire des emplettes de l'autre côté de la frontière. D'agir autrement serait injuste pour les commerçants canadiens. Nous taxons les marchandises importées à peu près au même taux que celles qui sont achetées au Canada. Évidemment, nous passons outre à cette règle lorsque nous autorisons les voyageurs à effectuer des achats hors taxes à l'étranger, en respectant cependant certaines limites, selon la durée de leur séjour en dehors du Canada, mais c'est dans le but « de faciliter le contrôle des voyageurs qui rentrent au pays et de permettre aux autorités frontalières de se concentrer sur les importations commerciales et la sécurité.

Si on comprend bien, le gouvernement dit que le système doit être juste à l'endroit des commerçants canadiens, *sauf quand il ne l'est pas*. Il admet que s'il essaie d'être *trop* juste, il finira par créer des embouteillages à la frontière, en raison des inspections interminables, et les agents frontaliers ne pourront plus consacrer suffisamment de ressources aux importations commerciales et aux questions de sécurité.

Il s'agirait donc d'une question d'équilibre! Voilà qui est intéressant. Le Comité suggère dans ce cas l'adoption d'une démarche plus intelligente. Il propose au gouvernement d'harmoniser l'exemption personnelle des Canadiens avec celle dont jouissent les citoyens américains. Est-ce que cela aurait vraiment un effet dévastateur sur les commerçants canadiens? Si une exemption plus élevée accordée aux voyageurs américains s'avérait catastrophique pour les commerçants

⁸ Finances Canada, « Réponse aux recommandations du Comité », 4 juillet 2006, p. 2-3.

américains, le gouvernement canadien pourrait avoir raison de réagir comme il le fait, mais ce n'est pas le cas. Tout semble bien aller pour les commerçants américains, malgré le taux de change qui pourrait inciter les gens à acheter au Canada.

Le gouvernement devrait cesser de prétendre qu'il a des raisons logiques de consacrer autant de ressources à la perception de sommes relativement modestes auprès de simples touristes, et se concentrer sur deux autres choses dont il reconnaît lui-même l'importance : le commerce et la sécurité.

S'il veut que ces deux domaines reçoivent toute l'attention qu'ils méritent, il va devoir changer la culture à nos frontières qui est axée sur la perception de droits de douane négligeables.

TABLEAU 1: Structures d'exemption personnelle actuelles et proposées au Canada et aux États-Unis ⁹					
Niveau d'exemption	Canada			É.-U.	
	2005	2007	2010	2005	2010
	Maintenant	Harmonisation d'ici 2 ans	Exemptions plus élevées d'ici 5 ans	Maintenant	Exemptions plus élevées d'ici 5 ans
0 - 24 h	0 \$	200 \$US	2000 \$US	200 \$US	2000 \$US
24 - 48 h	50 \$CAN	800 \$US	2000 \$US	800 \$US	2000 \$US
48 h – 7 jours	200 \$CAN	800 \$US	2000 \$US	800 \$US	2000 \$US
7 jours ou plus	750 \$CAN	800 \$US	2000 \$US	800 \$US	2000 \$US

⁹ Comprend les articles spéciaux comme les cigarettes, le parfum et le vin.

Problème 2 : **Pièdre identification de la menace à la frontière**

Les membres de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) n'ont ni les ressources ni la formation nécessaires pour repérer les personnes arrivant de l'étranger qui constituent une menace pour le Canada.

Les Canadiens sont donc moins en sécurité, malgré un énorme gaspillage de ressources, parce que ces goulots d'étranglement installés à nos frontières coûtent cher. Pourquoi ne pas en exploiter tout le potentiel pour rendre notre société plus sûre? Si nos politiciens veulent vraiment s'attaquer plus sévèrement à la criminalité, ils devraient se servir à meilleur escient des passages frontaliers pour faire échec aux criminels.

Les postes frontaliers terrestres ou dans les aéroports sont des endroits tout désignés pour contrôler rigoureusement les personnes venues de l'étranger pour s'engager dans des activités criminelles. Nos agents frontaliers devraient pouvoir disposer prestement, en leur présence, de toute l'information possible à leur sujet.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) présente, avant le 30 juin 2003, des preuves concrètes montrant qu'elle a donné suite aux recommandations de la vérificatrice générale visant la prestation d'une formation améliorée destinée à aider les membres du personnel des aéroports à repérer « toute personne susceptible de s'engager dans des activités criminelles ou de menacer la sécurité des Canadiens ».**

L'ASFC doit aussi démontrer qu'elle a pris les mesures nécessaires pour avoir accès aux banques de données des services de police pouvant faciliter ce type d'identification, et qu'elle a offert à ses employés la formation et la technologie nécessaires pour tirer profit de ces banques de données¹⁰. (Recommandé en janvier 2003)

¹⁰ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens*, (Ottawa : Sénat du Canada, janvier 2003), p. 29. Recommandation n° I. 2.

- Le Comité a également recommandé que l'ASFC rationalise¹¹ les données qu'utilisent les agents des lignes d'inspection primaire et secondaire et en améliore la qualité¹². (Recommandé en juin 2005)

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

En réponse à la recommandation du Comité, Sécurité publique et sécurité civile Canada (SPPCC) a déclaré ce qui suit, le 30 août 2006 :

« Nombre des recommandations concernant la sécurité dans les aéroports visaient à améliorer la sécurité physique des aéroports et des aéronefs (portes d'accès au poste de pilotage renforcées, fouille des bagages et du personnel, formation sur les mesures à prendre en cas d'incendie à l'intention du personnel, etc.) On a aussi amélioré les méthodes de collecte de renseignements de sécurité à titre de mesure préventive pour contrer la menace avant l'embarquement des passagers au lieu de compter uniquement sur une intervention physique face à une menace.

Après l'adoption de la *Loi de 2002 sur la sécurité publique*, deux modifications ont été apportées à la *Loi sur l'aéronautique*. L'article 4.81 autorise maintenant le gouvernement du Canada à dresser une liste de personnes exclues qui constituent une menace immédiate pour la sécurité aérienne. Transports Canada, en collaboration avec le SPPCC, le SCRS et la GRC, est en train d'élaborer une Liste des personnes exclues (LPE), qui sera distribuée aux transporteurs aériens qui seront alors chargés d'évaluer tous les passagers avant l'embarquement. Ce programme, connu sous le nom de « Protection des passagers », devrait être mis en œuvre à l'échelle nationale en septembre 2006 et à l'échelle internationale en 2007.

¹¹ Le Comité entend par « rationaliser » le fait de réunir dans une seule base les données provenant de diverses sources.

¹² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 42. Recommandation n° 16.

Suite de la réponse du gouvernement...

L'article 4.82 (qui n'est pas encore en vigueur) autorise le SCRS et la GRC à recevoir des renseignements sur les passagers aériens et à les comparer à ceux qui relèvent de leur compétence pour identifier les individus susceptibles de constituer une menace pour le transport ou la sécurité nationale. Il permet aussi à la GRC d'exécuter des mandats pour des infractions graves qui entraînent des peines de cinq ans ou plus et qui sont décrites dans le règlement proposé.

L'ASFC a présentement accès au programme Windows du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et elle est en train de mettre son système au niveau du CIPC Web pour permettre aux employés d'avoir accès au CPIC à partir de leur ordinateur. À l'été 2006, le ministère lancera l'Outil de recherche intégrée à la frontière [RIF], qui permettra aux employés de l'ASFC d'interroger simultanément de multiples systèmes, y compris celui du CIPC. Nous travaillons également en collaboration avec Interpol pour avoir accès à leurs données sur les documents perdus et volés afin de faire des vérifications à l'aide du Système intégré de gestion de la ligne d'inspection primaire (SIGLIP).

L'ASFC sera le premier partenaire de SPPCC à utiliser, dans le cadre d'un projet pilote, l'Outil de recherche intégrée [ORI] de la GRC grâce au Système national intégré d'information interorganismes (N-III). Cet outil permettra à l'ASFC d'avoir accès à d'autres banques de données de la GRC et de services de police auxquelles elle n'a pas encore accès. Il faudra obtenir des fonds additionnels pour établir cette connexion en permanence après le projet pilote.

Suite de la réponse du gouvernement...

Des procédures ont été mises en place pour assurer l'entrée rapide des données et des mesures de contrôle de la qualité ont été adoptées pour assurer la fiabilité des listes de surveillance.

Depuis juin 2004, le SIGLIP, utilisé par les agents des services frontaliers dans tous les grands aéroports et les terminaux de navires de croisière et d'autobus, permet d'identifier les documents d'immigration perdus, volés ou falsifiés, y compris les passeports, lorsque les renseignements s'y rattachant ont été entrés dans la base de données d'exécution de l'Immigration.

Le Centre national d'évaluation des risques (CNER) a été créé pour servir de plaque tournante afin de faciliter la circulation rapide de l'information entre les organismes locaux, nationaux et internationaux pour cibler les personnes et les marchandises qui présentent des risques élevés. Le CNER favorise l'échange d'information avec les États-Unis conformément à l'entente écrite concernant l'échange automatisé des avis de surveillance (Protocole d'entente entre le Canada et les États-Unis sur l'IPV / DP)¹³. »

« À l'été 2006, le ministère lancera l'Outil de recherche intégrée à la frontière ». Lancera l'outil? La lettre a été rédigée le 30 août 2006. L'auteur aurait dû, à cette date, savoir si l'outil avait été mis en œuvre ou non.

Un projet pilote est en cours pour permettre à l'ASFC de consulter le renseignement de la GRC, mais il ne s'agit que d'un projet, et il faudra plus d'argent pour en faire autre chose qu'un essai. Encore une fois, malheureusement, on piétine dangereusement.

¹³ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 33-34.

À la recommandation du Comité voulant que l'ASFC améliore la qualité des données qu'utilisent les agents des lignes d'inspection, SPPCC a répondu ce qui suit, le 30 août 2006 :

« Grâce à l'implantation de systèmes améliorés et à la mise à niveau continue des systèmes en place, l'ASFC continue de réaliser des progrès pour ce qui est de s'assurer que les outils nécessaires sont à la disposition des agents des lignes d'inspection primaire et secondaire.

Voici des exemples :

- **L'Initiative relative à l'information préalable sur les expéditions commerciales est opérationnelle en mode maritime depuis 2004 et sera entièrement mise en œuvre au courant de l'été en mode aérien.**
- **L'ASFC continue de réaliser ses plans qui consistent à fournir une connectivité améliorée aux postes en région éloignée et à réaliser des progrès importants pour raccorder les sites qui ne l'étaient pas. La plupart des sites sont maintenant raccordés et il ne reste que trois sites saisonniers à être entièrement raccordés d'ici la fin de l'été.**
- **L'ASFC va remplacer le Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire (SASLIP) en place par un système perfectionné pour faire en sorte que les agents des services frontaliers aient accès aux renseignements dont ils ont besoin¹⁴. »**

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Encore une fois, le gouvernement donne une réponse truffée d'acronymes et de renvois à des programmes qu'il sait être inconnus de la population canadienne.

¹⁴ Sécurité publique et sécurité civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, pp. 6-7.

Voici donc, pour aider le lecteur, une brève explication des acronymes et des termes employés dans la réponse qui précède.

CIPC : Le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) est un système informatisé, géré par la GRC, qui fournit à tous les organismes d'application de la loi des renseignements sur des crimes et des criminels¹⁵.

RIF : L'Outil de recherche intégrée à la frontière (RIF) est un outil informatisé qui permet aux employés de l'ASFC qui travaillent aux passagers frontaliers d'interroger simultanément de multiples bases de données et systèmes informatiques, y compris celui du Centre d'information de la police canadienne¹⁶.

ORI : Lancé en 2005, l'Outil de recherche intégré (ORI) est un outil d'échange de renseignements destiné aux organismes fédéraux chargés de la sécurité publique, notamment la GRC, l'Agence des services frontaliers du Canada et le Centre des armes à feu Canada¹⁷.

N-III : Le Système national intégré d'information interorganismes (N-III) appuie la coopération et l'échange d'information entre ministères. Il est composé du Portail d'informations policières (un autre outil de recherche capable d'accéder électroniquement à des données contenues dans les dossiers de la police), à l'intention des services de police canadiens, et de l'Outil de recherche intégré, à l'intention des organismes fédéraux chargés de la sécurité publique¹⁸.

SIGLIP : Le Système intégré de gestion de la ligne d'inspection primaire (SIGLIP) est un système de soutien automatisé qui donne une réponse immédiate aux agents des douanes et leur indique si le voyageur a fait l'objet d'un avis de surveillance des douanes ou de l'immigration, ou s'il a déjà commis des infractions douanières¹⁹.

CNER : Établi en janvier 2004 par l'ASFC, le Centre national d'évaluation des risques sert de point central et d'interface entre les organismes de renseignement à

¹⁵ Gendarmerie royale du Canada, « Centre d'information de la police canadienne (CIPC) », février 2007, http://www.rcmp-grc.gc.ca/factsheets/fact_cplic_f.htm, dernière visite le 19 mars 2007.

¹⁶ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 33.

¹⁷ Gendarmerie royale du Canada, « Système national intégré d'information interorganismes (N-III) », janvier 2007, http://www.rcmp-grc.gc.ca/niii/index_f.htm, dernière visite le 19 mars 2007.

¹⁸ Gendarmerie royale du Canada, « Système national intégré d'information interorganismes (N-III) », janvier 2007, http://www.rcmp-grc.gc.ca/niii/index_f.htm, dernière visite le 19 mars 2007.

¹⁹ Agence des services frontaliers du Canada, « Système intégré de gestion de la ligne d'inspection primaire », janvier 2002, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/media/facts-faits/034-fra.html>, dernière visite le 19 mars 2007.

l'échelle internationale, nationale et locale, en vue de protéger les Canadiens des menaces actuelles et futures. Il est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept²⁰.

IPV/DP : Le programme d'information préalable sur les voyageurs/au dossier passager, créé par Citoyenneté et Immigration, permet de repérer et d'intercepter les personnes représentant un danger pour la sécurité le plus rapidement et le plus loin possible de nos frontières. Le programme fournit à CIC des renseignements sur les passagers et les membres d'équipage avant leur arrivée au Canada. Le but du programme est d'intercepter ceux qui peuvent représenter un danger, comme les terroristes connus, les passeurs et les autres criminels²¹.

SASLIP : Le Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire est un système essentiel de gestion des risques qui est utilisé par les agents de l'ASFC tout au long de la frontière terrestre partout au pays. Il sert à vérifier les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles entrant au Canada. Les renseignements obtenus sont vérifiés à l'aide des bases de données des forces de l'ordre²².

En conclusion, on a besoin de personnel, de technologie et de systèmes permettant de déterminer qui peut franchir la frontière sans autres formalités et qui doit se soumettre à un contrôle plus rigoureux à la ligne d'inspection secondaire.

En janvier 2007, un représentant de la CEUDA a expliqué au Comité que l'idéal serait que l'agent des douanes passe le passeport dans un lecteur optique pour savoir immédiatement à qui il a affaire. Même maintenant, les agents des douanes doivent consulter six systèmes informatiques archaïques différents pour avoir un portrait complet de la personne et savoir si elle présente un danger pour la sécurité. Bien entendu, quand les gens font la queue pour passer la frontière, les agents se sentent bousculés et voudront peut-être éviter ce processus s'ils le peuvent.

Il s'ensuit que leurs décisions sont difficiles à prendre. Ce serait bien la moindre des choses qu'ils aient un accès immédiat à des renseignements complets et dignes de foi.

²⁰ Agence des services frontaliers du Canada, « Centre national d'évaluation des risques », janvier 2005, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/media/facts-faits/039-fra.html>, dernière visite le 19 mars 2007.

²¹ Citoyenneté et Immigration Canada, « L'information préalable sur les voyageurs/au dossier passager (IPV/DP) », janvier 2004, <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ipv.html>, dernière visite le 19 mars 2007.

²² Conseil du Trésor du Canada, « Partie I de 2007-2008 – Le Plan de dépenses du gouvernement », 28 février 2007, http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20072008/me-bd/part1/me-032_f.asp?printable=True, dernière visite le 19 mars 2007.

Problème 3 : **L'absence de documents fiables**

Le fait que les voyageurs qui arrivent au Canada ne soient pas obligés de présenter des documents qui les identifient clairement et auxquels les agents frontaliers peuvent se fier réduit considérablement les chances que ces derniers interceptent quelqu'un qui ne devrait pas entrer dans le pays. Il est donc plus difficile pour le Canada d'utiliser sa chaîne de points de passage frontaliers comme première ligne efficace de protection²³.

Les agents des douanes utilisent des lecteurs de plaques d'immatriculation censés permettre d'identifier les propriétaires des véhicules, mais la lecture est parfois difficile quand la plaque est sale. Pour ce qui est des permis de conduire, ils peuvent avoir été délivrés par l'un de 50 États, dix provinces ou trois territoires, et il est difficile de repérer un faux, surtout quand le temps presse. Le permis de conduire ne constitue donc pas un papier d'identité utile. Le document d'identification choisi pour le remplacer devra être fiable et lisible par machine. À l'heure actuelle, les agents des douanes qui effectuent un contrôle doivent entrer le numéro de plaque d'immatriculation, un processus qui est long et qui expose en outre aux erreurs de frappe.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que, d'ici 2007, le gouvernement exige, pour tous les voyageurs qui entrent au Canada (y compris les Canadiens), des documents :**
 - a) infalsifiables;**
 - b) lisibles par machine;**
 - c) contenant un identificateur biométrique;**
 - d) dont on sait qu'ils ont été délivrés sur la foi d'une identification fiable²⁴. (Recommandé en juin 2005)**

²³ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p.45

²⁴ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 46. Recommandation n° 19.

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le 30 août 2006, Sécurité publique et Protection civile Canada a fait la réponse suivante :

« Cette recommandation touche deux importants enjeux Canada-États-Unis, sur lesquels est présentement concentrée une grande partie des travaux des représentants du gouvernement.

Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PNASP) comprend des dispositions qui traitent tout particulièrement des normes, des technologies et des politiques relatives aux documents pouvant être utilisés pour entrer au Canada. Plus particulièrement, en vertu de l'objectif 1.1.3 du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, un groupe de travail Canada-États-Unis a élaboré un projet de normes recommandées qui s'appliquent à la sécurité des documents et à l'intégrité des programmes. Ces travaux ont été fondés en grande partie sur des normes relatives aux documents de voyage internationaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

L'Initiative de transport de l'hémisphère occidental (ITHO) a pour but de mettre en place de nouvelles exigences en matière de documents pour tous les voyageurs qui entrent aux États-Unis, avant le 31 décembre 2007. [...] Le gouvernement du Canada travaille de concert avec l'Administration américaine pour examiner la faisabilité d'autres documents d'identité (autres que le passeport et que la carte PASS des États-Unis) pour satisfaire aux exigences concernant les preuves d'identité et de statut.

Suite de la réponse du gouvernement...

On en est également à élaborer une stratégie de mise en œuvre de l'ITHO de façon à répondre aux besoins en matière de sécurité des deux pays, tout en facilitant la circulation des voyageurs et des marchandises légitimes à notre frontière commune. Une mise en œuvre adéquate comprendrait le fait de trouver des documents de voyages sûrs, faciles à obtenir et à peu de frais et de s'assurer qu'à la frontière se trouverait une technologie adéquate permettant de traiter ces documents de façon rapide, sûre et efficace. »

En préparant la réponse canadienne à l'ITHO, l'ASFC examinera les points suivants :

- **La faisabilité d'établir des conditions d'entrée ou de documents requises pour déterminer la citoyenneté ou le statut et l'identité des personnes actuellement exemptées désirant entrer ou rentrer au Canada, en reconnaissant que cela nécessiterait une modification législative.**
- **Les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité des documents utilisés pour passer la frontière. (Comprend l'utilisation de normes de documents ainsi que l'introduction d'une technologie qui respecte les normes de l'OACI et fait en sorte que ces documents soient sûrs.)**

Plusieurs ministères et organismes, dont Passeport Canada et Citoyenneté et Immigration Canada, en sont à effectuer des tests sur le terrain ainsi que d'autres évaluations de nouvelles technologies, dont les puces de biométrie et d'identification par radiofréquence (RFID), en garantissant que toute mise en œuvre future sera conforme à la législation existante relative à la protection de la vie privée et aux politiques du gouvernement du Canada.

Suite de la réponse du gouvernement...

On traite en partie de la question relative aux documents fiables au moyen du Système national d'acheminement des données, un projet conjoint fédéral-provincial qui procure une vérification électronique des données de l'état civil. Cette initiative a besoin d'être financée pour en arriver à une mise en œuvre complète. Il convient également de noter que les modifications apportées aux programmes canadiens actuels relatifs aux documents pour rendre ces derniers plus sûrs pour les déplacements transfrontaliers auront également des répercussions financières²⁵. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

À cet égard, nous avançons encore péniblement. Le gouvernement des États-Unis parle depuis plusieurs années déjà de son intention d'exiger un passeport pour laisser entrer ses propres citoyens et ceux du Canada, et nous travaillons « de concert avec l'Administration américaine pour examiner la faisabilité d'autres documents d'identité ».

Il est grand temps. Cessons de repousser l'inévitable et employons-nous à faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada, y compris les Canadiens, soient munies de pièces d'identité fiables.

On a assisté à toutes sortes de manifestations de la part des Canadiens contre le resserrement des mesures de sécurité aux États-Unis qui obligent les gens qui entrent dans ce pays à présenter certaines pièces d'identité, mais les Américains sont bien décidés à imposer ces nouvelles exigences, et le Canada devrait faire de même.

Washington oblige déjà les voyageurs aériens en provenance du Canada à montrer leur passeport à leur arrivée dans un aéroport américain. À compter de juin 2009, les Canadiens qui entreront aux États-Unis par voie de terre ou par bateau devront eux aussi être munis d'un passeport ou d'une pièce d'identité quelconque propre à

²⁵ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 9-10.

rehausser la sécurité. Il leur faudra produire un passeport, à moins que le Canada ne se décide à fabriquer une pièce d'identité améliorée semblable à celle que les autorités américaines sont en train de mettre au point pour leurs citoyens qui voyagent à l'étranger, et que ceux-ci devront présenter à leur retour au pays.

La nouvelle pièce d'identité américaine est décrite dans un communiqué de presse du département d'État daté du 17 octobre 2006, dont voici un extrait :

[Traduction] Dans le but de se plier aux exigences de l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO) concernant les documents à présenter, le département d'État, en consultation avec le département de la Sécurité intérieure, a annoncé aujourd'hui un règlement fédéral proposant l'élaboration d'un passeport de format carte, à l'usage des citoyens américains, pour les déplacements internationaux terrestres et maritimes entre les États-Unis et le Canada, le Mexique, les Antilles et les Bermudes, et a invité le public à dire ce qu'il en pense.

Cette carte de passage, de petit format et à usage restreint, serait accordée selon les mêmes normes que pour un passeport traditionnel et coûterait 10 \$ pour les enfants et 20 \$ pour les adultes, plus les frais d'exécution de 25 \$.

Pour faciliter les nombreux déplacements des personnes habitant dans des collectivités frontalières ou voyageant à bord de navires commerciaux, le département d'État s'est engagé à fabriquer une carte-passeport faisant appel à une technologie de pointe conçue en collaboration avec le département de la Sécurité intérieure (DSI), dans le but de répondre aux besoins opérationnels aux postes frontaliers terrestres. La carte-passeport proposée fera usage de la technologie d'identification par radiofréquence (RFID) et sera liée à une base de données sécurisée du gouvernement américain contenant des renseignements biographiques ainsi qu'une photo du titulaire. La carte ne contiendra pas de renseignements personnels et le DSI prendra des mesures pour protéger la base de données.

Élément central du système PASS (People Access Security Service) annoncé par les secrétaires Rice et Chertoff en janvier 2006, la carte-passeport accélérera les déplacements entre les États-Unis et d'autres pays et les rendra plus sûrs²⁶.

Le Canada et les États-Unis ont dû franchir des obstacles incroyables pour mettre sur pied un régime de libre-échange chapeauté par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Il n'y a pas de raison qui les empêche de coordonner leurs

²⁶ Département d'État américain, « Department of State to Introduce Pass Card », <http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2006/74083.htm>.

efforts pour accoucher d'une carte d'identité avant-gardiste valable pour les deux pays.

Bien entendu, le Canada ne veut pas transmettre aux autorités américaines tous les renseignements qu'il détient au sujet de ses citoyens; par conséquent, cette carte devrait uniquement permettre aux Américains d'obtenir suffisamment d'information pour déterminer l'identité d'une personne et voir si elle présente un danger pour la sécurité.

Il incombe à la fois aux Canadiens et aux Américains d'assurer la défense de l'Amérique du Nord. Les passages frontaliers représentent des endroits idéals pour déceler des problèmes de sécurité. La création d'une carte d'identité sûre et efficace constitue une mesure essentielle à cette fin. Deux pays aussi avancés que le Canada et les États-Unis sur le plan technologique devraient être capables de se doter de systèmes de cartes d'identité complémentaires.

Il est clair, d'après la réponse du gouvernement, qu'aucune somme n'a été réservée au développement et à la mise en œuvre de la nouvelle carte d'identité. Les consultations dont parle le gouvernement dans sa réponse sont inutiles si des fonds ne sont pas avancés pour permettre de prendre des mesures concrètes.

Le Comité craint que le gouvernement se traîne les pieds, et l'absence de fonds empêchera ce dernier de respecter l'échéancier fixé par l'ITHO. Si le gouvernement mène ses travaux sur la carte d'identité au même rythme qu'il délivre actuellement des passeports, il faudra attendre des années avant qu'une nouvelle carte soit conçue et mise en place.

Alors, agissons.

Problème 4 : **Effectifs insuffisants**

Depuis 1994, la circulation transfrontalière entre le Canada et les États-Unis a beaucoup augmenté, ce qui a eu pour effet d'entraîner une hausse considérable du ratio du volume de circulation par rapport aux effectifs à la frontière²⁷. Toutefois, le nombre total d'employés du côté canadien est demeuré relativement constant durant cette période²⁸. En avril 2005, la CEUDA, le syndicat des inspecteurs des douanes, a indiqué au Comité que le nombre d'agents des douanes a très peu augmenté au Canada entre le 11 septembre 2001 et l'année 2005²⁹. Mais la circulation accrue à la frontière n'est pas la seule raison pour laquelle on aurait dû embaucher plus de personnel. La menace pour la sécurité des Canadiens s'est beaucoup accentuée depuis le 11 septembre. On aurait cru qu'un niveau d'achalandage et de menace plus élevé aurait donné lieu à une augmentation appréciable des effectifs à la frontière. Il n'en fut rien.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que le nombre d'employés de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) permette de fournir des services de sécurité compatibles avec l'accroissement de la menace lié à l'augmentation de la circulation et des facteurs de menace aux postes frontaliers terrestres entre le Canada et les États-Unis ces dernières années³⁰. (Recommandé en juin 2005)**

²⁷ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p.22.

²⁸ D'après le ministère du Revenu national, 8 330 employés à temps plein étaient chargés en 1992-1993 d'exécuter le programme des douanes. La vérificatrice générale a indiqué qu'en 2003, environ 8 300 personnes étaient à l'emploi du programme des douanes. Voir : Budget des dépenses 1994-1995 — Partie III, Plan de dépenses du ministère du Revenu national, Ottawa, 1994, 2-34; et Agence des douanes et du revenu du Canada — La gestion des risques d'inobservation, Rapport Le Point 2003, Vérificatrice générale du Canada, Ottawa, mai 2003, par. 2-10. D'après la vérificatrice générale, 30 personnes de moins étaient affectées à l'exécution du programme des douanes en 2003.

²⁹ Union Douanes Accise, « Problèmes de sécurité aux postes frontaliers du Canada : Preuves et recommandations », Mémoire au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, 7 avril 2005, p. 23.

³⁰ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, Juin 2005), p. 21. Recommandation n° 5.

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le 30 août 2006, Sécurité publique et Protection civile Canada a répondu comme suit à la recommandation du Comité :

« L'Agence des services frontaliers du Canada engagera 270 agents frontaliers additionnels au cours des cinq prochaines années pour répondre à l'augmentation de la demande aux principaux postes frontaliers dans tout le pays. Sont compris 30 équivalents temps plein qui ont déjà été embauchés à Windsor³¹. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Cinquante-quatre nouveaux employés par année pendant cinq ans : de qui se moque-t-on?

L'ASFC croit qu'elle comptera 13 000 employés d'ici l'été 2007³², dont plus de 7 200 agents en uniforme³³. Le Comité ne pense pas que l'embauche de 270 employés supplémentaires sur une période de cinq ans – c'est-à-dire 54 nouveaux employés par année – soit une solution suffisante au problème. Il y a un certain nombre de facteurs qui nécessitent une augmentation des effectifs, par exemple :

FORMATION AU TIR – À compter de juillet 2007, les agents frontaliers armés d'un revolver ou d'un pistolet recevront une formation au tir³⁴. Il faudra quelqu'un pour les remplacer pendant ce temps-là.

³¹ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 2.

³² Audiences du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, Fascicule 4, *Témoignages*, Alain Jolicoeur, Agence des services frontaliers du Canada, 19 juin 2006.

³³ Secrétariat du Conseil du Trésor, « RMR 2005-2006, Agence des services frontaliers du Canada ».

³⁴ « Avec l'aide de la GRC, les formateurs de l'ASFC commenceront leur formation en juillet 2007, après que notre cours aura été conçu et validé. Des agents et agentes armés seront déployés sur le terrain en août 2007. Notre objectif est de former au moins 150 agents et agentes avant la fin mars 2008. » CEUDA, « Plan d'action pour une frontière sécuritaire », novembre 2006, p. 43,

<http://www.ceuda.psc.gc.com/fran%20E7ais/publications/rapports/autres%20rapports/PAFS.pdf>

REMPACEMENT DES ÉTUDIANTS – Si le gouvernement décide de suivre notre avis, soit qu’il offre aux agents frontaliers à temps partiel la même formation à laquelle ont droit les agents permanents, ou qu’il les remplace tout simplement par des agents permanents. Dans un cas comme dans l’autre, on aura besoin de plus de personnel pour doter les postes frontaliers.

POSTES OCCUPÉS PAR UN SEUL AGENT – On dénombre actuellement 138 postes frontaliers où un seul agent est en faction, ce qui est dangereux. Le gouvernement s’est engagé à doubler l’effectif de ces postes d’ici 2009. L’ASFC fixe à au moins 400, et la CEUDA, à 450, le nombre d’agents supplémentaires que cette mesure nécessitera.

Appareils du Système d’inspection des véhicules et du fret (VACIS)³⁵ – Les appareils VACIS sont une technologie non intrusive faisant usage de rayons gamma pour inspecter rapidement et efficacement des conteneurs de fret. L’ASFC utilise 15 de ces appareils (3 fixes et 12 mobiles) à différents endroits au Canada et elle prévoit en acquérir un autre le 1^{er} septembre 2007. Les postes frontaliers ne sont pas tous équipés de cette technologie et, à certains endroits, comme à l’important passage Windsor-Detroit, les appareils VACIS ne fonctionnent que huit heures par jour, si bien que les camionneurs peuvent prévenir leurs confrères par téléphone lorsque les appareils ne sont pas en usage. Un préposé à ces appareils a indiqué au Comité qu’un poste frontalier ne se servait de ceux-ci qu’une fois par semaine et que, sur 1 500 conteneurs qui franchissaient la frontière, il en inspectait à peine 150 à 200 par ce moyen. Le Comité a appris que les États-Unis n’inspectent pas à l’aide d’un appareil VACIS tout le fret qui entre, même si les postes frontaliers américains comptent en moyenne trois fois plus de personnel que leurs homologues canadiens.

À l’heure actuelle, 15 appareils VACIS sont répartis au Canada³⁶. Il faut une équipe de 4 employés à temps plein par appareil pour assurer une utilisation constante à raison de 8 heures par jour³⁷. Pour utiliser les appareils VACIS 24 heures par jour, il faudrait 12 employés travaillant par quart; pour les utiliser sept jours sur sept, il faudrait 5 équipes travaillant par quart, afin de couvrir les absences pour maladie, congés annuels, formation, etc. Par conséquent, en

³⁵ L’appareil VACIS : « est un système de détection à rayons gamma qui saisit une image, semblable à un radiogramme, du contenu d’un conteneur ou d’un véhicule, ce qui permet aux agents de détecter les anomalies pouvant indiquer la présence de marchandises ou de personnes non admissibles ». (ASFC, Plan d’action des douanes, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/ae-ve/2005/cap-int-eval-f.html>)

³⁶ Correspondance entre l’attaché de recherche et un représentant de Transports Canada, janvier 2007.

³⁷ Correspondance entre l’attaché de recherche et Ron Moran, président de la CEUDA, février 2007.

principe, 300 opérateurs à temps plein seraient nécessaires pour utiliser les 15 appareils 24 heures sur 24, sept jours sur sept³⁸. Comme des pannes sont à prévoir et qu'il faudra certainement plus de 15 appareils pour surveiller tous les postes frontaliers maritimes et terrestres (routiers et ferroviaires), il faudrait au minimum 30 appareils VACIS pour assurer une surveillance intégrale de tous les points d'entrée au Canada, ce qui signifie au bas mot 600 opérateurs. Or, actuellement, on n'utilise pas tous les appareils VACIS existants, alors qu'on devrait le faire. Où sont les plans régissant cette situation?

³⁸ Soit 5 équipes de 4 EPT pour 15 appareils VACIS : $5 \times 4 \times 15 = 300$.

Problème 5 : **Formation insuffisante pour les agents frontaliers à temps partiel**

Depuis quelques années, l'Agence des services frontaliers du Canada embauche environ 1 200 employés à temps partiel pour donner un coup de main à l'effectif régulier. La plupart sont des étudiants. Ils travaillent surtout l'été, la période pendant laquelle les agents à temps plein préfèrent prendre leurs vacances et celle où ils sont eux-mêmes plus disponibles. L'été est aussi la période de l'année où les postes frontaliers sont les plus achalandés.

L'ASFC a appris au Comité que, en 2003-2004, quelque 22 p. 100 de ses membres en poste aux passages frontaliers étaient des employés à temps partiel³⁹.

Les agents frontaliers représentent incontestablement l'élément clé de notre système de sécurité à la frontière. Les jugements qu'ils portent au nom de plusieurs ministères, de Citoyenneté et Immigration Canada à Agriculture Canada, en passant par Sécurité publique et Protection civile Canada, sont déterminants au plan de la sécurité nationale.

Les étudiants n'ont droit qu'à deux ou trois semaines de formation pour les préparer à assumer leurs fonctions. Ils ne sont pas formés à Rigaud, comme les employés permanents. Ils apprennent sur le terrain. Les représentants d'Union Douanes Accise (CEUDA) et ceux de l'ASFC ne s'entendent pas sur la proportion de travail réel et de formation à proprement parler qui est accomplie pendant les semaines de « formation » des employés à temps partiel.

Le Comité est d'avis que les personnes exerçant les fonctions d'agent frontalier devraient toutes recevoir une formation complète. L'ASFC court après les ennuis en affectant des étudiants n'ayant pas reçu toute la formation voulue à des postes de responsabilité à nos frontières.

³⁹ Agence des services frontaliers du Canada, « Réponse au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense – 66 questions – Sécurité à la frontière », 1^{er} février 2005, p. 2.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que tous les membres du personnel affectés à la ligne d'inspection primaire, y compris les employés nommés à court terme, reçoivent la meilleure formation possible⁴⁰. (Recommandé en février 2002)**
- **Le Comité a recommandé que l'ASFC ne déploie que des inspecteurs ayant reçu une formation complète pour s'acquitter des tâches primordiales aux lignes d'inspection⁴¹. (Recommandé en juin 2005)**
- **Le Comité a recommandé que l'ASFC examine la possibilité de jumeler des étudiants avec des inspecteurs à plein temps aux postes frontaliers terrestres, de sorte que les étudiants puissent acquérir à la fois un revenu d'été et des crédits en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales dans les domaines du maintien de l'ordre et de la sécurité⁴². (Recommandé en juin 2005)**

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le 30 août 2006, Sécurité publique et protection civile Canada (SPPCC) a répondu ce qui suit au Comité :

« Tous les agents des services frontaliers sont qualifiés et ont suivi une formation appropriée pour exercer les fonctions qui leur incombent. Tous les agents nommés pour une période indéterminée ou déterminée ou embauchés dans le cadre d'un programme étudiant font l'objet des mêmes vérifications de sécurité et des mêmes tests de sélection.

⁴⁰ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense* (Ottawa : Sénat du Canada, février 2002), p. 132. Recommandation n° 15. A.

⁴¹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 24. Recommandation n° 4.

⁴² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005) p. 28. Recommandation n° 8.

Suite de la réponse du gouvernement...

Les nouveaux agents embauchés à des postes permanents doivent suivre le Programme de formation des recrues pour les points d'entrée (FORPE) d'une durée de 13 semaines. Le programme est en train d'être modifié afin de poursuivre la formation des nouvelles recrues après la formation initiale. Le nouveau programme FORPE comportera des séances de formation structurée qui seront offertes dans les points d'entrée pour apprendre aux recrues les fonctions particulières qu'elles auront à accomplir. Il s'agit de la dernière étape du processus d'embauche. Les recrues qui réussissent le programme FORPE sont considérées comme ayant reçu la formation complète requise pour s'acquitter de fonctions primaires sur les lignes d'inspection.

Le programme de formation des agents des services frontaliers étudiants a été élaboré et conçu pour permettre à ces employés d'effectuer les tâches qui leur incombent à leur poste de travail, ce qui peut comprendre la prestation de services sur la ligne d'inspection primaire. Les étudiants sont également encadrés et observés par des agents nommés pour une période indéterminée et leurs superviseurs reçoivent une formation en cours d'emploi⁴³. »

À la recommandation voulant que seuls des inspecteurs ayant reçu une formation complète s'occupent des tâches primordiales aux lignes d'inspection, SPPCC a répondu ce qui suit :

« Tous les agents des services frontaliers sont dûment qualifiés et formés pour les tâches qu'ils doivent accomplir. Les agents des services frontaliers qui sont étudiants, ou qui sont nommés pour une période indéterminée ou déterminée, sont tous soumis à la même

⁴³ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 38.

Suite de la réponse du gouvernement...

évaluation des habilitations de sécurité et aux mêmes épreuves de sélection.

Avant leur entrée en fonction à l'ASFC, les nouveaux agents engagés dans des postes permanents doivent suivre un programme de formation obligatoire des recrues pour les points d'entrée (FORPE) de 13 semaines. On travaille présentement à la restructuration du programme afin d'améliorer et de prolonger la formation destinée aux nouvelles recrues au-delà de la formation initiale. Le nouveau programme FORPE comprendra une formation structurée supplémentaire aux points d'entrée afin d'initier les recrues aux fonctions particulières aux points d'entrée qu'ils devront exercer. Ceci représente la dernière étape du processus d'embauche. On considère que les diplômés du programme de FORPE sont pleinement qualifiés pour s'acquitter des tâches primaires aux lignes d'inspection.

Le plan de formation pour les agents des services frontaliers étudiants a été élaboré et fait sur mesure en fonction des tâches pertinentes que ceux-ci devront accomplir à leur lieu de travail, ce qui pourrait inclure des tâches à la ligne d'inspection primaire. De plus, les agents étudiants reçoivent des conseils et de la formation en cours d'emploi de la part d'agents nommés pour une période indéterminée et de leurs superviseurs et sont jumelés à ceux-ci⁴⁴. » (La même réponse)

Enfin, toujours le 30 août 2006, SPPCC a répondu comme suit à la recommandation du Comité suivant laquelle les étudiants devraient être jumelés avec des employés à temps plein :

« À ce jour, l'ASFC n'a pas étudié l'idée de jumeler des étudiants à des agents à temps plein pendant la période où les étudiants travaillent pour nous. Pendant de longues

⁴⁴ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 2.

Suite de la réponse du gouvernement...

années, l'ASFC (autrefois appelée les Douanes), a embauché des étudiants pour accroître son effectif pendant les périodes de forte activité de l'été, et elle a fait travailler des étudiants à temps partiel pendant toute l'année. Les étudiants ne remplissent pas l'ensemble des fonctions, et ils ont toujours accès à un agent principal ou un superviseur, mais ils sont assez autonomes, et ils sont bien formés pour accomplir ces fonctions.

Cela étant dit, nous examinons actuellement l'ensemble de notre stratégie de recrutement d'agents à temps plein des services frontaliers. Dans ce contexte, nous essayons de déterminer comment l'ASFC a recours aux étudiants pour compléter son effectif, et comment il serait possible de leur faire faire la transition vers des postes à plein temps. L'idée de jumeler les étudiants et des agents pourra être examinée en même temps que d'autres options comme le recours à des programmes de stage, une meilleure utilisation des programmes d'alternance travail-études et la mise en œuvre de programmes du type " cadets "⁴⁵. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Qu'on nous permette cette analyse logique des trois paragraphes de la réponse exposée à la page précédente :

« Avant leur entrée en fonction à l'ASFC, les nouveaux agents engagés dans des postes permanents doivent suivre un programme de formation obligatoire des recrues pour les points d'entrée (FORPE) de 13 semaines [...] On considère que les diplômés du programme de FORPE sont pleinement qualifiés pour s'acquitter des tâches primaires aux lignes d'inspection. »

⁴⁵ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, pp. 3-4.

Il est certain que l'ASFC n'offrirait pas 13 semaines de formation à ses agents permanents si cette formation n'était pas importante à ses yeux. Une telle formation est essentielle, car ce n'est qu'à la fin des cours (auxquels *s'ajoute* plus tard une formation encore plus structurée) que les agents sont « pleinement qualifiés pour s'acquitter des tâches primaires aux lignes d'inspection ».

Ensuite :

« Le plan de formation pour les agents des services frontaliers étudiants a été élaboré et fait sur mesure en fonction des tâches pertinentes que ceux-ci devront accomplir à leur lieu de travail, ce qui pourrait inclure des tâches à la ligne d'inspection primaire. »

Voilà qui est assez paradoxal. On nous dit que les employés permanents sont parfaitement qualifiés pour « s'acquitter des tâches primaires aux lignes d'inspection » une fois qu'ils ont terminé leurs 13 semaines et plus de formation, mais que les responsabilités des étudiants, qui doivent se contenter de trois semaines de formation en cours d'emploi, peuvent aussi « inclure des tâches à la ligne d'inspection primaire ».

On peut se demander pourquoi l'ASFC, qui trouve important d'accorder au moins 13 semaines de formation à ses employés permanents pour qu'ils puissent travailler sur les lignes d'inspection primaire, n'offre que deux ou trois semaines de formation en cours d'emploi à des étudiants appelés à travailler sur ces mêmes lignes.

Il convient de souligner que c'est aux premières lignes que le risque d'erreur est le plus élevé. Les décisions doivent être prises rapidement, sinon il se crée des embouteillages. À la ligne d'inspection secondaire, les agents ont plus de temps pour faire ce qu'ils ont à faire.

Ce ne serait pas si grave si les étudiants affectés aux lignes d'inspection primaire travaillaient sous l'étroite supervision d'employés permanents. Mais voit-on souvent deux agents par guichet? Lorsqu'il travaillait à la rédaction de son rapport de 2005 intitulé *À la limite de l'insécurité*, le Comité a mis la main sur des fiches de temps démontrant que non seulement certains employés à temps partiel travaillaient-ils sans supervision, mais ils travaillaient seuls.

Dans la réponse de SPPCC citée précédemment, on dit : « les élèves ont toujours accès à un agent principal ou un superviseur ». Peut-être bien, mais il y a une différence entre être supervisé et avoir « accès » à un superviseur. Tous les Canadiens ont accès au régime national de soins de santé. La question cruciale est toujours de savoir s'ils peuvent recevoir en temps opportun les soins dont ils ont besoin. Il faut se poser la même question au sujet des étudiants à la formation déficiente qui travaillent à nos postes frontaliers.

Le Comité réitère ce qu'il a dit en 2005 :

« S'il faut recourir à des employés à temps partiel, sur quelque ligne que ce soit et à n'importe quel moment, il n'y a pas de raison qu'ils soient moins bien formés que les agents à temps plein. Soit qu'on embauche un plus grand nombre d'agents à temps plein, soit qu'on donne à leurs collègues à temps partiel une formation identique à la leur⁴⁶. »

On fait courir des risques à ces étudiants en leur demandant d'accomplir des tâches indispensables pour les Canadiens après leur avoir fourni une formation pratique qui pourrait convenir à un emploi dans un restaurant-minute, mais qui est certes insuffisante pour un travail de cette importance et aussi dangereux. Il est tout à fait inconscient de continuer d'employer du personnel de relève de cette façon. C'est une mesure d'économie qui finira par causer une tragédie.

⁴⁶ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Manuel de sécurité du Canada, Édition 2005*, décembre 2004, p. 30.

Problème 6 :

Le besoin d'une formation adéquate pour tous les gardes-frontières en service

Si la fonction d'assurer la sécurité continue de prendre une importance croissante par rapport à la perception de taxes, la formation du personnel aux frontières devra évoluer également. Il est bien d'avoir des systèmes, mais l'efficacité de ces systèmes tient à la qualité des employés qui les font fonctionner. Ces employés doivent acquérir un ensemble de compétences complexes leur permettant de porter des jugements critiques qui contribueront chaque jour à la sécurité de la frontière⁴⁷.

Et il y a deux aspects à considérer. Nos inspecteurs à la frontière doivent évidemment être en mesure de déceler les auteurs de troubles en puissance, mais ils doivent aussi se comporter de manière à ne pas provoquer la colère de gens qui pourraient se sentir victimes de préjugés. L'hostilité et l'amertume ne sont pas de nature à rendre la société canadienne plus sécuritaire, comme le souhaite le Comité.

Il faut une meilleure formation sur les relations humaines.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) élargisse ses programmes de formation conformément à sa nouvelle mission axée sur la sécurité plutôt que sur la perception de taxes⁴⁸. (Recommandé en juin 2005)**
- **Le Comité a recommandé que l'ASFC améliore les programmes de formation destinés au personnel frontalier, en mettant en particulier l'accent sur les éléments visant à améliorer leurs techniques**

⁴⁷ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p.28.

⁴⁸ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 30. Recommandation n°9.

interrogatoires et à rehausser leur sensibilité culturelle⁴⁹. (Recommandé en juin 2005)

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Voici ce qu'a répondu Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC), le 30 août 2006 :

« Le Programme de formation des recrues pour les points d'entrée offre une formation élargie aux nouvelles recrues de l'ASFC. Ce programme de formation comprend des modules sur l'inspection secondaire de l'immigration et l'inspection secondaire des aliments, des plantes et des animaux, en plus des modules de formation des douanes. Les nouvelles connaissances acquises par les recrues leur permettent de mieux aborder les questions de sécurité, qu'elles concernent l'immigration, l'administration douanière ou des problèmes relatifs à l'inspection des aliments, des plantes et des animaux. De plus, le programme comprend de la formation sur les pouvoirs des agents et le recours à la force, incluant l'utilisation de matraques et d'aérosol d'oléorésine de capsicum. Le contenu du Programme de formation des recrues pour les points d'entrée a été validé à la suite de consultations auprès des groupes de discussion, des représentants des domaines de programmes et de la direction du bureau régional dans le but de s'assurer que les divers modules de la prochaine version du programme correspondent au mandat de l'ASFC (janvier 2007).

L'ASFC s'efforce sans cesse d'améliorer ses programmes de formation destinés à tous les employés, y compris les agents des services frontaliers.

⁴⁹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 30. Recommandation n° 10.

Suite de la réponse du gouvernement...

L'ASFC a développé un produit d'apprentissage sur le Web pour les employés qui ont à communiquer face à face avec des clients internes et externes de l'ASFC. Ce produit s'ajoutera aux notions de diversité qui ont été intégrées à d'autres modules de formation couvrant des fonctions spécifiques à un point d'entrée. On demande à tous les agents des services frontaliers de considérer ce produit d'apprentissage comme faisant partie intégrante du Programme de formation obligatoire des recrues pour les points d'entrée. Le produit est également à la disposition de tous les autres employés de l'ASFC.

Les principaux objectifs de cette formation en ligne sur la diversité et les relations raciales sont les suivants :

- Promouvoir la compréhension de notions clés se rapportant à la diversité et aux relations raciales;**
- Fournir des stratégies que les employés de l'ASFC peuvent appliquer au travail, dans le but de promouvoir un service professionnel et équitable à la clientèle multiculturelle et aux employés de l'ASFC;**
- Servir de mécanisme pour amorcer des conversations positives en milieu de travail sur la diversité et les relations raciales.**

Le contenu du Programme de formation des recrues pour les points d'entrée a été validé à la suite des consultations auprès des groupes de discussion, des représentants des domaines de programmes et de la direction du bureau régional. Cela permettra de veiller à ce que la diversité et les compétences telles que les techniques interrogatoires et la sensibilité culturelle soient traitées de façon

appropriée et adéquate dans les divers modules de la prochaine version du programme (janvier 2007)⁵⁰. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

C'est une bonne réponse, en apparence.

Elle suscite cependant quelques questions. Premièrement, à qui la formation s'adresse-t-elle? Cette formation plus exhaustive est-elle fournie uniquement aux nouveaux employés, ou existe-t-il des cours de recyclage pour les anciens employés? Comment peut-on offrir cette formation aux étudiants et autres employés à temps partiel quand ils n'ont droit qu'à trois semaines de formation en cours d'emploi, même s'ils travaillent aux lignes d'inspection primaire?

Deuxièmement, vérifie-t-on si la formation s'avère utile? Y a-t-il des gens qui se sont plaints du manque de sensibilité de certains agents? Comment l'ASFC réagit-elle à ces plaintes et quelle est son attitude à l'égard des employés qui ne mettent pas leurs leçons en pratique?

Nous avons pu entendre de nombreux Canadiens qui ont l'impression de se faire stéréotyper ou stigmatiser. Ils ont besoin de savoir que le système est contrôlé à intervalles réguliers pour assurer que TOUS les Canadiens et les visiteurs sont traités selon certaines règles et avec respect.

⁵⁰ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 4-5.

Problème 7 : **Postes frontaliers dangereux**

Le Comité a appris en 2002 qu'il y avait alors 138 points d'entrée au Canada où le personnel travaillait seul au moins une partie du temps. À ces points d'entrée, un seul agent percevait les droits et les taxes, procédait à des inspections primaires et secondaires, effectuait des vérifications pour l'immigration et faisait l'inspection des aliments. Ces fonctions sont tout simplement trop nombreuses pour qu'un seul agent s'en acquitte de façon satisfaisante⁵¹.

Le Comité s'inquiète depuis que certains postes frontaliers terrestres soient encore tenus par un seul agent. Une personne isolée ne peut guère espérer recevoir rapidement l'aide de la police ou d'autres agents frontaliers en cas d'urgence ou d'une augmentation soudaine de l'activité à la frontière⁵². Pire encore, comment des agents non armés travaillant seuls peuvent-ils faire face aux risques auxquels ils s'exposent en essayant de barrer la route à des criminels ou des terroristes dangereux? La pratique qui consiste à laisser les agents des douanes travailler seuls comporte des risques aussi bien pour ces derniers que pour la sécurité nationale du Canada.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que l'ASFC fasse en sorte qu'aucun agent des douanes ne travaille seul dans un poste frontalier⁵³. (Recommandé en février 2002)**
- **Le Comité a recommandé que l'ASFC veille à ce qu'il y ait au moins deux personnes dans les postes frontaliers terrestres pour au moins la moitié de tous les quarts de travail avant le 31 décembre 2006; et qu'il y ait au moins deux personnes dans tous les postes frontaliers**

⁵¹Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p.24.

⁵² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense* (Ottawa : Sénat du Canada, février 2002), p. 131.

⁵³ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense* (Ottawa : Sénat du Canada, février 2002), p. 132. Recommandation n° 15. B.

pour tous les quarts de travail avant le 31 décembre 2007⁵⁴.
(Recommandé en juin 2005)

- Le Comité a recommandé que l'ASFC augmente considérablement sa capacité d'envoyer du personnel supplémentaire dans les postes frontaliers lorsque surviennent des situations d'afflux ou d'urgence, et qu'elle apporte des preuves à l'appui de cette augmentation de capacité avant le 31 décembre 2006⁵⁵. (Recommandé en juin 2005)

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le 30 août 2006, dans sa réponse aux recommandations du Comité voulant qu'aucun agent des douanes ne travaille seul dans un poste et qu'il y ait au moins deux personnes dans les postes frontaliers terrestres pour au moins la moitié des quarts de travail, et ce avant le 31 décembre 2006, Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) écrivait :

« On a déterminé qu'un montant de 101 millions de dollars du Budget 2006 servira à armer les agents frontaliers et à éliminer les situations où ils travaillent seuls. Une partie des fonds sera utilisée pour embaucher les quelque 400 agents requis pour régler la question des agents qui travaillent seuls. Les plans actuels prévoient l'embauche et la formation de 50 agents en 2007-2008. On espère pouvoir embaucher et former les 350 autres agents en 2008-2009. La réalisation de ce plan dépendra de la disponibilité des recrues qualifiées, qui recevront par la suite une formation sur le port d'armes, et de la capacité de l'ASFC d'offrir aux recrues une formation sur le travail aux points d'entrée. Selon le plan actuel, afin d'accélérer le déploiement, ces agents seront d'abord affectés à leurs postes sans porter d'arme. Ils recevront la formation à l'utilisation des armes à feu ultérieurement⁵⁶. »

⁵⁴ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 25. Recommandation n° 6.

⁵⁵ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 25. Recommandation n° 7.

⁵⁶ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 2-3.

Suite de la réponse du gouvernement...

À la recommandation voulant que l'ASFC augmente considérablement sa capacité d'envoyer du personnel supplémentaire dans les postes frontaliers lorsque surviennent des situations d'afflux ou d'urgence, et ce avant le 31 décembre 2006, SPPCC répondait :

« L'Agence des services frontaliers du Canada a déjà établi des plans et processus pour répondre aux situations d'afflux ou d'urgence. Ces plans ont fait leur preuve et ont été mis en œuvre par le passé. L'Agence des services frontaliers du Canada engagera 270 agents frontaliers additionnels au cours des cinq prochaines années pour répondre à l'augmentation de la demande aux principaux postes frontaliers et améliorer la prestation des services au public. En maintenant un niveau de ressources approprié, l'ASFC conserve une souplesse qui lui permettra de faire face aux situations d'afflux ou d'urgence à court terme⁵⁷. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Toutes les fois que le gouvernement réagit aux observations du Comité à propos d'un problème en prenant des mesures pour corriger le problème en question, le Comité lui en sait gré. Mais avant de lui témoigner sa gratitude, il lui arrive parfois de bougonner un peu : comme d'habitude, on met trop de temps à corriger le problème.

Le Comité veut souligner que le gouvernement a pris deux engagements concernant l'augmentation de l'effectif. Il a d'abord promis d'embaucher 400 nouveaux agents de l'ASFC afin d'éviter que des agents travaillent seuls. Il s'est aussi engagé à embaucher 270 nouveaux agents afin de répondre à la demande croissante aux postes frontaliers. Le Comité suppose donc que 670 nouveaux agents seront engagés, mais cela reste à voir.

⁵⁷ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 3.

Cela étant dit, il ne fait aucun doute que le message a été entendu et que des progrès ont été accomplis. Le Comité attend avec beaucoup d'impatience le jour où tous les postes frontaliers canadiens disposeront de tout le personnel et l'équipement nécessaires pour protéger les Canadiens et assurer la sécurité des employés.

Problème 8 : **Postes frontaliers non branchés**

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a semblé faire quelques progrès en reliant ses 119 postes frontaliers terrestres aux banques de données pertinentes, sauf que certaines de ces banques ne fournissent pas toujours des portraits complets et à jour des personnes auxquelles les agents frontaliers s'intéressent dans leur travail.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que l'ASFC raccorde l'ensemble des 62 postes frontaliers non raccordés et leur fournisse un accès en temps réel à l'ordinateur central des douanes le 1^{er} janvier 2006 au plus tard⁵⁸. (Recommandé en juin 2005)**

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Dans sa réponse, le 30 août 2006, Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) a indiqué :

« L'Agence des services frontaliers du Canada a réalisé d'importants progrès pour ce qui est du raccordement de ses postes en région éloignée. Au cours des deux dernières années, plus de 80 sites se sont vu fournir une connectivité améliorée aux systèmes centraux de l'ASFC.

Il ne reste que trois sites à raccorder entièrement, et l'ASFC travaille à améliorer la connectivité de 18 sites.

⁵⁸ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 42. Recommandation n° 15.

Suite de la réponse du gouvernement...

L'Agence des services frontaliers du Canada a élaboré un plan d'action fondé sur les besoins opérationnels et sur les exigences en matière de sécurité, et elle agit en vue de fournir une connectivité aux autres sites, incluant l'utilisation de la technologie des satellites. Ces travaux devraient être achevés d'ici la fin de l'été 2006⁵⁹. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Même si, au dire de l'ASFC, trois postes frontaliers seulement sur les 119 ne sont pas encore raccordés, on peut se demander à quel point les 116 autres postes le sont vraiment. D'après un sondage effectué par la CEUDA, le syndicat des douanes, 86 postes frontaliers n'ont aucune connexion haute vitesse avec l'ordinateur central des douanes. Le Comité a aussi appris que dans certains postes frontaliers, il fallait autour de 45 minutes juste pour entrer en communication avec le système.

Dans son sondage, la CEUDA posait la question suivante :

Votre poste frontalier terrestre dispose-t-il d'une connexion réseau spécialisée à haute vitesse reliée à l'ordinateur central des Douanes qui vous permet d'utiliser le SASLIP⁶⁰ et effectuer des recherches dans les bases de données SIED/CIPC/SSOBL⁶¹ pour obtenir des avis de surveillance ou des renseignements?

⁵⁹ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 6.

⁶⁰ D'après la CEUDA, SASLIP « désigne le Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire, un logiciel utilisé seulement par les ASF dans les postes frontaliers terrestres et il donne accès à la base de données du SIED. CEUDA, « Plan d'action pour une frontière sécuritaire », novembre 2006, p. 52.

⁶¹ D'après la CEUDA, SIED, CIPC et SSOBL désignent respectivement le Système intégré d'exécution des Douanes, une base de données comprenant ce que les ASF appellent la « liste des personnes indésirables; le Centre d'information de la police canadienne, une base de données d'exécution de la loi canadienne comprenant des renseignements sur les crimes et les criminels; il s'agit, de loin, de la « liste des personnes indésirables » la plus complète au Canada; le Système de données sur l'exécution de la loi, une base de données utilisée par l'Immigration comprenant des dossiers et des fichiers sur des personnes ayant des dossiers d'immigration. CEUDA, « Plan d'action pour une frontière sécuritaire », novembre 2006, p. 52.

Réponses : NON – 82. OUI – 36. N'ont pas répondu – 1.

À supposer que les répondants aient dit la vérité, on peut affirmer que dans 70 p. 100 des postes frontaliers, le personnel n'est pas en mesure d'effectuer rapidement des vérifications préliminaires concernant des personnes ou des véhicules suspects.

Les agents des services frontaliers doivent absolument avoir une connexion haute vitesse à l'ordinateur central des douanes. Sans cela, ils sont privés d'accès à des bases de données cruciales du gouvernement, telles celles du SASLIP et du SSOBL, grâce auxquelles ils peuvent savoir si un voyageur a un casier judiciaire ou est recherché par la police. Sans ce genre d'information, la décision de laisser entrer ou non quelqu'un au Canada comporte une plus grande part d'intuition.

Problème 9 : **Culture du secret : à qui peut-on faire confiance**

Il est du devoir du gouvernement de dévoiler le seuil de tolérance au risque de ses divers systèmes de sécurité⁶².

Le public a le droit d'être renseigné sur les systèmes de sécurité qui sont mis en place avec son argent. Si on ne les informe pas de ces choses, les Canadiens auront du mal à décider intelligemment du comportement à adopter pour assurer leur propre sécurité. Le manque d'information a aussi pour effet d'atténuer le débat sur la façon d'améliorer la sécurité nationale et de mettre des bâtons dans les roues aux Canadiens qui s'inquiètent de la situation et qui voudraient presser les politiciens d'agir.

Il ne s'agit pas de fournir des détails qui pourraient aider les criminels à tirer profit d'une faille dans la sécurité à un endroit donné, que ce soit un poste frontalier, un aéroport ou un port maritime. Mais les Canadiens méritent d'être informés des mesures qui sont prises pour assurer leur protection, et ils ont parfaitement le droit de connaître les résultats des tests visant à mesurer l'efficacité de ces mesures. Ces résultats pourraient être communiqués après un délai de six mois à un an afin de donner le temps au gouvernement d'apporter les correctifs nécessaires en cas de danger⁶³.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que le gouvernement mette sur pied un système d'évaluation périodique de l'efficacité de chacune des composantes des programmes de sécurité nationale du Canada à nos frontières⁶⁴. (Recommandé en juin 2005)**
- **Le Comité a recommandé que le gouvernement communique les résultats des évaluations périodiques de l'efficacité des programmes de**

⁶² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p.16.

⁶³ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p.18.

⁶⁴ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 19. Recommandation n° 2.

sécurité à la frontière, après un délai suffisant, pour remédier aux problèmes mis au jour⁶⁵. (Recommandé en juin 2005)

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Dans sa réponse du 30 août 2006, Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) écrivait :

« L'ASFC a à cœur d'assurer l'évaluation continue de nos programmes de sécurité nationale. Un plan d'évaluation pluriannuel fondé sur les risques, mis à jour annuellement, garantit la couverture des programmes suivant un cycle de 3 à 5 ans. Ce plan indique les évaluations de programmes prioritaires, qui portent sur des aspects cruciaux de nos programmes de sécurité nationale. En outre, la direction a établi et met à jour régulièrement des Instructions permanentes (IP) concernant la mise en œuvre des programmes de sécurité nationale à la frontière. Enfin, on a établi ou on élabore actuellement des cadres de mesure du rendement visant à assurer une surveillance rigoureuse du rendement de tous les programmes.

Les rapports de vérification et d'évaluation de l'ASFC sont diffusés sur les sites Internet de l'ASFC et du Secrétariat du Conseil du Trésor. Au nombre des rapports parus récemment figure une évaluation provisoire du Plan d'action des douanes. Les publications à venir fourniront une évaluation de l'efficacité des programmes Nexus-Aérien, Nexus Maritime et Partenaires en protection. On réalisera d'autres études sur l'efficacité des programmes en se fondant sur les indicateurs de rendement indiqués dans les cadres d'évaluation élaborés pour de nouveaux projets ou initiatives d'envergure (comme les Jeux olympiques de Vancouver). En outre, l'ASFC diffuse sur son site Web les délais d'attente à la frontière. Elle rend

⁶⁵ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 19. Recommandation n° 3.

Suite de la réponse du gouvernement...

des comptes au Parlement tous les ans dans son Rapport ministériel sur le rendement et fait paraître des rapports annuels concernant le Programme sur les crimes de guerre contemporains. D'autres rapports, qui ne font pas l'objet d'une diffusion régulière, peuvent être obtenus sur demande aux termes du processus d'accès à l'information. L'Agence continuera de surveiller l'efficacité de ses programmes et d'en communiquer les résultats aux Canadiens et aux Canadiennes⁶⁶. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Le Comité a demandé à voir les résultats des tests effectués dans le but de mesurer l'efficacité de l'inspection des conteneurs aux points d'entrée et des lecteurs de plaque minéralogique utilisés aux postes frontaliers, ainsi que celle des mesures de vérification de la conformité mises en oeuvre dans le cadre des programmes EXPRES (expéditions rapides et sécuritaires) et NEXUS⁶⁷. De façon générale, il s'est heurté à un mur jusqu'à présent⁶⁸.

Le 31 octobre 2005, Alain Jolicoeur, président de l'Agence des services frontaliers du Canada, tenait ces propos :

« Nous travaillons là-dessus. Évidemment, nous sommes d'avis que la seule façon de nous améliorer, d'une année à l'autre, c'est d'être plus transparents au sujet des résultats. Les préoccupations formulées par les sénateurs lors de notre dernière rencontre se rapportaient à la capacité de nos mécanismes de ciblage de nous permettre de faire des inspections là où il le fallait. Le comité voulait aussi voir des chiffres se rapportant aux résultats. Nous avons pris un engagement que nous honorerons, de donner des résultats globaux d'ici la fin de l'exercice

⁶⁶ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 1.

⁶⁷ NEXUS : NEXUS est un programme conjoint du Canada et des États-Unis conçu pour accélérer le passage à la frontière tant canadienne qu'américaine des voyageurs préautorisés à faible risque. (ASFC, « À propos de NEXUS », <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/travel/nexus/about-sujet-f.html>)

⁶⁸ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 16.

pour montrer nos réussites et pour faire le lien entre l'analyse ciblée et nos bons coups. Nous nous servirons d'un échantillonnage au hasard des conteneurs ou des camions. Nous aurons des chiffres globaux puis nous pourrions être plus précis, sans parler précisément de la fréquence des inspections locales, ce qui pourrait créer des problèmes⁶⁹. »

En juin 2006, l'ASFC nous a présenté les données tirées de son étude sur l'efficacité des appareils de contrôle des conteneurs :

« L'Agence a entrepris une analyse initiale de l'efficacité de la méthode de ciblage, comme en faisait état le document de base mentionné ci-dessus. L'Agence a procédé à plus de 870 examens au hasard de la conformité des conteneurs maritimes entre 2002 et 2005 et il en a découlé aucune saisie de contrebande importante; les examens ciblés au moyen du système d'évaluation des risques ont entraîné 13 saisies importantes dans la seule année de 2005⁷⁰. »

Il s'agit d'un premier pas encourageant sur le long chemin qui mène de la culture du secret à la transparence. Mais, cette réponse du gouvernement, comme nombre d'autres, ne va pas assez loin. Le Comité avait recommandé que le gouvernement « mette sur pied un système d'évaluation périodique de l'efficacité de chacune des composantes des programmes de sécurité nationale du Canada à nos frontières », et nous insistons sur le mot *chacune*. Il y a loin de la coupe aux lèvres avec une seule étude portant sur une des composantes.

Le Comité attend avec impatience les études promises sur l'efficacité des programmes Nexus-Aérien, Nexus Maritime et Partenaires en protection, ainsi que les études sur les questions qui ne sont pas mentionnées dans la réponse du gouvernement, des questions tenues encore plus secrètes comme le défaut d'arrêt à la douane et la gestion des incidents critiques. Le Comité espère que ce pas en avant en annonce de nombreux autres.

⁶⁹ Audiences du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, Fascicule 27, *Témoignages*, Alain Jolicoeur, Agence des services frontaliers du Canada, 31 octobre 2005.

⁷⁰ Agence des services frontaliers du Canada, « Réponses de l'Agence des services frontaliers du Canada aux questions supplémentaires du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense suite à la comparution de M. Jolicoeur, le 19 juin 2006 », juillet 2006, p. 10.

Problème 10 :

Absence d'un système fiable pour signaler les incidents critiques à la frontière

Le signalement d'incidents violents aux points de passage frontaliers est relativement peu fréquent. Mais cela ne veut pas dire que les incidents de ce genre sont inexistantes. Entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006, 65 incidents critiques, dont des menaces verbales, des voies de fait, des menaces à la bombe et des colis suspects, ont été signalés à des postes de l'ASFC⁷¹. Ce n'est pas rien, mais le Comité pense que ce chiffre aurait été plus élevé si l'ASFC avait disposé d'un système fiable de signalement et de catalogage de ce type d'incidents.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) rende obligatoires le signalement et le catalogage rapides des incidents critiques auxquels est confronté le personnel⁷². (Recommandé en juin 2005)**
- **Le Comité a aussi recommandé que l'ASFC présente, dans son rapport annuel au Parlement, une liste des incidents critiques survenus durant l'année⁷³. (Recommandé en juin 2005)**

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le 30 août 2006, dans sa réponse au Comité, Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) a écrit ce qui suit :

« Il est présentement obligatoire pour tous les employés et les gestionnaires de signaler à la Direction de la sécurité de l'administration centrale tout incident critique auquel a été confronté le personnel de l'ASFC.

⁷¹ Agence des services frontaliers du Canada, *Enquêtes de l'ASFC en milieu de travail, Annexe A*, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/work-travail/2006incident-f.html>

⁷² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 38. Recommandation n° 11.

⁷³ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 38. Recommandation n° 12.

Suite de la réponse du gouvernement...

Lorsqu'un incident se produit, on en avise un superviseur sur-le-champ, et on rédige un rapport dès que possible (habituellement au moyen d'un formulaire RC166 – Rapport d'incident relatif à la sécurité). Il n'existe pas de délai prescrit pour la production des rapports, mais ceux-ci sont habituellement préparés dans la semaine qui suit l'incident. Le rapport écrit ou le formulaire RC166, selon le cas, est soumis à l'organisation responsable de la sécurité à l'échelon régional pour suite à donner (le cas échéant), et des copies sont envoyées à la Division de la sécurité organisationnelle et à la Division des affaires internes, au Siège social, pour saisie des données dans une base de données consolidée regroupant l'information sur tous les incidents de sécurité.

L'ASFC présente au Parlement son Rapport ministériel sur le rendement (RMR) annuel, qui fait état des résultats obtenus relativement à la réalisation de ses priorités stratégiques.

L'ASFC publiera sur Internet des statistiques annuelles sur les incidents critiques. Ces statistiques seront disponibles avant le dépôt du RMR de chaque exercice financier. Par conséquent, bien que chaque RMR contienne un lien sur Internet aux statistiques d'incidents critiques⁷⁴, les statistiques en tant que telles ne seront pas publiées dans le cadre du contenu du RMR⁷⁵. »

⁷⁴ Agence des services frontaliers du Canada, « Rapport ministériel sur le rendement 2005-2006 », 23 novembre 2006, http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/0506/BSA-ASF/bsa-asf04_f.asp#s4.

⁷⁵ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p .5.

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Si cette réponse semble indiquer que l'ASFC a pris les mesures qui s'imposaient, la CEUDA, le syndicat des agents des douanes, affirme que l'ASFC ne traite pas tous les rapports d'incidents critiques, de sorte que la gravité de la situation est sous-évaluée. D'après la CEUDA, plusieurs facteurs contribuent à cet état de choses : l'absence de consensus quant à ce qui constitue un « incident critique », le désordre qui caractérise le classement et le dépouillement des rapports (les rapports sont envoyés à divers endroits selon leur type) et l'absence d'organe centralisé chargé d'examiner et de gérer les incidents.

Étant donné tous les dangers auxquels font face les agents frontaliers, ce serait la moindre des choses que le gouvernement veille à définir et à rationaliser les modalités pour signaler les incidents critiques et à apporter des correctifs quand le système fait défaut.

NOUVELLE RECOMMANDATION

- B1. Le Comité recommande qu'aux fins de l'établissement de rapports destinés au public, l'Agence des services frontaliers du Canada définisse ce qui constitue un incident critique et précise le délai maximal avant que ces incidents soient portés à l'attention de la haute direction.**

Problème 11 : **Agents frontaliers non armés**

Une partie du rôle des inspecteurs frontaliers consiste à intercepter des drogues, des armes à feu et des personnes qui tentent d'entrer illégalement au pays et qui, bien souvent, ont déjà trempé dans des activités criminelles. C'est un métier dangereux que d'avoir régulièrement affaire à des gens semblables et de tenter de se mettre en travers de leur chemin.

Il faut ici se poser deux questions. Premièrement, nos agents non armés ont-ils les outils nécessaires pour s'acquitter efficacement de leur rôle, à savoir empêcher les armes, les drogues, les immigrants illégaux et d'autres personnes ou choses indésirables d'entrer au Canada? Deuxièmement, ces agents sont-ils en mesure de se protéger si quelqu'un décidait de leur faire un mauvais parti?

Réponse à la première question :

La *Politique intérimaire portant sur la surveillance de malfaiteurs armés et dangereux* prescrit ce qui suit : « Tout inspecteur des douanes qui reconnaît une personne faisant l'objet d'un avis de surveillance visant un malfaiteur armé et dangereux doit laisser passer la personne et en informer immédiatement la police. » Malheureusement, dans la grande majorité des cas *il n'y a aucune présence policière*. Ou du moins, il n'y en a pas à proximité et il n'y a pas non plus de policiers en mesure de quitter leur travail et de se rendre en toute hâte sur les lieux d'un incident à la frontière.

Des agents frontaliers ont abandonné leur poste en raison de l'absence d'assistance policière et du nombre de voyageurs armés et dangereux qui se présentent à la frontière. En 2006 seulement, on a dénombré 62 cas d'agents frontaliers ayant refusé de travailler, comme ils ont le droit de le faire dans certaines circonstances. Y a-t-il abus ou surutilisation de ce droit? Peut-être.

Réponse à la seconde question :

Les représentants du syndicat répètent depuis des années au Comité que les agents frontaliers devraient être armés pour asseoir leur autorité. Ils affirment aussi qu'ils

ont besoin d'une arme pour assurer leur propre protection⁷⁶, même si certains agents, témoignant à titre personnel, ont prétendu le contraire⁷⁷.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que le gouvernement fédéral arme les agents frontaliers s'il n'est pas disposé à maintenir une présence de la GRC à tous les postes frontaliers terrestres⁷⁸. (Recommandé en juin 2005)**
- **Le Comité a recommandé que le gouvernement, s'il décide d'armer ses agents frontaliers, crée un programme de formation au maniement des armes à feu et de renouvellement du certificat qui répond aux exigences de la formation au maniement des armes à feu de la GRC, ou les dépasse⁷⁹. (Recommandé en juin 2005)**

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Dans sa réponse aux recommandations du Comité, le 30 août 2006, Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) écrivait :

« On a déterminé qu'un montant de 101 millions de dollars du Budget 2006 servira à armer les agents frontaliers et à éliminer les situations où ils travaillent seuls. Une partie des fonds sera utilisée pour embaucher les quelque 400 agents requis pour régler la question des agents qui travaillent seuls. Les plans actuels prévoient l'embauche et la formation de 50 agents en 2007-2008. On espère pouvoir embaucher et former les 350 autres agents en 2008-2009. La réalisation de ce plan dépendra de la disponibilité des recrues qualifiées, qui recevront par la suite une formation

⁷⁶ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p.30-33.

⁷⁷ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Manuel de sécurité du Canada, Édition 2005* (Ottawa : Sénat du Canada, décembre 2004), p.33.

⁷⁸ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 38. Recommandation n° 13.

⁷⁹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 38. Recommandation n° 14.

Suite de la réponse du gouvernement...

sur le port d'armes, et de la capacité de l'ASFC d'offrir aux recrues une formation sur le travail aux points d'entrée. Selon le plan actuel, afin d'accélérer le déploiement, ces agents seront d'abord affectés à leurs postes sans porter d'arme. Ils recevront la formation à l'utilisation des armes à feu ultérieurement.

L'Agence des services frontaliers du Canada a mis sur pied un groupe de travail qui supervisera la mise en œuvre de cette initiative (élaboration des politiques et formation). Ce groupe de travail comprend des membres du syndicat, dans le but d'élaborer les politiques, la formation et les stratégies d'exécution nécessaires. La formation et le renouvellement de certificat seront conformes aux pratiques des autres organismes canadiens d'application de la loi. Les consultations se tiendront de façon suivie avec la GRC et d'autres intervenants tout au long de la planification et de la mise en œuvre de l'initiative d'armement⁸⁰. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Dans son rapport de novembre 2006 intitulé « Plan d'action pour une frontière sécuritaire », la CEUDA, syndicat des agents des douanes, s'interroge sur la nécessité d'attendre dix ans pour armer les agents frontaliers.

« L'ASFC a reçu le mandat de réaliser cette initiative et l'Agence a entamé un processus, qui selon ses dires, ne permettra pas le déploiement d'agents et agentes armés avant l'automne 2007. L'Agence prévoit aussi que l'initiative s'étendra sur une période de dix ans. On s'est grandement questionné sur les raisons pour lesquelles l'armement devrait s'échelonner sur une si longue période de temps. La CEUDA est d'avis que même si une période de dix ans pour la réalisation complète du port d'arme pourra être acceptable pour se plier aux accommodements

⁸⁰ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 6.

nécessaires, la mise en œuvre initiale accélérée de l'armement des agents et agentes est à la fois possible et désirable⁸¹. »

Possible et désirable, en effet.

Trois mois après avoir déclaré la guerre à l'Allemagne, le 10 septembre 1939, le Canada envoyait des troupes au combat en Europe. Or, il faudrait dix ans pour former et armer nos gardes-frontières ?

Non, le Canada n'est pas officiellement en guerre, mais on aurait pensé que les événements du 11 septembre auraient déclenché une sonnette d'alarme au sein de l'administration fédérale. Le gouvernement devrait accélérer le processus d'armement et de formation et, d'ici à ce que les agents frontaliers soient proprement armés et formés, embaucher des policiers en civil pour assurer la protection aux postes frontaliers.

NOUVELLES RECOMMANDATIONS

- B2. Le Comité recommande que l'Agence des services frontaliers du Canada, en attendant de terminer le processus d'armement des gardes-frontières, affecte des agents de la GRC à tous les passages frontaliers ou embauche des policiers qui ne sont pas en fonction pour assurer la protection des agents frontaliers et aider à appréhender les criminels présumés.**
- B3. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada veille à ce qu'aux postes frontaliers dotés d'agents des douanes formés et armés, les agents de l'Agence des services frontaliers du Canada n'aient plus le droit d'abandonner unilatéralement leur poste.**

⁸¹ CEUDA, « Plan d'action pour une frontière sécuritaire », novembre 2006, p. 42,
<http://www.ceuda.pfac.com/fran%E7ais/publications/rapports/autres%20rapports/PAFS.pdf>

Problème 12 : **Défaut d'arrêt à la frontière**

En avril 2006, Alain Jolicoeur, président de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), a informé le Comité que sur une période de six mois, l'ASFC avait enregistré quelque 459 véhicules qui n'avaient pas arrêté à la frontière du Canada, dont seulement 242 avaient été appréhendés. Les défauts d'arrêt à la frontière se passent comme ceci : les voyageurs passent aux petits posters frontaliers sans s'arrêter ou s'arrêtent pour l'inspection primaire, mais prennent la fuite si l'inspection se passe mal. Il arrive que des personnes ne s'arrêtent pas à la frontière par étourderie, mais souvent, elles le font intentionnellement.

Les causes de ce phénomène sont nombreuses : absence de policiers, éclairage insuffisant pour relever les numéros de plaque, absence de caméras pour filmer les infractions, manque de moyens matériels pour faire obstacle aux véhicules comme des pièges à voitures qui peuvent être activées pour arrêter un fuyard. Mais la pire cause est le peu de foi accordé par l'ASFC au danger que représente ce problème pour la sécurité de la population canadienne.

Tout cela nous ramène aux problèmes soulevés à maintes reprises : les postes frontaliers dangereux et à court de personnel, le manque de ressources technologiques, la culture du secret et l'absence de sentiment d'urgence au sujet de graves problèmes.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Le Comité n'avait pas formulé de recommandation à ce sujet.

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Il y a peut-être encore de l'espoir.

Après la comparution de M. Jolicoeur le 19 juin 2006, le Comité a reçu une lettre de l'Agence des services frontaliers du Canada qui disait :

« Cependant, à court et à moyen terme, l'Agence évalue une série de mesures visant à réduire le nombre de défauts d'arrêt à la douane. L'Agence a créé un groupe de travail qui doit effectuer un examen complet de la question. Le groupe de travail définira les secteurs à problème et formulera des solutions intégrées visant à informer les voyageurs, à encourager l'observation volontaire, à imposer l'observation dans la mesure du possible et à fournir des éléments de preuve pour les mesures d'exécution de la loi. Dans les bureaux les plus fréquentés, ces mesures devront être intégrées de façon à ne pas accroître les embouteillages et les retards à la frontière.

L'Agence évalue actuellement l'installation de barrières amovibles pour chacune de ses 345 voies d'inspection au primaire comme un moyen de dissuader les voyageurs de franchir la douane sans s'arrêter. Pour être efficaces, les barrières amovibles dans les voies d'inspection au primaire devront être accompagnées d'autres mesures.

Ces autres mesures pourraient inclure :

- le déploiement de barrières en travers de la route lorsque les bureaux sont fermés;
- l'installation de barrières à la sortie et de signaux d'alarme audibles afin de faire en sorte que les véhicules ne contournent pas l'inspection secondaire lorsqu'ils y sont renvoyés;
- l'installation de barrières de béton au centre de la route, de la frontière jusqu'à une certaine distance au-delà du bureau, afin d'empêcher que la voie en direction des États-Unis ne soit utilisée pour contourner le bureau;
- des caméras automatiques afin de filmer les défauts d'arrêt à la douane comme élément de preuve pour les poursuites judiciaires; d'autres mesures qui pourraient être appropriées pour traiter les questions ou les contraintes locales.

L'Agence étudiera aussi les mesures mises en œuvre par le département de la Sécurité intérieure des États-Unis dans les bureaux d'entrée et l'efficacité de ces mesures. L'Agence coordonnera la mise

en œuvre de certaines mesures avec le département de la Sécurité intérieure des États-Unis, les ministères provinciaux de la voirie et avec les organismes locaux des services d'urgence qui offrent des services aux États-Unis et au Canada.

En plus de la rentabilité et de l'efficacité opérationnelle, les solutions choisies pour être mises en œuvre devront tenir compte de la sécurité des voyageurs, de la sécurité des agents et des questions de responsabilité légale découlant de la mise en place de ces mesures. Les estimations de coûts provisoires, qui continuent d'être analysées, sont importantes pour ces mesures intégrées. L'Agence a entrepris d'autres évaluations afin de déterminer si la sécurité aux postes frontière terrestres entre le Canada et les États-Unis peut être renforcée. Cette évaluation sera faite de concert avec la GRC étant donné que cette dernière est responsable des routes entre les bureaux. »

C'est un début, même s'il est modeste. Mais rien encore sur les questions de modalités, par exemple un système efficace pour faire en sorte que les véhicules envoyés à la ligne secondaire ne quittent pas avant que l'inspection secondaire soit effectuée. Comme l'a dit précédemment M. Jolicoeur, la seule façon d'apporter des améliorations d'année en année est de faire preuve de transparence au sujet des résultats.

Nous pensons comme lui. L'ASFC devrait commencer à publier des données officielles sur les défauts d'arrêt à la frontière et agir en conséquence afin d'en réduire le nombre.

NOUVELLES RECOMMANDATIONS

- B4. Le Comité recommande que l'Agence des services frontaliers du Canada termine son examen et son analyse des mesures de prévention des défauts d'arrêt à la frontière et commence à appliquer ces mesures aux dix postes qui enregistrent le plus grand nombre d'incidents de ce genre, avant le 31 décembre 2008.**
- B5. Le Comité recommande que des mesures efficaces de prévention des défauts d'arrêt à la frontière soient en œuvre d'ici le 31 décembre 2010.**

Problème 13 : **Se doter d'infrastructures de réserve aux postes frontaliers névralgiques**

Certains postes frontaliers terrestres sont manifestement plus importants que d'autres pour le Canada et les États-Unis. Ceux qui voient défiler de gros volumes de personnes, de marchandises et de circulation en général présentent une importance particulière. On parle de plus de six millions de camions, cinq millions de conteneurs, 61 millions de voitures et trois millions d'autobus par année⁸². Leur fermeture totale ou partielle nuirait considérablement à l'économie des deux pays, principalement celle du Canada.

Les ponts et les tunnels entre le Canada et les États-Unis représentent des biens stratégiques indispensables à la sécurité nationale et la santé économique de nos deux nations. Le pont et le tunnel qui relie Windsor et Detroit en sont l'exemple le plus important. On a besoin d'infrastructures de réserve pour réduire la dépendance à l'égard d'installations devenues inutilisables. On pourrait s'en servir advenant la neutralisation d'un point de passage clé⁸³.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que seuls les projets de nouvelles infrastructures séparées et sécuritaires offrant une redondance des moyens au point de passage frontalier de Windsor-Détroit soient envisagés⁸⁴. (Recommandé en juin 2005)**

⁸² Bureau des statistiques sur les transports des États-Unis, 1994-2003, http://bts.gov/programs/international/border_crossing_entry_data/us_canada/index.html.

⁸³ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 47-48.

⁸⁴ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 49. Recommandation n° 20.

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

D'après la réponse fournie par Transports Canada le 7 juillet 2006 :

« Le Partenariat entre le Canada, les États-Unis, l'Ontario et le Michigan concernant le transport à la frontière (le Partenariat), dans le cadre de l'étude du projet de passage international de la rivière Detroit, cherche un emplacement pour construire un nouveau passage de la rivière, des installations d'inspection à la frontière et des routes entre l'autoroute 401 au Canada et le réseau d'autoroutes inter-États aux États-Unis. L'étude a été conçue dans le but de répondre aux exigences environnementales des deux pays.

Le 14 novembre 2005, un responsable du Partenariat binational⁸⁵ pour le développement d'un nouveau passage frontalier Windsor-Detroit a annoncé que les équipes d'étude de l'évaluation environnementale binationale concentreraient leurs efforts sur un nouveau passage frontalier et les installations d'inspection dans la zone industrielle de l'ouest de Windsor. À la suite de cette annonce, certaines solutions de passage retenues par l'équipe de l'étude de l'évaluation environnementale du Partenariat en juin 2005 ont été supprimées lesquelles, entre autres, ne prévoyaient pas d'infrastructures frontalières séparées et sécuritaires. Parmi ces propositions, il y avait le projet de deux voies réservées aux camions, mis de l'avant par le *Detroit River Tunnel Partnership*; on a établi qu'il n'était pas adapté aux besoins à long terme de la région. Il y avait également l'élargissement du pont Ambassador; on a établi qu'il n'était pas pratique en raison des répercussions que ce

⁸⁵ Le Partenariat entre le Canada, les États-Unis, l'Ontario et le Michigan concernant le transport à la frontière (le Partenariat), dans le cadre de l'étude du projet de passage international de la rivière Detroit, cherche un emplacement pour construire un nouveau passage de la rivière, des installations d'inspection à la frontière et des routes entre l'autoroute 401 au Canada et le réseau d'autoroutes inter-États aux États-Unis. L'étude a été conçue dans le but de répondre aux exigences environnementales des deux pays.

Suite de la réponse du gouvernement...

projet aurait sur la collectivité au point de vue installations d'inspection et routes d'accès au Canada.

Le 30 mars 2006, TC a reçu une nouvelle soumission de la *Ambassador Bridge Company* pour le projet d'amélioration du pont Ambassador. En vertu de ses obligations aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la *Loi sur la protection des voies navigables*, TC examinera et répondra à la proposition. TC croit au processus binational et continue à remplir ses responsabilités législatives et réglementaires⁸⁶. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement souhaite avant tout augmenter sa capacité. La mise en place d'infrastructures de réserve dans l'éventualité où un pont ou un tunnel serait neutralisé par une catastrophe d'origine humaine ou naturelle ne semble donc pas figurer parmi ses principales préoccupations.

Mais c'est une question importante pour le Comité et nous trouvons encourageant d'apprendre que les solutions proposées pour accroître la capacité, à savoir l'élargissement du tunnel de Windsor-Detroit et l'élargissement à quatre voies du pont Ambassador, ont été rejetées. C'est une bonne nouvelle.

Le Comité a décrié l'échéance de 2013. Nous pensions qu'il aurait convenu de hâter la mise en oeuvre de mesures aussi essentielles à l'économie du Canada et des États-Unis.

Ce n'est pas ce qu'on a fait, alors inutile de perdre notre peine et notre temps. Espérons seulement que le gouvernement fera l'impossible pour respecter l'échéance de 2013. La construction d'un nouveau pont saura susciter des soupirs de soulagement et des applaudissements nourris dans les toujours turbulentes salles du Sénat.

⁸⁶ Transports Canada, « Réponse aux recommandations du Comité », 7 juillet 2006, p. 11.

Problème 14 :

L’interchangeabilité des services d’inspection, une façon d’éviter des ennuis à la frontière

Les principaux points de passage frontalier entre le Canada et les États-Unis – les ponts et tunnels qui permettent le passage de la majorité des gens et des marchandises dans un sens et dans l’autre – sont inutilement vulnérables, en partie parce que les voyageurs et les camions les franchissent chaque jour *avant* de subir une inspection.

Ce système est dangereux parce qu’un véhicule non inspecté pourrait s’immobiliser au milieu d’un tunnel ou d’un pont et faire éclater une bombe, paralysant un lien vital pour le bien-être de la population canadienne.

L’interchangeabilité des inspections, un processus de contrôle des personnes et des marchandises avant le départ du pays d’origine, réduirait cette vulnérabilité.

Il existe une différence entre le prédédouanement à la frontière terrestre et l’interchangeabilité des inspections. Suivant le principe de prédédouanement, un seul pays peut mener des activités à l’étranger, alors que l’interchangeabilité des inspections implique une réciprocité, c’est-à-dire que les deux pays peuvent procéder à des inspections préalables à n’importe quel poste frontalier⁸⁷. Il s’agit donc, dans le second cas, d’un prédédouanement bilatéral.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que le gouvernement fasse le nécessaire, avec la collaboration des États-Unis, pour élargir le prédédouanement à l’interchangeabilité des inspections à l’échelle du continent, à tous les points de passage aux ponts et aux tunnels⁸⁸. (Recommandé en juin 2005)**

⁸⁷ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l’insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p.42.

⁸⁸ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l’insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 45. Recommandation n° 18.

- Le Comité a recommandé que le gouvernement fédéral élabore et publicise un plan de mise en œuvre du prédédouanement, comportant des échéanciers clairs⁸⁹. (Recommandé en juin 2005)

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le 30 août 2006, Sécurité publique et Protection civile Canada a répondu ce qui suit :

« Le 17 décembre 2004, le Canada et les États-Unis ont annoncé qu'ils réaliseraient un projet pilote de prédédouanement de la frontière terrestre à deux endroits. Un projet pilote sera réalisé au pont Peace, où les fonctions d'inspection à la frontière des États-Unis seront transférées de Buffalo (New York) à Fort Erie (Ontario). Les installations d'inspection canadiennes seront transférées du côté américain de la frontière au pont des Mille-Îles.

Le prédédouanement exige le transfert des opérations frontalières d'un pays à l'autre. Il est appliqué avec succès pour le transport aérien depuis plusieurs décennies, avec des agents des services frontalières des États-Unis qui assurent le précontrôle des passagers (mais pas du fret aérien) à destination des États-Unis dans certains aéroports canadiens.

Les représentants officiels du Canada et des États-Unis collaborent présentement afin de conclure aussitôt que possible un accord de prédédouanement terrestre, et il sera probablement nécessaire d'effectuer des modifications législatives.

L'interchangeabilité des services d'inspection comprend un double prédédouanement à la frontière terrestre, ayant pour résultat que, au même passage frontalier, les opérations frontalières américaines se dérouleraient au

⁸⁹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 45. Recommandation n° 17.

Suite de la réponse du gouvernement...

Canada et les opérations frontalières canadiennes se dérouleraient aux États-Unis.

Le Canada a soutenu être prêt à prendre en considération l'interchangeabilité des services d'inspection à certains passages frontaliers où il est le plus logique de le faire. Cependant, elle ne serait pas recommandée dans le cas du pont Peace, du pont des Milles-Îles ou du pont Ambassador, à moins que l'on ne traite des contraintes géographiques actuelles associées à ces passages.

L'interchangeabilité des services d'inspection nécessiterait les mêmes instruments que le simple prédédouanement à la frontière terrestre, à savoir un accord de gouvernement à gouvernement ainsi que des modifications législatives⁹⁰. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Les contraintes géographiques, un prétexte pour ne rien tenter

En fait, il suffirait que les deux pays fassent un échange de terrains pour tous les ponts et les tunnels qui relient le Canada et les États-Unis, afin que chaque pays possède des petites zones territoriales chez l'autre. L'idée n'est pas nouvelle : ainsi, les ambassades représentent des territoires étrangers à l'intérieur de nos frontières. La superficie de terrain échangée devrait être à peu près la même de part et d'autre de chaque passage. Des autoroutes protégées devront être aménagées là où les terrains échangés ne sont pas contigus au passage.

L'interchangeabilité des services d'inspection est une bonne idée, mais on tarde à la mettre en œuvre parce que ni le gouvernement du Canada ni les États-Unis ne souhaitent que des étrangers armés fouillent des personnes sur leur propre

⁹⁰ Sécurité publique et Protection civile Canada, « Réponse de SPPCC et du Portefeuille aux rapports du CSPSND », 30 août 2006, p. 7-8.

territoire. Grâce aux échanges de terrain, ces fouilles se dérouleraient sous la compétence du pays voisin.

NOUVELLE RECOMMANDATION

- B6. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada entame les négociations avec les États-Unis afin d'effectuer des échanges de terrains/transferts de souveraineté afin que les agents des douanes puissent effectuer le prédédouanement avant qu'un véhicule ou une personne n'ait accès à un pont ou tunnel international.**

Problème 15 :

Aucun projet d'interchangeabilité des inspections au nouveau point de passage à Windsor-Detroit

Au problème n°12, il était question du projet qu'a le gouvernement de construire un nouveau pont dans la région de Windsor-Detroit. S'il y a un endroit où on devrait mettre en application le principe d'interchangeabilité des inspections, c'est bien celui-là.

Premièrement, il s'agira d'une nouvelle structure, et il est beaucoup plus facile d'ériger des installations d'inspection à un nouveau passage que de moderniser un passage existant. Deuxièmement, les postes frontière entre l'Ontario et le Michigan représentent des points de passage indispensables pour la santé économique du Canada.

Les inspecteurs canadiens et américains devraient changer de place à la frontière, afin d'empêcher les malfaiteurs d'entrer dans leur pays et de retenir tout chargement susceptible d'endommager un point de passage terrestre. Il est préférable d'intercepter un camion dont les occupants veulent faire sauter un pont avant qu'il ne s'engage sur ce pont⁹¹.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que tout nouveau passage frontalier construit à Windsor-Detroit comporte des installations de prédédouanement⁹². (Recommandé en juin 2005)**

⁹¹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p.49

⁹² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 49. Recommandation n° 21.

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le 7 juillet 2006, Transports Canada a répondu ainsi :

« Le Partenariat accepte d'envisager le prédédouanement si le gouvernement du Canada et les États-Unis sont en mesure de conclure les ententes nécessaires et s'il est possible de les mettre en œuvre en respectant le calendrier établi pour le projet de passage frontalier Windsor-Detroit. Compte tenu de ce qui précède, le Partenariat élabore actuellement une analyse de rentabilisation à l'égard d'installations douanières ou d'inspection, afin de construire des installations au Canada et aux États-Unis⁹³. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Alain Jolicoeur, président de l'Agence des services frontaliers du Canada, a indiqué au Comité que l'interchangeabilité représente l'option privilégiée pour la conduite des inspections aux passages frontaliers⁹⁴.

Cela va de soi, il nous semble. Le gouvernement devrait accorder une certaine priorité à la ratification et la mise en œuvre d'un accord en ce sens, dans le cadre du projet de Passage international de la rivière Detroit (PIRD). En outre, le tunnel Windsor-Detroit et le pont Ambassador sont trop indispensables à l'économie du Canada et des États-Unis pour procurer quelque avantage que ce soit aux terroristes qui veulent les prendre pour cibles, d'où la nécessité de moderniser ces passages frontaliers de manière à pouvoir inspecter les véhicules avant qu'ils les franchissent.

⁹³ Transports Canada, « Réponse aux recommandations du Comité », 7 juillet 2006, p. 11-12.

⁹⁴ M. Jolicoeur a expliqué au Comité : « Si nous avons un traité avec les États-Unis et que notre projet de loi sur le prédédouanement est adopté, cela nous donne de facto les outils pour l'interchangeabilité. [...] C'est de loin la meilleure option pour les douanes et la protection de la frontière et, à certains endroits, ce serait la meilleure solution. » Audiences du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, Fascicule 27, *Témoignages*, Alain Jolicoeur, président de l'Agence des services frontaliers du Canada, 31 octobre 2005.

NOUVELLES RECOMMANDATIONS

- B7.** Le Comité recommande que tout nouveau passage frontalier entre le Canada et les États-Unis comporte des installations de prédédouanement, afin que chaque pays puisse vérifier les véhicules voulant entrer sur son territoire avant qu'ils ne franchissent la frontière.
- B8.** Le Comité recommande que le tunnel Windsor-Detroit et le pont Ambassador soient dotés d'installations de prédédouanement, afin que chaque pays puisse vérifier les véhicules voulant entrer sur son territoire avant qu'ils ne franchissent la frontière.
- B9.** Le Comité recommande que soit effectué le transfert de souveraineté correspondant pour l'aire d'inspection et que soit aménagée une route à accès limité menant au nouveau pont.

Problème 16 : **Une situation d'urgence au passage frontalier** **Windsor-Detroit**

L'importance des passages frontaliers vers le Canada à Windsor-Détroit est tellement grande dans l'ensemble, et les répercussions de la perturbation permanente de l'un d'entre eux seraient tellement graves, que le Comité voit dans la situation actuelle un « état d'urgence » pour la sécurité du Canada. Cela dit, le gouvernement fédéral a à la fois le mandat et l'obligation, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de remédier au problème en établissant un nouveau poste frontalier aussi rapidement que possible. Il devrait y pourvoir en déposant un texte de loi qui accorde au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile le pouvoir d'accélérer la construction d'infrastructures frontalières clés⁹⁵.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que le gouvernement fédéral, dans l'intérêt de la sécurité nationale, présente un texte de loi accordant au gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, le pouvoir d'accélérer la construction d'infrastructures frontalières⁹⁶. (Recommandé en juin 2005)**

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Dans sa réponse au Comité, le 7 juillet 2006, Transports Canada écrivait :

« Le projet d'évaluation environnementale du passage frontalier Windsor-Detroit est conforme aux exigences législatives en place dans les deux pays, à savoir la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE), la *Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario* (LEEO) et la *National Environmental Policy Act* (NEPA) des

⁹⁵ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 64.

⁹⁶ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 65. Recommandation n° 23.

Suite de la réponse du gouvernement...

États-Unis. Une nouvelle loi fédérale n'accélérerait pas le processus d'évaluation environnementale. Le projet serait quand même nécessaire pour se conformer à la LEEO et à la NEPA, en vertu desquelles il est obligatoire de réaliser une évaluation environnementale exhaustive en comparant un certain nombre de solutions. Au Canada, le processus de planification prévu par la LEEO est un cadre solide d'analyse et de consultation à l'égard des options de choix d'un nouveau passage frontalier.

L'étude de planification et d'évaluation environnementale du passage frontalier Windsor-Detroit sera réalisée en trois ans; un temps record pour une évaluation environnementale de cette envergure et complexité. Le calendrier est nécessaire pour garantir une évaluation systématique et exhaustive de solutions raisonnables et prudentes, y compris la consultation avec tous les intervenants concernés et la collecte de documents afin d'obtenir rapidement l'approbation environnementale, conformément aux lois en vigueur dans les deux pays.

En mars 2006, les responsables du Partenariat ont annoncé les solutions retenues pour la construction du nouveau pont, des installations douanières et des routes d'accès. Dans l'ensemble, l'évaluation environnementale se déroule selon le calendrier établi et avance bien.

La prochaine étape du calendrier d'étude agressif établi pour le processus d'évaluation environnementale consiste à présenter les rapports finaux, d'ici la fin de l'année 2007, afin que le Partenariat puisse poursuivre avec la conception et la construction. Le Partenariat continue à chercher des possibilités d'accélérer le calendrier, à condition que cela ne compromette pas la possibilité d'obtenir les approbations environnementales.

Suite de la réponse du gouvernement...

En outre, la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* (projet de loi C-3) créera une norme pour tous les ponts et tunnels. La Loi comprend une disposition en vertu de laquelle le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Transports, prendre des règlements concernant la sûreté des ponts et tunnels internationaux. Plus particulièrement, les propriétaires et exploitants de ponts et tunnels internationaux seraient tenus :

- d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de sûreté;
- de préciser les éléments qui doivent figurer dans les plans de sûreté;
- d'exiger tout renseignement sur la sûreté des ponts et tunnels internationaux.

La Chambre des communes a procédé à la deuxième lecture du projet de loi et l'a renvoyé au comité le 1^{er} mai 2006⁹⁷. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

La présentation d'un texte de loi accordant au gouverneur en conseil le pouvoir d'accélérer la construction d'infrastructures frontalières.

Notre demande était raisonnable. Rien n'a été fait. Le pont doit être construit sans délai. [Voir le problème n^o 13, « inutile de perdre notre peine et notre temps ».]

⁹⁷ Transports Canada, « Ministre des Transports : Réponse aux recommandations du Comité », 7 juillet 2006, p. 12.

Problème 17 :

Besoin de sensibiliser la population aux avantages d'avoir des postes frontaliers plus sûrs entre le Canada et les États-Unis

Les passages frontaliers à Windsor-Detroit constituent un lien continental très important. Tels les gazoducs qui acheminent le gaz naturel de l'Ouest canadien jusqu'aux États américains de la côte du Pacifique, ou les lignes de transport d'électricité qui relient le Nord du Québec au Nord-Est des États-Unis, le corridor de Windsor-Detroit représente un lien indispensable pour la prospérité économique du Centre du Canada et du Midwest américain⁹⁸.

Il est dans l'intérêt du Canada – et de l'ensemble des États-Unis – de bien comprendre les conséquences des lenteurs dans l'amélioration des passages frontaliers entre les deux pays à Windsor-Detroit⁹⁹.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

- **Le Comité a recommandé que le gouvernement fédéral finance une campagne d'information qui fera connaître aux Canadiens et aux Américains les avantages, tant du point de vue de la sécurité que de celui de l'économie, d'une action rapide des deux côtés de la frontière en vue d'améliorer les postes frontaliers, et ce qu'il pourrait en coûter de ne rien faire sur ce plan¹⁰⁰. (Recommandé en juin 2005)**

⁹⁸ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 50.

⁹⁹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 59.

¹⁰⁰ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 60. Recommandation n° 22.

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

En juillet 2006, le Bureau du Conseil privé (BCP) a répondu au Comité :

« Le gouvernement du Canada a pris des mesures importantes pour veiller à ce que les processus frontaliers permettent d'éliminer les menaces aux Canadiens et aux Canadiennes, tout en simplifiant le passage des voyageurs et des biens à faible risque, afin de soutenir la croissance du commerce et la poursuite des investissements au Canada. Ces mesures comprennent la sensibilisation au pays et auprès de nos partenaires américains.

La Direction de la promotion des intérêts canadiens aux États-Unis et de la liaison avec les missions, d'Affaires étrangères Canada, de même que le Secrétariat de la Représentation à Washington, établi à l'ambassade du Canada à Washington, sont voués à la promotion des intérêts et des politiques du gouvernement aux États-Unis. Une part importante de leurs fonctions consiste à accroître le degré de conscience envers l'importance de la frontière pour la sécurité et l'économie des deux pays.

Des activités ont lieu à tous les niveaux :

- Un groupe de hauts fonctionnaires du Canada (commissaire de la GRC; directeur du SCRS; président de l'ASFC; sous-ministre de Citoyenneté et Immigration) a participé à des réunions au Capitole, le 15 juin 2006. Ils ont rencontré des membres de la Chambre des représentants et du Sénat afin de leur fournir des renseignements précis sur la contribution du Canada à la sécurité, donnant suite ainsi aux arrestations à Toronto et à Kingston liées à des allégations d'activités terroristes.

Suite de la réponse du gouvernement...

- **L'ambassade du Canada à Washington a tenu une réception en l'honneur du caucus des Congressional Friends of Canada (Amis du Canada au Congrès), nouveau groupe bipartisan de représentants élus, le 21 juin 2006**
- **Les représentants du Canada collaborent avec la coalition des Affaires pour la sécurité économique, le Tourisme et Échange (BESTT), un groupe de la base composé d'entreprises des deux côtés de la frontière qui se préoccupent des répercussions éventuelles de l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (WHTI). L'ambassade a facilité la visite de lobbying de BESTT à Washington, DC, en février 2006, où la sécurité de la frontière et la libre circulation des biens et des voyageurs légitimes ont été discutées.**
- **Des missions canadiennes responsables de régions frontalières canado-américaines (Anchorage, Seattle, Denver, Minneapolis, Detroit, Buffalo et Boston) effectueront une série d'activités communautaires transfrontalières au cours de l'été 2006 afin de renforcer les relations avec les intervenants frontaliers et partager des messages clés sur la sécurité à la frontière.**
- **Des éditoriaux sont envoyés régulièrement aux journaux américains afin de réfuter les allégations de faiblesse de la sécurité à la frontière canadienne, en particulier en réponse au mythe selon lequel les pirates de l'air du 11 septembre sont entrés aux États-Unis en passant par le Canada.**

Suite de la réponse du gouvernement...

- **L'ambassadeur et les consuls généraux du Canada font régulièrement des discours dans le cadre de réunions de chambres de commerce, de forums communautaires et de conférences du milieu universitaire relativement à l'engagement du Canada envers la sécurité et la facilitation à nos frontières.**

Au pays, l'Agence des services frontaliers du Canada a créé un site Web (www.cbsa-asfc@gc.ca) destiné à informer le public canadien des projets de la WHTI et des papiers nécessaires pour entrer aux États-Unis aujourd'hui, au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007¹⁰¹. »

DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT

Le Comité appuie tous les efforts du gouvernement visant à promouvoir les intérêts du Canada en ce qui a trait à la sécurité des frontières. Cependant, au lieu d'écouter la voix de la raison, les politiciens préfèrent prêter oreille aux électeurs, qui leur tiendront rigueur si quelque chose n'est pas à leur goût.

Au cours de leurs voyages aux États-Unis, les membres du Comité ont eu droit au même refrain de la part de nombreux politiciens : « les gens ne nous parlent pas de ces choses qui vous tiennent tant à cœur, il n'y a que vous qui en parlez ». (Ils ont eu la gentillesse de ne pas ajouter « et vous comptez pour de la frime », mais nous avons saisi le message.)

Pour convaincre les politiciens de prendre des mesures pour protéger les relations économiques entre le Canada et les États-Unis, les autorités canadiennes vont devoir s'adresser aux citoyens américains qui doivent leur emploi à ces relations et les convaincre de la nécessité d'agir pour le préserver.

Il ne suffit pas de discuter de la question en haut lieu. Envisageons d'autres moyens de sensibilisation : annonces à la radio ou à la télévision, illustrés, blogs.

¹⁰¹ Bureau du Conseil privé, « Réponse du Bureau du Conseil privé », juillet 2006, p. 4-5.

Pourquoi pas une pub pendant le Superbowl? Peu importe. Il faut agir. Ces relations sont trop importantes pour la prospérité économique de tous les Canadiens. On doit dépenser un peu d'argent pour en faire la promotion auprès des bonnes personnes.

NOUVELLE RECOMMANDATION

B10. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada ordonne une campagne pluriannuelle exhaustive de communications de masse visant à mieux informer les Canadiens et les Américains habitant près de la frontière de l'importance d'une frontière sûre et propice au commerce dans l'intérêt de l'économie des deux pays.

ANNEXE I

Ordre de renvoi

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 27 avril 2006 :

L'honorable sénateur Kenny propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la politique de sécurité nationale du Canada. Le comité sera en particulier autorisé à examiner :

a) la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada et sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque et de prévenir ces situations, ainsi que la capacité du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile de remplir son mandat;

b) les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, corrigent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;

c) les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements;

d) la sécurité de nos frontières et de nos infrastructures essentielles.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus lors de la trente-septième et trente-huitième législatures soient déferés au Comité;

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 mars 2007 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mai 2007.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat
Paul C. Bélisle

ANNEXE II

Index des recommandations

Manuel de sécurité du Canada 2005

Problème 1 : Le besoin d'un changement de culture à nos frontières

- Le Comité a recommandé que le gouvernement révise les montants de l'exemption personnelle de façon à permettre à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) de se concentrer davantage sur la sécurité. Cette révision devrait comprendre une harmonisation avec les États-Unis d'ici 2007 et des augmentations bilatérales graduelles jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par visite d'ici 2010¹⁰². (Juin 2005) ...**Page 4**

Problème 2 : Piètre identification de la menace à la frontière

- Le Comité a recommandé que l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) présente, avant le 30 juin 2003, des preuves concrètes montrant qu'elle a donné suite aux recommandations de la vérificatrice générale visant la prestation d'une formation améliorée destinée à aider les membres du personnel des aéroports à repérer « toute personne susceptible de s'engager dans des activités criminelles ou de menacer la sécurité des Canadiens ». ...**Page 8**

L'ASFC doit aussi démontrer qu'elle a pris les mesures nécessaires pour avoir accès aux banques de données des services de police pouvant faciliter ce type d'identification, et qu'elle a offert à ses employés la formation et la technologie nécessaires pour tirer profit de ces banques de données¹⁰³. (Recommandé en janvier 2003)

¹⁰² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 14, recommandation n° 1.

¹⁰³ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens* (Ottawa : Sénat du Canada, janvier 2003), p. 29, recommandation n° I. 2.

- Le Comité a également recommandé que l'ASFC rationalise les données qu'utilisent les agents des lignes d'inspection primaire et secondaire et en améliore la qualité¹⁰⁴. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 9**

Problème 3 : L'absence de documents fiables

- Le Comité a recommandé que, d'ici 2007, le gouvernement exige, pour tous les voyageurs qui entrent au Canada (y compris les Canadiens), des documents :
 - a) infalsifiables;
 - b) lisibles par machine;
 - c) contenant un identificateur biométrique;
 - d) dont on sait qu'ils ont été délivrés sur la foi d'une identification fiable¹⁰⁵. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 15**

Problème 4 : Effectifs insuffisants

- Le Comité a recommandé que le nombre d'employés de l'Agence des services frontaliers du Canada permette de fournir des services de sécurité compatibles avec l'accroissement de la menace lié à l'augmentation de la circulation et des facteurs de menace aux postes frontaliers terrestres entre le Canada et les États-Unis ces dernières années¹⁰⁶. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 21**

¹⁰⁴ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 42, recommandation n° 16.

¹⁰⁵ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 46, recommandation n° 19.

¹⁰⁶ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 24, recommandation n° 5.

Problème 5 : Formation insuffisante pour les agents frontaliers à temps partiel

- Le Comité a recommandé que tous les membres du personnel affectés à la ligne d'inspection primaire, y compris les employés nommés à court terme, reçoivent la meilleure formation possible¹⁰⁷. (Recommandé en février 2002) ...**Page 26**

Le Comité a recommandé que l'ASFC ne déploie que des inspecteurs ayant reçu une formation complète pour s'acquitter des tâches primordiales aux lignes d'inspection¹⁰⁸. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 26**

Le Comité a recommandé que l'ASFC examine la possibilité de jumeler des étudiants avec des inspecteurs à plein temps aux postes frontaliers terrestres, de sorte que les étudiants puissent acquérir à la fois un revenu d'été et des crédits en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales dans les domaines du maintien de l'ordre et de la sécurité¹⁰⁹. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 26**

Problème 6 : Le besoin d'une formation adéquate pour tous les gardes-frontières en service

- Le Comité a recommandé que l'ASFC élargisse ses programmes de formation conformément à sa nouvelle mission axée sur la sécurité plutôt que sur la perception de taxes¹¹⁰. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 32**

¹⁰⁷ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense* (Ottawa : Sénat du Canada, février 2002), p. 131, recommandation n° 15.A.

¹⁰⁸ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 24, recommandation n° 4.

¹⁰⁹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 28, recommandation n° 8.

¹¹⁰ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 30, recommandation n° 9.

- Le Comité a recommandé que l'ASFC améliore les programmes de formation destinés au personnel frontalier, en mettant en particulier l'accent sur les éléments visant à améliorer ses techniques interrogatoires et à rehausser sa sensibilité culturelle¹¹¹. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 32**

Problème 7 : Postes frontaliers dangereux

- Le Comité a recommandé que l'ASFC fasse en sorte qu'aucun agent des douanes ne travaille seul dans un poste frontalier¹¹². (Recommandé en février 2002) ...**Page 36**
- Le Comité a recommandé que l'ASFC veille à ce qu'il y ait au moins deux personnes dans les postes frontaliers terrestres pour au moins la moitié de tous les quarts de travail avant le 31 décembre 2006; et qu'il y ait au moins deux personnes dans tous les postes frontaliers pour tous les quarts de travail avant le 31 décembre 2007¹¹³. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 36**
- Le Comité a recommandé que l'ASFC augmente considérablement sa capacité d'envoyer du personnel supplémentaire dans les postes frontaliers lorsque surviennent des situations d'afflux ou d'urgence, et qu'elle apporte des preuves à l'appui de cette augmentation de capacité avant le 31 décembre 2006¹¹⁴. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 37**

Problème 8 : Postes frontaliers non branchés

- Le Comité a recommandé que l'ASFC raccorde l'ensemble des 62 postes frontaliers non raccordés et leur fournisse un accès en temps réel à

¹¹¹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 30, recommandation n° 10.

¹¹² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense* (Ottawa : Sénat du Canada, février 2002), p. 132, recommandation n° 15. B.

¹¹³ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 25, recommandation n° 6.

¹¹⁴ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 25, recommandation n° 7.

l'ordinateur central des douanes le 1^{er} janvier 2006 au plus tard¹¹⁵.
(Recommandé en juin) ...**Page 40**

Problème 9 : Culture du secret: à qui peut-on faire confiance?

- Le Comité a recommandé que le gouvernement mette sur pied un système d'évaluation périodique de l'efficacité de chacune des composantes des programmes de sécurité nationale du Canada à nos frontières¹¹⁶.
(Recommandé en juin 2005) ...**Page 43**
- Le Comité a recommandé que le gouvernement communique les résultats des évaluations périodiques de l'efficacité des programmes de sécurité à la frontière, après un délai suffisant, pour remédier aux problèmes mis au jour¹¹⁷. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 43**

Problème 10 : Absence d'un système fiable pour signaler les incidents critiques à la frontière

- Le Comité a recommandé que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) rende obligatoires le signalement et le catalogage rapides des incidents critiques auxquels est confronté le personnel¹¹⁸.
(Recommandé en juin 2005) ...**Page 47**
- Le Comité a aussi recommandé que l'ASFC présente, dans son rapport annuel au Parlement, une liste des incidents critiques survenus durant l'année¹¹⁹. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 47**

¹¹⁵ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 42, recommandation n° 15.

¹¹⁶ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 19, recommandation n° 2.

¹¹⁶ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 19, recommandation n° 3.

¹¹⁸ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 38, recommandation n° 11.

¹¹⁹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 38, recommandation n° 12.

Problème 11 : Agents frontaliers non armés

- Le Comité a recommandé que le gouvernement fédéral arme les agents frontaliers s'il n'est pas disposé à maintenir une présence de la GRC à tous les postes frontaliers terrestres¹²⁰. (Recommandé en juin 2005) **...Page 51**
- Le Comité a recommandé que le gouvernement, s'il décide d'armer ses agents frontaliers, crée un programme de formation au maniement des armes à feu et de renouvellement du certificat qui répond aux exigences de la formation au maniement des armes à feu de la GRC, ou les dépasse¹²¹. (Recommandé en juin 2005) **...Page 51**

Problème 12 : Défaut d'arrêt à la frontière

Pas de recommandations antérieures. Voir les nouvelles recommandations à l'annexe III.

Problème 13 : Se doter d'infrastructures de réserve aux postes frontaliers névralgiques

- Le Comité a recommandé que seuls les projets de nouvelles infrastructures séparées et sécuritaires offrant une redondance des moyens au point de passage frontalier de Windsor-Détroit soient envisagés¹²². (Recommandé en juin 2005) **...Page 58**

Problème 14 : L'interchangeabilité des services d'inspection, une façon d'éviter des ennuis à la frontière

- Le Comité a recommandé que le gouvernement fasse le nécessaire, avec la collaboration des États-Unis, pour élargir le prédédouanement à

¹²⁰ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 38, recommandation n° 13.

¹²¹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 38, recommandation n° 14.

¹²² Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 49, recommandation n° 20.

l'interchangeabilité des inspections à l'échelle du continent, à tous les points de passage aux ponts et aux tunnels¹²³. (Recommandé en juin 2005)

...Page 61

- Le Comité a recommandé que le gouvernement fédéral élabore et publicise un plan de mise en œuvre du prédédouanement, comportant des échéanciers clairs¹²⁴. (Recommandé en juin 2005) ...Page 62

Problème 15 : Aucun projet d'interchangeabilité des inspections au nouveau point de passage à Windsor-Detroit

- Le Comité a recommandé que tout nouveau passage frontalier construit à Windsor-Detroit comporte des installations de prédédouanement¹²⁵. (Recommandé en juin 2005) ...Page 65

Problème 16 : Une situation d'urgence au passage frontalier Windsor-Detroit

- Le Comité a recommandé que dans l'intérêt de la sécurité nationale, le gouvernement fédéral présente un texte de loi accordant au gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, le pouvoir d'accélérer la construction d'infrastructures frontalières¹²⁶. (Recommandé en juin 2005) ...Page 68

Problème 17 : Besoin de sensibiliser la population aux avantages d'avoir des postes frontaliers plus sûrs entre le Canada et les États-Unis

- Le Comité a recommandé que le gouvernement fédéral finance une campagne d'information qui fera connaître aux Canadiens et aux Américains les avantages, tant du point de vue de la sécurité que de celui

¹²³ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 45, recommandation n° 18.

¹²⁴ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 45, recommandation n° 17.

¹²⁵ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 49, recommandation n° 21.

¹²⁶ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 65, recommandation n° 23.

de l'économie, d'une action rapide des deux côtés de la frontière en vue d'améliorer les postes frontaliers, et ce qu'il pourrait en coûter de ne rien faire sur ce plan¹²⁷. (Recommandé en juin 2005) ...**Page 71**

¹²⁷ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2005), p. 60, recommandation n° 22.

ANNEXE III

Nouvelles recommandations

Problème 1 : Le besoin d'un changement de culture à nos frontières

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 2 : Piètre identification de la menace à la frontière

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 3 : L'absence de documents fiables

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 4 : Effectifs insuffisants

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 5 : Formation insuffisante pour les agents frontaliers à temps partiel

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 6 : Le besoin d'une formation adéquate pour tous les gardes-frontières en service

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 7 : Postes frontaliers dangereux

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 8 : Postes frontaliers non branchés

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 9 : Culture du secret : à qui peut-on faire confiance?

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 10 : Absence d'un système fiable pour signaler les incidents critiques à la frontière

B1. Le Comité recommande qu'aux fins de l'établissement de rapports destinés au public, l'Agence des services frontaliers du Canada définisse ce qui constitue un incident critique et précise le délai maximal avant que ces incidents soient portés à l'attention de la haute direction. ...Page 49

Problème 11 : Agents frontaliers non armés

- B2. Le Comité recommande que l'Agence des services frontaliers du Canada, en attendant de terminer le processus d'armement des gardes-frontières, affecte des agents de la GRC à tous les passages frontaliers ou embauche des policiers qui ne sont pas en fonction pour assurer la protection des agents frontaliers et aider à appréhender les criminels présumés. ...**Page 53**
- B3. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada veille à ce qu'aux postes frontaliers dotés d'agents des douanes formés et armés, les agents de l'Agence des services frontaliers du Canada n'aient plus le droit d'abandonner unilatéralement leur poste. ...**Page 53**

Problème 12 : Défaut d'arrêt à la frontière

- B4. Le Comité recommande que l'Agence des services frontaliers du Canada termine son examen et son analyse des mesures de prévention des défauts d'arrêt à la frontière et commence à appliquer ces mesures aux dix postes qui enregistrent le plus grand nombre d'incidents de ce genre, avant le 31 décembre 2008. ...**Page 57**
- B5. Le Comité recommande que des mesures efficaces de prévention des défauts d'arrêt à la frontière soient en œuvre d'ici le 31 décembre 2010. ...**Page 57**

Problème 13 : Se doter d'infrastructures de réserve aux postes frontaliers névralgiques

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 14 : L'interchangeabilité des services d'inspection, une façon d'éviter des ennuis à la frontière

- B6. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada entame les négociations avec les États-Unis afin d'effectuer des échanges de

terrains/transferts de souveraineté afin que les agents des douanes puissent effectuer le prédédouanement avant qu'un véhicule ou une personne n'ait accès à un pont ou tunnel international. ...**Page 64**

Problème 15 : Aucun projet d'interchangeabilité des inspections au nouveau point de passage à Windsor-Detroit

- B7. Le Comité recommande que tout nouveau passage frontalier entre le Canada et les États-Unis comporte des installations de prédédouanement, afin que chaque pays puisse vérifier les véhicules voulant entrer sur son territoire avant qu'ils ne franchissent la frontière. ...**Page 67**
- B8. Le Comité recommande que le tunnel Windsor-Detroit et le pont Ambassador soient dotés d'installations de prédédouanement, afin que chaque pays puisse vérifier les véhicules voulant entrer sur son territoire avant qu'ils ne franchissent la frontière. ...**Page 67**
- B9. Le Comité recommande que soit effectué le transfert de souveraineté correspondant pour l'aire d'inspection et que soit aménagée une route à accès limité menant au nouveau pont. ...**Page 67**

Problème 16 : Une situation d'urgence au passage frontalier Windsor-Detroit

Pas de nouvelles recommandations – les recommandations précédentes tiennent toujours. Voir l'annexe II.

Problème 17 : Besoin de sensibiliser la population aux avantages d'avoir des postes frontaliers plus sûrs entre le Canada et les États-Unis

- B10. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada ordonne une campagne pluriannuelle exhaustive de communications de masse visant à mieux informer les Canadiens et les Américains habitant près de la frontière de l'importance d'une frontière sûre et propice au commerce dans l'intérêt de l'économie des deux pays. ...**Page 75**

ANNEXE IV

Glossaire des termes employés

Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

Le Centre d'information de la police canadienne (CIPC), géré par la GRC, est un système informatisé qui fournit des renseignements sur les crimes et sur les criminels à tous les organismes d'application de la loi du Canada¹²⁸.

Centre national d'évaluation des risques (CNER)

Créé en janvier 2004 par l'ASFC, le Centre national d'évaluation des risques sert de point central et d'interface entre les organismes de renseignement à l'échelle internationale, nationale et locale, et ce, en vue de protéger les Canadiens des menaces actuelles et futures. Le Centre fonctionne 24 heures sur 24, sept jours sur sept¹²⁹.

Identification par radiofréquence (IRF)

L'identification par radiofréquence (IRF) appartient à la famille des technologies dites d'identification automatique employées pour permettre à des machines de reconnaître des objets grâce à des codes à barres ou à des cartes à puce. L'IRF est plus précisément une technique d'identification automatique permettant de reconnaître des articles individuels ou en nombre, et ce, grâce à des ondes radio¹³⁰.

Information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC)

Le programme IPEC vise à fournir par voie électronique aux agents de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) des renseignements préalables sur le fret avant l'arrivée de ce dernier afin qu'ils puissent disposer en temps voulu de l'information pertinente pour identifier les menaces pour la santé et pour la sécurité présentées par des marchandises commerciales avant que ces dernières n'arrivent au Canada. Le

¹²⁸ Gendarmerie royale du Canada, « Centre d'information de la police canadienne (CIPC) » (février 2007), disponible à http://www.rcmp-grc.gc.ca/factsheets/fact_cpip_f.htm (consulté le 19 mars 2007).

¹²⁹ Agence des services frontaliers du Canada, « Centre national d'évaluation des risques » (janvier 2005), disponible à <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/media/facts-faits/039-fra.html> (consulté le 19 mars 2007).

¹³⁰ Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, « L'identification par radiofréquence » (23 février 2006), disponible à http://www.privcom.gc.ca/fs-fi/02_05_d_28_f.asp (consulté le 19 mars 2007).

programme IPEC s'applique au fret et aux moyens de transport maritimes et aériens, et s'appliquera bientôt également au fret et aux moyens de transport routiers et ferroviaires¹³¹.

Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO)

L'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO) est une nouvelle loi des États-Unis qui exige que tous les voyageurs en provenance d'un pays de l'hémisphère occidental, y compris les Canadiens, aient sur eux un passeport valide ou un autre document infalsifiable approprié lorsqu'ils se rendent aux États-Unis. L'IVHO doit être mise en place en deux étapes. Depuis le 23 janvier 2007, les Canadiens ont besoin d'un passeport valide ou d'une carte NEXUS (pouvant être utilisée à un poste de déclaration NEXUS dans les aéroports désignés). La seconde étape, qui visera les voyages aux États-Unis par tous les modes de transport, y compris ceux par voies terrestre et maritime, entrera en vigueur le 1^{er} juin 2009¹³².

Instructions permanentes (IP)

Les instructions permanentes sont utilisées dans tout un éventail de domaines, allant de la vie quotidienne (souvent de façon ironique) à l'industrie, en passant par l'armée. [...] Généralement, les instructions permanentes sont constituées d'un ensemble d'instructions ayant force de directive et régissant les aspects d'un fonctionnement qui se prêtent à l'application de procédures définies ou normalisées sans perte d'efficacité¹³³.

Ligne d'inspection primaire intégrée (LIPI)

La ligne d'inspection primaire intégrée (LIPI) est un outil de soutien automatisé qui permet aux agents des douanes d'obtenir une réponse

¹³¹ Agence des services frontaliers du Canada, « Initiative relative à l'information préalable sur les expéditions commerciales » (janvier 2007), disponible à <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/import/advance/menu-f.html> (consulté le 19 mars 2007).

¹³² Agence des services frontaliers du Canada, « Documents de voyage requis pour passer la frontière » (8 mars 2007), disponible à <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency/whti-ivho/what-quoi-f.html>, (consulté le 19 mars 2007).

¹³³ Wikipedia, « Standard Operating Procedure » (9 mars 2007), disponible (en anglais seulement) à http://en.wikipedia.org/wiki/Standard_Operating_Procedures (consulté le 19 mars 2007).

immédiate lorsqu'ils désirent savoir si un voyageur a fait l'objet d'un avis de surveillance des douanes ou de l'immigration, ou s'il a déjà commis des infractions douanières¹³⁴.

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est l'institution spécialisée des Nations Unies dont le mandat est de veiller à l'évolution sûre, efficace et ordonnée de l'aviation civile internationale. L'OACI a son siège à Montréal (Canada) et compte plus de 180 États contractants. Elle sert de tribune où les règles et les procédures devant être normalisées peuvent être présentées, analysées et débattues avant de faire l'objet d'une décision¹³⁵.

Outil de recherche intégré (ORI),

Depuis 2005, l'Outil de recherche intégré (ORI) constitue l'outil d'échange de renseignements des organismes fédéraux chargés de la sécurité publique et, notamment, de la GRC, de l'Agence des services frontaliers du Canada et du Centre des armes à feu Canada¹³⁶.

Partenaires en protection (PEP)

Le programme Partenaires en protection (PEP) est une initiative de l'Agence des services frontaliers menée en partenariat avec le secteur privé. Pour participer au programme PEP, les entreprises privées doivent signer une entente avec l'ASFC. L'ASFC et l'entreprise partenaire travaillent alors à l'élaboration d'un plan d'action conjoint, effectuent des évaluations de la sécurité, participent à des séances de sensibilisation et se consultent régulièrement. L'ASFC examine aussi les mesures de sécurité de son partenaire et lui offre de l'encadrement, des conseils ou des suggestions afin de remédier à toute éventuelle lacune¹³⁷.

¹³⁴ Agence des services frontaliers du Canada, « Ligne d'inspection primaire intégrée » (janvier 2002), disponible à <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/media/facts-faits/034-fra.html> (consulté le 19 mars 2007).

¹³⁵ Organisation de l'aviation civile internationale, « L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) » (11 août 2004), disponible à http://www.icao.int/cgi/goto_m.pl?icao/en/anb/mais/index.html (consulté le 19 mars 2007).

¹³⁶ Gendarmerie royale du Canada, « Système national intégré d'information interorganismes (N-III) » (janvier 2007), disponible à http://www.rcmp-grc.gc.ca/niii/index_f.htm (consulté le 19 mars 2007).

¹³⁷ Agence des services frontaliers du Canada, « Partenaires en protection » (janvier 2007), disponible à <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/media/facts-faits/048-fra.html> (consulté le 20 mars 2007).

Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PNASP)

Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PNASP), lancé en mars 2005, est une initiative trilatérale visant à accroître la sécurité et la prospérité aux États-Unis, au Canada et au Mexique par le renforcement de la coopération et du partage d'informations¹³⁸.

Passage international de la rivière Detroit (PIRD) / Partenariat binational

Le projet d'Évaluation environnementale en partenariat binational est une initiative conjointe des gouvernements du Canada, des États-Unis, de l'Ontario et du Michigan en vue d'établir une stratégie de transport pour les 30 prochaines années visant à traiter des différents enjeux liés au passage frontalier Windsor-Detroit et, notamment, de la nécessité d'assurer un flux d'échanges commerciaux sûr et continu, de veiller à la sécurité, ainsi que de tenir compte des préoccupations environnementales et des répercussions sur les collectivités. Ce partenariat binational s'appuie sur un plan de planification et d'évaluation environnementale intégré en six étapes, qui en est actuellement à sa deuxième étape, et doit être achevé d'ici la fin 2007.

Programme de formation des recrues pour les points d'entrée (FORPE)

Les séances pilotes du Programme de formation des recrues pour les points d'entrée (FORPE) offrent aux recrues un cadre de formation croisé couvrant les différents aspects des fonctions des services frontaliers liées à l'inspection des aliments, à l'immigration et aux douanes. Les séances du FORPE ont débuté au Centre d'apprentissage de Rigaud (Québec) au milieu de l'exercice 2005-2006¹³⁹.

Programmes Nexus aérien, Nexus maritime et Partenaires en protection

NEXUS est un programme conjoint de contrôle des douanes et de l'immigration visant les grands voyageurs cogéré par les gouvernements canadien et américain. Il vise à simplifier le passage à la frontière de

¹³⁸ Security and Prosperity Partnership of North America, disponible (en anglais seulement) à <http://www.spp.gov/> (consulté le 19 mars 2007).

¹³⁹ http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/0506/BSA-ASF/bsa-asf02_f.asp

voyageurs à faible risque préapprouvés. NEXUS a été mis en place dans un certain nombre de points d'entrée aériens, terrestres et maritimes sélectionnés, à savoir 11 passages frontaliers et l'aéroport de Vancouver¹⁴⁰.

Projet d'amélioration du pont Ambassador

La Detroit International Bridge Company (DIBC) propose de construire, à proximité du pont Ambassador actuel, un nouveau pont à haubans à six voies sur la rivière Detroit. Le pont reliera directement les esplanades déjà en place au Canada et aux États-Unis. Le pont sera large de 102,5 pieds et long de 6 200 pieds, dont 2 200 au-dessus de la rivière Detroit. Une fois ce nouveau pont achevé, on fermera le pont Ambassador existant afin d'évaluer son état et d'effectuer les réparations nécessaires si ces dernières sont économiquement rentables¹⁴¹.

Recherche intégrée à la frontière (RIF)

L'Outil de recherche intégrée à la frontière (RIF) est un outil informatisé qui permet aux employés de l'ASFC travaillant aux passages frontaliers d'interroger simultanément de multiples bases de données et systèmes informatisés, y compris celui du Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire (SASLIP)

Le Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire est un système de gestion des risques essentiel utilisé tout le long de la frontière terrestre par les agents de l'ASFC¹⁴².

Système d'information préalable sur les voyageurs/dossiers du passager (SIPV/DP)

Le Système d'information préalable sur les voyageurs/dossiers du passager, mis en place par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), vise à repérer et à intercepter les personnes présentant un danger pour la sécurité le plus rapidement possible et le plus loin possible de nos frontières. Ce système

¹⁴⁰ Agence des services frontaliers du Canada, « NEXUS » (février 2007), disponible à <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/travel/nexus/menu-f.html> (consulté le 19 mars 2007).

¹⁴¹ Pr Ambassador Bridge Enhancement Project, « Public Workshop Notice » (2007), disponible (en anglais seulement) à <http://www.ambassadorbridge.com/workshop.pdf> (consulté le 19 mars 2007).

¹⁴² Conseil du Trésor du Canada, « Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement » (28 février 2007), disponible à http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20072008/me-bd/part1/me-032_f.asp?printable=True (consulté le 19 mars 2007).

fournit à CIC des renseignements sur les passagers et les membres d'équipage avant qu'ils n'arrivent au Canada. Le SIPV/DP a pour but d'intercepter les personnes, telles que les terroristes connus, les passeurs, et d'autres criminels, qui peuvent susciter des inquiétudes¹⁴³.

Système national d'acheminement (SNA)

Le Système national d'acheminement (SNA) est un environnement de communications électroniques sécurisé, qui permet aux ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux d'échanger des données d'état civil. Il permet aux registraires de l'état civil provinciaux et territoriaux de valider l'information sur les naissances, qui est essentielle à la confirmation d'une identité, et d'aviser les ministères fédéraux des décès, afin que ces derniers puissent effectuer dans les meilleurs délais les changements nécessaires en matière d'admissibilité aux programmes¹⁴⁴.

Système national intégré d'information interorganismes (N-III)

Le Système national intégré d'information interorganismes (N-III) a pour objet de favoriser la coopération et l'échange de renseignements entre les organismes gouvernementaux. Il regroupe le Portail d'informations policières (outil de recherche électronique dans les casiers judiciaires), utilisé par les forces de police canadiennes et l'Outil de recherche intégré utilisé par les organismes fédéraux de sécurité publique¹⁴⁵.

¹⁴³ Citoyenneté et Immigration Canada, « L'information préalable sur les voyageurs/au dossier passager (IPV/DP) » (janvier 2004), disponible à <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ipv.html> (consulté le 19 mars 2007).

¹⁴⁴ John Menic et Mel Turner, « Système national d'acheminement des statistiques de l'état civil » (juin 2006), disponible à <http://www.unece.org/stats/documents/ece/ces/sem.54/3.f.pdf> (consulté le 19 mars 2007).

¹⁴⁵ Gendarmerie royale du Canada, « Système national intégré d'information interorganismes (N-III) » (janvier 2007), disponible à http://www.rcmp-grc.gc.ca/niii/index_f.htm (consulté le 19 mars 2007).

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Abbas, M Leo
Maire

Ville de Happy Valley, Goose Bay
3 février 2005

Adams, Mr. John
Commissaire

Garde côtière canadienne
5 mai 2003

Addy, Major-général (retraité), Clive
Ex-président national
Fédération des instituts militaires et interarmées du
Canada
15 octobre 2001 / 27 juin 2005

Alexander, Dr Jane
Directrice adjointe, U.S. Defence Advanced Research Projects
Agency (DARPA)
4 février 2002

Allard, L'honorable, Wayne
Membre supérieur (républicain - Virginie), Comité du
Sénat sur les services armés (États-Unis)
5 février 2002

Amos, Adjudant-chef, Bruce
423e Escadron d'hélicoptères maritimes
12e Escadre Shearwater
22-24 janvier 2002

Andrash, Sergent, P. (Duke)
Division des opérations, Équipe du secteur riverain, Police de
Vancouver
18-22 novembre 2001

Armstrong, Tim
Chef adjoint, opérations spéciales
Services des incendies et de sauvetage de Vancouver
29 janvier 2007

Atkinson, Mme Joan
Sous-ministre adjointe, Développement des politiques et
programmes
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
28 janvier 2002

Adams, Surintendant Bill
Direction des services fédéraux
GRC
9 juin 2003

Adams, Caporal Terrance
Services techniques de la Base des Forces de Borden, BFC
Borden
25-27 juin 2002

Alarie, Caporal-chef Bernadette
École du Service dentaire des Forces canadiennes, BFC
Borden
25-27 juin 2002

Allan, Major Murray
Commandant adjoint
Royal Regina Rifles
27 janvier 2003

Allen, M., Jon
Directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
28 janvier 2002, 17 mars 2003

Anderson, Colonel N.J.
Défense nationale
2 mai 2005

Arcand, Adjudant-chef Gilles
5^e Régiment du génie
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Atkins, Surintendant principal Ian
Agent de la police criminelle, Division H
Gendarmerie royale du Canada
22-24 jan. 2002 / 22-23 sept. 2003

Audcent, M. Mark
Légiste et conseiller parlementaire
Sénat du Canada
2 décembre 2002

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Avis, Capitaine de frégate Peter
Directeur, Politique, opérations et état de préparation maritimes
Ministère de la défense nationale
7 avril 2003

Badger, Capitaine Chris J.
Vice-président responsable des opérations
Administration portuaire de Vancouver
18-22 novembre 2001

Baker, M. Mike
Vice-président, Gestion générale, Administration canadienne de
la sûreté du transport aérien
25 novembre- 2002

Baker, Lieutenant-colonel Roy
Officier logistique et génie de l'escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Baltabaev, député, M. Tashpolot
République de Kyrgyz
12 mai 2003

Bariteau, Lieutenant-colonel François
Commandant, Recrutement Forces canadienne, École
de leadership et recrues, Défense nationale
1 juin 2005

Barrett, Major, Roger R.
Officier opérationnel, 2 RCR
BFC Gagetown
22-24 janvier 2002

Bartley, M., Alan
Directeur général, Opérations, Bureau de la protection
des infrastructures essentielles et de la protection civile
Défense nationale
19 juillet 2001

Bastien, Major-général, Richard
Commandant adjoint du Commandement aérien, chef d'état-
major adjoint de la Force aérienne, Défense nationale
3 décembre 2001

Baum, Major Nigel
J4
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Axworthy, Dr. Thomas
Président, Centre for Study of Democracy
Université Queen's
29 septembre 2003

Baird, Caporal-chef Keith
Escadron Bravo
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Baker, Philip
Directeur général, Direction de l'Afghanistan, l'Inde, Népal, Sri
Lanka
Agence canadienne de développement internationale
29 mai 2006

Balnis, M. Richard
Attaché de recherche principal, Syndicat canadien de la
fonction publique « SCFP »
18 novembre 2002

Barbagallo, Lieutenant Jason
The Black Watch
5-6 novembre 2001

Barr, Colonel David E.
Commandant, Commandement des Forces d'opérations
spéciales du Canada (COMFOSCAN)
20 novembre 2006

Barrette, M. Jean
Directeur Opérations de sécurité, Groupe de la sécurité
et sûreté, Transports Canada
27 novembre 2002 / 2 décembre 2002 / 2 octobre 2006

Basrur, Dr Sheela,
Médecin hygiéniste
Ville de Toronto
30 octobre 2003

Bastien, Commandant, Yves
Officier d'administration (formation)
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Bax, Mme Janet
Directeur général, Programmes, Bureau de la protection des
infrastructures essentielles et de la protection civile
20 octobre 2003

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Beare, Brigadier-général Stuart A.
Commandant, Secteur de l'Ouest de la Force terrestre
Défense nationale
Le 7 mars 2005

Beattie, Lieutenant-colonel Mark
Officier supérieur d'état-major, Groupe de l'instruction de
soutien des Forces canadiennes, BFC Borden
25-27 juin 2002

Beazley, M. Frank
Chef de police
Municipalité régionale de Halifax
23 septembre 2003

Bégin, M. Robert
Directeur régional, Bureau régional du Québec, Bureau de la
protection des infrastructures essentielles et de la protection
civile
27 octobre 2003

Belcourt, Adjudant-chef Mario
12^e Régiment blindé du Canada
5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Bell, M. Peter
Analyste du renseignement,
Organized Crime Agency of British Columbia
18-22 novembre 2001

Bercuson, Dr. David J.
Directeur, Centre for Military and Strategic Studies
University of Calgary
19 avril 2004 / 8 mars 2005

Berry, Major David
Commandant, Centre de parachutisme du Canada, BFC
Trenton
25-27 juin 2002

Berthiaume, M. Tim
Chef adjoint du Service des incendies
Ville de Windsor
10 février 2003

Bilodeau, M. Ronald
Secrétaire associé du Cabinet, sous-ministre auprès du
vice-premier ministre et coordonnateur de la sécurité et
du renseignement
Bureau du conseil privé
24 février 2003

Beattie, Capitaine Davie
Adjudant, Centre de parachutisme du Canada, BFC Trenton
25-27 juin 2002

Beaton, Chef de Police Jack
Ville de Calgary
1 février 2007

Beers, Caporal-chef Robert
École du génie électrique et mécanique des Forces
canadiennes, BFC Borden
25-27 juin 2002

Begley, Inspecteur J.J. (Jim)
Police fédérale
Gendarmerie royale du Canada
18-22 novembre 2001

Bell, Lieutenant-commander John
Commandant, NCSM Queen
Défense nationale
9 mars 2005

Belzile, Lieutenant-général (retraité) Charles
Président,
Conférence des associations de la défense
15 octobre 2001

Bernier, Adjudant Michel
5^e Peloton de police militaire
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Berthiaume, Lieutenant-colonel Phillip (Res)
Essex and Kent Scottish Regiment
1 décembre 2004

Bildfell, M. Brian
Directeur, Services d'ambulance
27 février 2003

Bishop, Jr., L'honorable, Sanford D.
(démocrate - Géorgie)
Comité spécial de la Chambre sur le renseignement
(États-Unis)
5 février 2002

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Bissonnette, capitaine J.R.A. Commandant, 5^e Peloton de police militaire, BFC Valcartier
24 septembre 2003

Black, Lieutenant colonel, Dean C.
Commandant, 403^e Escadron
BFC Gagetown
22-24 janvier 2002

Blair, Colonel Alan
Commandant, 12^e escadre
Défense nationale
5 mai 2005

Blanchard, Caporal-chef Piette
École du Service dentaire des Forces canadiennes, BFC Borden
25-27 juin 2002

Bland, M., Douglas
Président, Programme de gestion de la défense, École des études politiques, Université Queen
29 octobre 2001 / 27 mai 2002 / 27 juin 2005

Blondin, Colonel Yvan
Commandant, 3^e escadre Bagotville
Défense nationale
1 juin 2005

Boisjoli, Lieutenant-commandant, André
Commandant, NCSM Glace Bay
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Bon, M. Daniel
Directeur général, Planification des politiques, sous-ministre adjoint, Politiques
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Boswell, Lieutenant-colonel Brad
Directeur intérimaire de la doctrine de l'Armée, BFC Kingston
7-9 mai 2002

Boucher, M. Mark
Secrétaire-trésorier national
Guilde de la marine marchande du Canada
2 février 2005

Black, M. Bob
Directeur, Bureau des préparatifs d'urgence Ville d'Edmonton
28 janvier 2003 / 30 janvier 2007

Blackmore, M. David
Directeur des Immeubles et des biens, gestionnaire du Centre des opérations d'urgence, Ville de Saint-John's
31 mars 2003

Blair, Adjudant maître Gérald
L'École de l'électronique et des communications des Forces canadiennes
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Blanchette, Lieutenant-colonel Michael
Commandant, Centre de parachutisme du Canada, BFC Trenton
25-27 juin 2002

Blight, Caporal-chef
8^e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Bloodworth, Mme Margaret
Sous-ministre, Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada
15 février 2005

Bolton, Lieutenant colonel Bruce D.
Commandant
Black Watch
5-6 novembre 2001

Bonnell, M. R.J. (Ray)
Surintendant, officier responsable, Sous-direction des services de protection, GRC
2 décembre 2002

Bouchard, Major-général J.J.C.
Commandant, 1^{ère} Division aérienne canadienne, Défense nationale
10 mars 2005

Boulden, Dr. Jane
Présidente de recherche canadienne en relations internationales et études de sécurité, Collège militaire royal du Canada
29 novembre 2004

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Bourgeois, M. Terry
Chef, District rural n°3
Communications, Service d'incendie et d'urgence,
Municipalité régionale de Halifax
23 septembre 2003

Bowes, Lieutenant-colonel Steve
École de l'Arme Blindée
BFC Gagetown, Défense nationale
31 janvier 2005

Bramah, M. Brian
Directeur régional
Transports Canada
18-22 novembre 2001

Bradley, John
Technicien à l'imagerie, 17e Escadre, Historien associé
des forces aériennes
18-22 novembre 2001

Brodeur, Vice-amiral (à la retraite) Nigel
A titre individuel
1 mars 2005

Brown, Major Chris
424e Escadron
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Bryan, M. Robert
Coordonnateur des plans d'urgence (planification),
Ville de Vancouver
30 janvier 2003

Buenacruz, Caporal
Opérations de l'Escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Bujold, M. Guy
Sous-ministre adjoint
Infrastructures Canada
7 février 2005

Burke, Capitaine (M), Greg
Commandant par intérim
Forces maritimes de l'Atlantique
Défense nationale
22-24 janvier 2002

Boutillier, Dr. James A.
Conseiller spécial (Politique), Forces maritimes,
Quartier général du Pacifique, Ministre de la défense
nationale
9 juin 2003

Boyer, Colonel Alain
Commandant, 15e escadre Moose Jaw
Défense nationale
9 mars 2005

Brandt, Mr. Brion
Directeur, Politique de la sûreté
Ministère des transports Canada
5 mai 2003 / 12 février 2007

Brochet, M. Pierre
Inspecteur, chef de la Section de la planification
opérationnelle,
Ville de Montréal
26 septembre 2003

Brooks, Capitaine Melissa
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Brown, Rick
directeur exécutif, gestion d'urgence de l'alberta
Gouvernement de l'Alberta
30 janvier 2007

Buck, Vice-amiral, Ron
Chef d'état-major de la Force maritime,
Défense nationale
3 décembre 2001 / 14 août 2002 /
7 avril 2003 / 6 décembre 2004

Bugslag, M. Bob
Directeur général, Programme d'urgence provincial,
Gouvernement du Colombie Britannique
1 mars 2005

Bullock, Mme, Margaret
Directrice, Sensibilisation à la sécurité, Politiques et
Règlements, Sécurité organisationnelle, Air Canada
18-22 novembre 2001

Burke, M., Sean
Adjoint de recherche,
National Security Studies
Council on Foreign Relations
4 février 2002

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Burrell, Chef du Service des incendies Bruce
Directeur des Services en cas de catastrophe
Ville de Calgary
23 septembre 2003 / 1 février 2007

Butler, Mr. John
Directeur régional, Terre-Neuve et Labrador, Garde côtière
canadienne
2 février 2005

Calder, M., Kenneth
Sous-ministre adjoint, Politiques
Ministère de la Défense nationale
26 novembre 2001 / 14 août 2002 /
26 avril 2004 / 25 octobre 2004

Cameron, Colonel, Scott
Directeur de la Politique de santé auprès de l'État-major du
directeur général - Service de santé (DGSS), Défense nationale
10 décembre 2001

Campbell, Lieutenant-général, Lloyd
Commandant du Commandement, aérien et chef d'état-
major de la Force aérienne, Défense nationale
3 décembre 2001

Camsell, Lieutenant colonel J.F.
36e Bataillon des services
2 février 2005

Capstick, Colonel Mike
Directeur, Stratégie personnel de terre
Défense nationale
10 mars 2005

Caron, Lieutenant-général Marc
Chef d'état-major de l'Armée de terre
Défense nationale
7 février 2005

Castillo, Caporal Marvin
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Cellucci, Son excellence Paul
Ambassadeur, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au
Canada
15 août 2002

Burr, Ms Kristine
Sous-ministre adjointe, Politique
Transport Canada
7 février 2005

Cabana, Surintendant principal Mike
Opérations fédérales et internationales, Directeur
général de l'intégrité des frontières
30 octobre 2006

Cameron, Capitaine Keith
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Campbell, Anthony
Vice-président, Canadian Association for Security and
Intelligence Studies
3 juin 2002

Campbell, Caporal Steve
426e Escadron d'entraînement
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Caouette, M. Denis
Sergent, Section de la planification opérationnelle
Section, Service de Police de Montréal, Ville de
Montréal 26 septembre 2003

Caron, Caporal Denis
Coordinateur du Programme national de surveillance
côtière et du Programme national de surveillance des
aéroports, Sous direction du crime organisé, GRC
7 avril 2003

Carroll, Lieutenant-commander Derek
NCSM Tecumseh
Défense nationale
8 mars 2005

Castonguay, Sergent d'état-major, Charles
Commandant d'unité
Gendarmerie royale du Canada
5-6 novembre 2001

Cessford, Lieutenant-colonel Michael
Commandant intérimaire, Groupe des opérations interarmées
des Forces canadiennes, BFC Kingston
7-9 mai 2002

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

- Chapin, M. Paul**
Directeur général, Direction générale de la sécurité internationale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
23 février 2004
- Chartier, Lieutenant-colonel honoraire Victor G., OMM, CD.**
The Black Watch
5-6 novembre 2001
- Chow, Lieutenant Commander Robert**
Commanding Officer, HMCS *Unicorn* (Saskatoon)
January 27, 2003
- Cirincione, M., Joseph**
Directeur principal, Projet de non-prolifération
The Carnegie Foundation
5 février 2002
- Clark, Capitaine Robert**
Corps de cadets n° 2497, Bibliothécaire en chef, Bibliothèque de droit
Université McGill
5-6 novembre 2001
- Clarke, M. Shawn**
Directeur régional intérimaire, Île-du-Prince-Édouard, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile
27 octobre 2003
- Cohen, M. Andrew**
Professeur adjoint
School of Journalism and Communications
Université Carleton
21 mars 2005
- Connolly, Mr. Mark**
Head, Customs Contraband, Intelligence and Investigations
Canada Border Services Agency
February 23, 2004
- Conyers, Jr., L'honorable, John**
Membre supérieur (démocrate - Michigan)
Comité judiciaire de la Chambre (États-Unis)
7 février 2002
- Corcoran, M., James**
Ancien directeur adjoint, Opérations
Service canadien du renseignement de sécurité
1 octobre 2001
- Charette, M., Serge**
Président national, Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA)
22-24 janvier 2002
- Chartrand, Lieutenant-commandant, Yves**
Commandant intérimaire, NCSM Huron
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001
- Christie, M. Ryerson**
Chercheur, Centre for International and Security Studies
21 mars 2005
- Clapham, Surintendant, Ward D.**
Gendarmerie royale du Canada
18-22 novembre 2001
- Clarke, Caporal-chef James**
Escadron Gulf
BFC Kingston
7-9 mai 2002
- Coble, L'honorable, Howard**
Membre supérieur (républicain -- Caroline du Nord), Comité judiciaire de la Chambre (États-Unis)
7 février 2002
- Collenette, C.P., député, L'honorable David,**
Ministre des Transports
2 décembre 2002
- Connolly, M. Mark**
Directeur général, Direction des douanes, Agence des douanes et du revenu du Canada
10 février 2003, 22 septembre 2003
- Cooper, Premier officier Russ Intervenant de Toronto,**
Comité de la sécurité, Association des pilotes d'Air Canada
4 novembre 2002
- Cormier, Matelot-chef Michel**
École de la Police militaire des Forces armées, BFC Borden
25-27 juin 2002

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Cormier, Capitaine Michael P.

Maître de port adjoint
Administration portuaire de Vancouver
18-22 novembre 2001

Côté, Caporal-chef Claude

Escadron Bravo
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Côté, M., Yvan

Enquêteur, Unité mixte des enquêtes sur le crime organisé,
Service de police de la Communauté urbaine de Montréal
5-6 novembre 2001

Couture, Lieutenant-général, Christian

Sous-ministre adjoint (Ressources humaines -
militaires)
Défense nationale
10 décembre 2001

Creamer, M., Dennis

Vice-président, Finances et Administration
Administration portuaire de Halifax
22-24 janvier 2002

Crosbie, M. William

Directeur général
Direction de la Sécurité internationale
Affaires étrangères Canada
11 avril 2005

Crouch, Dr. Jack Dyer

Secrétaire-adjoint de la Défense, Politique en matière
de sécurité internationale, Bureau du Secrétaire de la
défense (Etats-Unis)
6 février 2002

Cushman, Dr Robert

Médecin chef
Ville d'Ottawa
3 février 2003

D'Cunha, Dr Colin

Commissaire à la santé publique Médecin hygiéniste en
chef, ministère de la Santé et Soins de longue durée de
l'Ontario
30 octobre 2003

Côté, M., Bertin

Chef de mission adjoint
Ambassade du Canada (Washington)
4-7 février 2002

Côté, Brigadier général Gaston

Commandant, Force terrestre du secteur du Québec, Défense
nationale
1 juin 2005

Coulter, M. Keith

Chef, Centre de la sécurité des télécommunications
24 février 2003

Crabbe, Lieutenant-général (à la retraite) Ray

Royal Military Institute of Manitoba (RMIM)
10 mars 2005

Crober, M. Paul

Directeur régional pour C.-B. et Yukon, Secteur de la gestion
des urgences et de la sécurité nationale, Ministère de la
Sécurité publique et de la Protection civile du Canada
1 mars 2005

Crosman, Colonel John

Chef d'état-major adjoint - Plans, Quartier général des
Forces maritimes du Pacifique
Défense nationale
29 janvier 2007

Croxall, Caporal Kevin

Services administratifs de la Base des Forces de Borden,
BFC Borden
25-27 juin 2002

D'Avignon, M. Michel

Directeur général, Sécurité nationale, Secteur de la
police et de la sécurité
Ministère du Solliciteur général
19 juillet 2001

Daigle, Major général Pierre

Conseiller principal en matière de défense du territoire
national auprès du chef d'état-major de la Défense
17 mars 2003, 23 février 2004

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Dallaire, Gabriel
Escadron Gulf
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Davidson, Contre-amiral Glenn V.
Commandant, Forces maritimes de l'Atlantique
Ministère de la défense nationale
22 septembre 2003

Davis, Colonel Christopher J.R.
Commandant, Quartier général du centre d'instruction au combat
Défense nationale
31 janvier 2005

DeCastro, Second Lieutenant. Rod
The Black Watch
November 5-6, 2002

Deemert, M. Rob
Sécurité de la cabine, Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatial
15 août 2002

Dempsey, Lawrence
Secrétaire-trésorier national
Gilde de la marine marchande du Canada
2 février 2005

De Riggi, M. Angelo
Agent de renseignements
Unité mixte des enquêtes sur le crime organisé, Gendarmerie royale du Canada
5-6 novembre 2001

Desrosiers, Adjudant-chef Christian
5^e Régiment d'artillerie légère du Canada
24 septembre 2003

deVries, Adjudant-chef (Adjuc) Nicolas (à la retraite)
Bandes militaires
31 janvier 2005

Dewitt, Dr. David
Directeur, Centre des études internationales et de sécurité
Université York
2 décembre 2004

Daniels, Soldat Jason
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Davies, Mme Krysta M.
Spécialiste en analyse du renseignement
KPMG Investigation and Security Inc.
1 octobre 2001

Dawe, M. Dick
Directeur, Programmes de soutien du personnel
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

DeCuir, Brigadier général Mike
Commandant régional adjoint
Région canadienne du NORAD
18-22 novembre 2001

Deering, M. Richard
Chef de police
Royal Newfoundland Constabulary
3 février 2005

Dempster, Major-général Doug
Directeur général, Planification stratégique
Défense nationale
11 avril 2005

Deschamps, Colonel André
Directeur, Opération continentale, Défense nationale
6 mai 2002

Devlin, M. W.A. (Bill)
Directeur, Développement de l'aéroport en tant que plaque tournante, Aéroport international de Vancouver, Air Canada
18-22 November 2001

Dewar, Capitaine (M) (retraité) John
Membre, Affaires maritimes, Ligue navale du Canada
12 mai 2003, 2 juin 2003

Dickenson, M. Lawrence T.
Secrétaire adjoint du Cabinet, Sécurité et renseignement
Bureau du Conseil privé
29 octobre 2001 / 24 février 2003

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Dietrich, Adjudant-chef Dan
Adjudant-chef
1ère Division aérienne du Canada
18-22 novembre 2001

Ditchfield, M. Peter
Sous-chef, Organized Crime Agency of British
Columbia
18-22 novembre 2001

Doherty, Lieutenant colonel Brian
Commandant, 14 Service Battalion
Défense nationale
1 février 2007

Douglas, Lieutenant-colonel Brian
École D'Artillerie
B.F.C. Gagetown, Défense nationale
31 janvier 2005

Downton, Caporal-chef Doug
426e Escadre d'entraînement
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Droz, M. Pierre
Surintendant adjoint, Police criminelle
Gendarmerie royale du Canada
5-6 novembre 2001

Dufour, Major Rénald
Commandant, 58th Air Defence Battery
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Duguay, M. Yves
Directeur principal, Gestion des risques - sécurité
organisationnelle
Air Canada
18-22 November 2001

Duncan, M. Mark
Vice-président, Opérations Administration canadienne de la
sûreté du transport aérien
25 novembre 2002 / 30 octobre 2006

Durocher, Capitaine Pascal
Commandant adjoint
2e Escadron, BFC Kingston
7-9 mai 2002

Dion, Caporal Yves
École des pompiers des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 2002

Doge, Mme Trish
Directrice de la Gestion des risques et des urgences,
Ville de Vancouver
30 janvier 2003 / 29 janvier 2007

Dongworth, Steve
Sous-chef de la gestion d'urgence (Service des
incendies)
Ville de Calgary
1 février 2007

Dowler, Premier maître 1ère classe, George
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Doyle, Lieutenant-colonel Bert
Commandant, 402e escadron
17e escadre, Winnipeg
18-22 novembre 2001

Duchesneau, M. Jacques
Président et premier dirigeant, Administration
canadienne de la sûreté du transport aérien
25 novembre 2002 / 30 octobre 2006

Dufresne, Caporal
Unité du service postal des Forces canadiennes, BFC Trenton
25-27 juin 2002

Dumais, Lieutenant général Marc J.
Sous-chef d'état-major de la Défense
Défense nationale
6 juin 2005 / 2 octobre 2006

Dunn, Major-général, Michael
Directeur adjoint, Plans et politique stratégique
Le Pentagone, (États-Unis)
6 février 2002

Earnshaw, Commandant Paul F.
Centre conjoint d'information et de surveillance
océanique Trinity
ministère de la Défense nationale
22 septembre 2003

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Edmonds, Capitaine (N) David
Chef d'état-major, Personnel et formation
Ministère de la Défense nationale
25 septembre 2003

Elcock, M. Ward
Directeur
Service canadien du renseignement de sécurité
14 août 2002, 17 février 2003

Ellis, Capitaine Cameron
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Ellis, Mme Karen
Sous-ministre adjointe (Infrastructure et environnement)
Défense nationale
6 juin 2005

Erkebaev, député, L'honorable Abdygany
Président de l'Assemblée législative
République de Kirghiz
12 mai 2003

Evraire, Lieutenant-général (retraité) Richard J.
Conférence des associations de la défense
19 avril 2004

Fagan, M. Wayne
Union canadienne des employés des transports (UCET)
2 février 2005

Falkenrath, M. Richard
Directeur principal
Sécurité nationale (États-Unis)
7 février 2002

Farmer, M. Rick
Gestion, Est de l'Ontario
Citoyenneté et immigration Canada
7-9 mai 2002

Ferguson, M. Brian
Sous-ministre adjoint, Services aux anciens combattants
Anciens combattants Canada
22-24 janvier 2002

Egener, Mark
directeur exécutif, gestion d'urgence de l'alberta
Gouvernement de l'Alberta
30 janvier 2007

Elliott, M. William
Sous-ministre adjoint, Groupe de la sécurité et sûreté,
Transports Canada
27 novembre 2002, 2 décembre, 2002, 5 mai 2003

Ellis, Colonel Jim
2e commandant, Opération Peregrine
Défense nationale
1 mars 2005

Enger, Inspecteur T.G. (Tonina)
Division des opérations
Gendarmerie royale du Canada
18-22 novembre 2001

Evans, Mme Daniela
Chef, Opérations maritimes
Agence des douanes et du revenu du Canada
18-22 novembre 2001

Fadden, M. Richard
Sous-greffier, conseiller juridique et coordonnateur,
Sécurité et renseignement
Bureau du Conseil privé
29 janvier 2002

Falconer, Capitaine Vic
Coordonnateur de l'éducation sur la drogue, Services
de santé -- Formation (Pacifique)
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

Fantino, M. Julian
Chef du Service de la police de Toronto
6 mai 2002

Farr, M. Bruce
Chef et directeur général, Services médicaux d'urgence
de Toronto
Ville de Toronto
30 octobre 2003

Fergusson, M. James
Centre pour des études de la défense et de la sécurité,
Département des études politiques
Université de Manitoba
10 mars 2005

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Fernie, M. Iain, directeur général, Opérations de sécurité, Air Canada
24 juin 2002

Fields, M. Dave
Chef du Service des incendies
Ville de Windsor
27 février 2003

Fisher, Capitaine Kent
J8
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Fox, James
Sous-ministre adjoint intérimaire, Relations bilatérales
Affaires étrangères Canada
8 mai 2006

Flagel, M. Brian
Directeur, Services frontaliers des douanes, Agence des douanes et du revenu du Canada
18-22 novembre 2001

Flynn, Commandant Steven
Garde côtière américaine et attaché supérieur de recherche, Études sur la sécurité nationale, Council on Foreign Relations
4 février 2002

Forcier, Contre-amiral J.Y.
Commandant, MARPAC
Défense nationale
28 février 2005

Forgie, M. John
Superviseur de l'exécution de la loi, Vancouver
Citoyenneté et Immigration Canada
18-22 novembre 2001

Fortin, Jean-Pierre
1er vice-président national
Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA)
4 décembre 2006

Fox, Mr. John
Représentant régional, Nouvelle Écosse
Union of Canadian Transportation Employees
22 septembre 2003, 2 février 2005

Ferris, M. John
Faculté des Sciences sociales, Programme des relations internationales
Université de Calgary
8 mars 2005

Fisher, OC, 2^e peloton, Greg
The Black Watch
5-6 novembre 2001

Fonberg, M. Robert
Sous-secrétaire du cabinet, Opérations
Bureau du Conseil privé
17 mars 2003

Flack, M. Graham
Directeur d'opérations, Groupe de travail sur les frontières
Bureau du Conseil privé
17 mars 2003, 23 février 2004

Fleshman, M. Larry
Directeur général, Service à la clientèle (aéroport Pearson), Air Canada
24 juin 2002

Forcier, Vice-amiral J.C.J.Y. Forcier
Commandant, Commandement Canada
Défense nationale
8 mai 2006

Forcier, Commodore Jean-Yves
Chef d'état-major J3, sous-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Fortin, Lieutenant-colonel Mario
Commandant intérimaire
426e Escadron, BFC Trenton
25-27 juin 2002

Foster, Lieutenant-colonel Rob
Commandant intérimaire, 8e Escadron de Maintenance (Air),
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Fox, James
sous-ministre adjoint, relations bilatérales
Affaires étrangères et Commerce international Canada
11 décembre 2006

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Francis, Adjudant Charles
Escadron Bravo
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Frappier, Lieutenant-colonel Jean
Commandant, 12th Canadian Armoured Regiment,
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Fraser, Mme Sheila
Vérificatrice générale du Canada
10 décembre 2001 / 6 décembre 2004

Frerichs, Soldat Travis
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Froeschner, Major Chris
Commandant intérimaire
429e Escadron, BFC Trenton
25-27 juin 2002

Gagné, Major M.K.
2nd Battalion Princess
Défense nationale
10 mars 2005

Gagnon, M. Jean-Guy
Directeur adjoint, Direction des enquêtes, Service de
police de Montréal
26 septembre 2003

Garnett, le vice-amiral (retraité) Gary Vice-président
national pour les affaires maritimes, Ligue navale du
Canada
12 mai 2003

Gauthier, Caporal
2e Escadron des mouvements aériens
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Gauthier, Major-général Michael J.C.M.
MSC, CD, J2/Directeur général du renseignement
Défense nationale
13 décembre 2004

Frappier, M. Gerry
Directeur général, Sûreté et préparatifs d'urgence,
président du Groupe de travail interministériel sur la
sécurité maritime, ministère des Transports
7 avril 2003, 2 juin 2003

Fraser, Contre-amiral, Jamie D.
Commandant
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

Frederick, Caporal
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Fries, M. Rudy
Coordonnateur de la gestion des mesures d'urgence,
Communauté de London-Middlesex, Ville de London
31 mars 2003

Gadula, Mr. Charles
Directeur général, Direction générale de la flotte,
Services maritimes
ministère des Pêches et des Océans
7 avril 2003

Gagnon, Major Alain
Commandant, Centre de recrutement des Forces canadiennes,
BFC Borden
25-27 juin 2002

Gardner, Major Craig
2e groupe-brigade mécanisé
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Garnon, capitaine de corvette Daniel, Contrôleur,
ministère de la Défense nationale
25 septembre 2003

Gauthier, Lieutenant-général J.C.M. Gauthier
Commandant, Commandement de la Force expéditionnaire du
Canada
Défense nationale
8 mai et 29 mai 2006

Gauvin, Commodore, Jacques J.
Chef d'état-major adjoint par intérim de la Force
maritime
Défense nationale
3 décembre 2001

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

- Gauvin**, Commodore, Jacques J.
Chef d'état-major adjoint par intérim de la Force maritime
Défense nationale
3 décembre 2001
- Gibbons**, L'honorable Jim
Membre (républicain - Nevada)
Comité special de la Chambre sur le renseignement (États-Unis)
6 février 2002
- Gilbert**, Adjudant chef, Daniel
Ministère de la Défense nationale
3 décembre 2001
- Gilbert**, Gary D.
Vice-président sénior – americas
6 novembre 2006
- Gilmour**, Wendy
Directrice, Groupe des opérations de maintien de la paix,
Secrétariat pour le Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction
Affaires étrangères Canada
29 mai 2006
- Girouard**, Contra amiral Roger
Commandant, CANFLTPAC
Défense nationale
28 février 2005 / 29 janvier 2007
- Glencross**, Capitaine, Révérend Bruce
Aumônier du régiment
The Black Watch
5-6 novembre 2001
- Goatbe**, M. Greg
Directeur général, Direction stratégique des programmes, Agence des douanes et du revenu du Canada
28 janvier 2002
- Goodall**, M. Bob
Surintendant, Bureau de soutien à la circulation et aux services régionaux
Police provinciale de l'Ontario
30 octobre 2003
- Gotell**, Adjudant-chef Peter
Opérations
12e Escadre Shearwater
22-24 janvier 2002
- Giasson**, M., Daniel
Directeur des opérations, Sécurité et renseignement
Bureau du Conseil privé
8 et 29 janvier 2002
- Giffin-Boudreau**, Mme Diane Directrice générale par intérim, Région de l'Atlantique, Citoyenneté et Immigration Canada
22 septembre 2003
- Gilbert**, M. Emory
Surintendant d'état-major, Services de soutien opérationnel, Police de Toronto, Ville de Toronto
30 octobre 2003
- Gilkes**, Lieutenant-colonel B.R.
Kings Own Calgary Regiment
Défense nationale
8 mars 2005 / 1 février 2007
- Gimblett**, M. Richard
Chargé de recherche
Centre d'études en politiques étrangères, Université Dalhousie
21 février 2005
- Giroux**, Caporal-chef
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002
- Gludo**, Colonel J.D.
Commandant, 41e Groupe-brigade du Canada, Défense nationale
8 mars 2005
- Goetz**, Capitaine J.J.
2e groupe-brigade mécanisé
BFC Petawawa
25-27 juin 2002
- Goss**, L'honorable Porter
Président, Comité special de la Chambre sur le renseignement (É-U)
6 février 2002
- Goupil**, Inspector Pierre
Direction de la protection du territoire, Unité d'urgence, région ouest, Sûreté du Québec
5-6 novembre 2001

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Graham, Corporal-chef
8e Escadron de maintien (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Granatstein, Dr. Jack
Président, Council for Defence and Security in the 21st Century
27 mai 2002, 28 avril 2004

Grant, Capitaine Timothy J.
Commandant, 1 Canadian Mechanized Brigade Group
Défense nationale
7 mars 2005

Green, Major Bill
Commandant, Saskatchewan Dragoons (Moose Jaw)
27 janvier 2002

Gregory, Matelot-chef
Département des ressources humaines de l'administration de
l'Escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Guevremont, Benoît
Escadron Gulf
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Gutteridge, M. Barry
Commissaire, Travaux et Services d'urgence, Ville de
Toronto
30 octobre 2003

Haché, Colonel Mike
Directeur, Politique de l'hémisphère ouest
Défense nationale
11 avril 2005

Hall, Major Steve
Commandant adjoint, École de l'électronique et des
communications des Forces canadiennes, BFC Kingston
7-9 mai 2002

Hammond, Major Lee
Artillerie, BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Graham, M. Erin
Responsable de la sécurité, Service régional de santé
23 septembre 2003

Grandy, M. Brian
Directeur régional intérimaire, Région de l'Atlantique,
Agence des douanes et du revenu du Canada
22-24 janvier 2002

Gray, P.C., Très honorable Herb
Président et commissaire
Section canadien
International Joint Commission
29 mars 2004

Grégoire, M. Marc
Sous-ministre adjoint, Groupe de la sécurité et sûreté
Transports Canada
25 février 2004 / 2 octobre 2006 / 12 février 2007

Grue, M. Tom
Surintendant, Services de police
Ville d'Edmonton
28 janvier 2003

Guindon, Capitaine (M) Paul
Division des sous-marins
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Gupta, Lieutenant-colonel Ranjeet K.
L'École du Génie Militaire des Forces Canadiennes
Défense nationale
B.F.C. Gagetown
31 janvier 2005

Haeck, Lieutenant-colonel Ken F.
Commandant, École d'artillerie IFT
BFC Gagetown
22-24 janvier 2002

Hamel, MWO Claude
Sergeant-Major régimentaire désigné
The Black Watch
5-6 novembre 2002

Hansen, Superintendent Ken
Directeur, Exécution des lois fédérales
Gendarmerie royale du Canada
7 avril 2003, 9 juin 2003

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Hapgood, Adjudant John
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Harrison, Capitaine (M) R.P. (Richard)
Sous-chef d'état major, responsable des opérations,
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

Harvey, Lieutenant-commandore Max
Commandant
N.C.S.M. Cabot
2 février 2005

Hatton, Commandant Gary
Commandant, NCSM Montreal
Forces maritimes de l'Atlantic
22-24 janvier 2002

Hazelton, Lieutenant Colonel, Spike
Commandant, École de l'Armée blindée
BFC Gagetown
22-24 janvier 2002

Heath, Capitaine de vaisseau Jim, CD
Chef adjoint d'état-major, Opérations (J3), Quartier
général des Forces maritimes du Pacifique
Défense nationale
29 janvier 2007

Heinbecker, M. Paul
Ancien ambassadeur aux Nations Unies
À titre individuel
21 février 2005

Heisler, M. Ron
Directeur des opérations, Centre d'Immigration
Canada, Halifax
Citoyenneté et de immigration Canada
22 septembre 2003

Hendel, Commodore (à la retraite) Hans
Consultant, Collège des Forces canadiennes
28 avril 2003

Henneberry, Lieutenant-commandant,
Commandant,
Commandement de la force aérienne du Pacifique
18-22 novembre 2001

Harlick, M. James
Sous-ministre adjoint, Bureau de la protection des
infrastructures essentielles et la protection civile
Ministère de la Défense nationale
19 juillet 2001, 20 et 27 octobre 2003

Hart, Caporal
Département des ressources humaines de l'administration de
l'Escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Haslett, Lieutenant Adam
Officier de la logistique et directeur de cours
The Black Watch
5-6 novembre 2002

Haydon, Dr. Peter T.
Chargé de recherche au Centre d'études sur les
politiques étrangères
Université Dalhousie
28 avril 2003, 1 février 2005

Hearn, Brigadier-général, T.M.
Directeur général, Politiques et planification en
ressources humaines (militaires), Défense nationale
10 décembre 2001

Hébert, Mme Barbara
Directrice régionale, Douanes, Division du Grand
Toronto, Agence des douanes et revenue du Canada
24 juin 2002

Heimann, Dr. Alan
Médecin hygiéniste
Ville de Windsor
27 février 2003

Henault, Général, Raymond R.
Chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
3 décembre 2001

Henderson, Major Georgie
Adjoint A3
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Henry, Dr. Bonnie
Médecin hygiéniste adjoint
Ville de Toronto
30 octobre 2003

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Henschel, le surintendant Peter
Direction des services fédéraux
Gendarmerie royale du Canada
9 juin 2003

Hickey, M. John
Député à la Chambre d'assemblée
Lac Melville
3 février 2005

Hildebrand, Sergeant F.D. (Fred)
Division "H", Service divisionnaire de la police
criminelle, GRC
22 septembre 2003

Hill, M. Dave
Président, Partenariat des préparatifs d'urgence pour la
capitale
Ville d'Edmonton
28 juin 2003

Hillmer, Dr. Norman
Professeur d'Histoire et d'Affaires internationale
Université Carleton
1 novembre 2004

Hines, Colonel, Glynn
Directeur, Gestion de l'information (Air), chef d'état-
major de la Force aérienne, Défense nationale
18 juillet 2001

Hooper, Jack
Sous-directeur (Opérations)
Service canadien de la renseignement de sécurité
29 mai 2006

Hornbarger, M. Chris
Directeur
Sécurité nationale (États-Unis)
7 février 2002

Howard, Brigadier-général A.J.
Directeur général - Opérations, État-major interarmées
stratégique
16 octobre 2006 / 20 novembre 2006

Huebert, Dr. Rob
Professeur, Département des sciences politiques, Université de
Calgary
8 mars 2005

Herbert, M. Ron
Directeur général des opérations nationales
Anciens combattants Canada
22-24 janvier 2002

Hickey, Capitaine (M) Larry
Chef d'état-major adjoint, Plans et opérations (pour les
forces maritimes de l'Atlantique), Défense nationale
16 juin 2003

Hildebrandt, Capitaine Gerhard
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Hillier, Général Rick
Chef d'état-major de la défense
Défense nationale
30 mai 2005 / 21 juin 2006

Hincke, Colonel, Joe
Commandant
12e Escadre Shearwater
22-24 janvier 2002

Holman, Major général (ret) Fraser
Collège des Forces canadiennes (Toronto)
Défense nationale
27 juin 2005

Horn, Lieutenant-colonel Bernd
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Hounsell, Caporal-chef Scott
École du génie électrique et mécanique des Forces canadiennes,
BFC Borden
25-27 juin 2002

Howe, Caporal Kerry
Services techniques de la Base des Forces de Borden, BFC
Borden
25-27 juin 2002

Hunt, M. Baxter
Ambassade des États-Unis au Canada
15 août 2002

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Hunter, L'honorable Duncan

Membre supérieur (républicain - Californie), Sous-comité sur les approvisionnements militaires, Comité de la Chambre sur le service armé, (Etats-Unis)
6 février 2002

Hynes, Major A.G.

Coordonateur de la réserve aérienne (Est)
Quartier général de la 1^{re} Division aérienne du Canada
1 février 2005

Idzenga, Major Ray

Commandant, Escadron du golfe
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Inkster, M. Norman

Président, KPMG Investigation and Security Inc.
Ancien commissaire de la GRC
1 octobre 2001

Irwin, Brigadier-général S.M.

Chef de la direction de l'Agence de logement des Forces canadiennes
Défense nationale
6 juin 2005

Jackson, Major David

J3
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Janelle, Soldat, Pascal

BFC Kingston
7-9 mai 2002

Jean, M. Daniel

Sous-ministre adjoint, Développement des politiques et des programmes
Citoyenneté et immigration Canada
17 mars 2003

Jeffery, Lieutenant général (ret) Mike

27 juin 2005

Jestin, Colonel Ryan

Commandant base des Forces canadiennes, 3 GSS
Défense nationale
31 janvier 2005

Huqe, Caporal-chef Bryan

426e Escadron d'entraînement
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Iatonna, M. Mario

Ingénieur municipal
Ville de Windsor
1 décembre 2004

Inglis, Brian

Directeur général/leader du groupe de travail
Services des incendies et de sauvetage de Vancouver
29 janvier 2007

Innis, Capitaine Quentin

Instructeur, Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Issacs, Sergent, Tony

Technicien en recherche et sauvetage
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Jackson, Mme Gaynor

Directrice, Centre de ressources pour les familles des militaires
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

Jarvis, Vice-amiral Greg

Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires)
Défense nationale
21 février 2005

Jeffery, Lieutenant-général, M.K.

Chef d'état-major de l'Armée de terre
Ministère de la Défense nationale
3 décembre 2001, 14 août 2002

Jenkins, Mme Wilma

Directrice, Services d'immigration
Citoyenneté et immigration Canada
24 juin 2002

Job, M. Brian

Président, Institut des relations internationales
Université du Colombie-Britannique
1 mars 2005

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Johns, M. Fred
Directeur général, Logistique et Stratégie de traitement, Postes Canada
15 août 2002

Johnson, Capitaine Wayne
J7, BFC Kingston
7-9 mai 2002

Johnston, Chef Cal
Chef de police
Ville de Regina
27 janvier 2003

Jolicoeur, M. Alain
Président
Agence des services frontaliers du Canada
11 avril 2005

Jurkowski, Brigadier-général (retraité), David
Ancien chef d'état-major, Opérations interarmées, Défense nationale
1 octobre 2001

Kasurak, M. Peter
Directeur principal, Bureau du Vérificateur général du Canada
10 décembre 2001

Keane, M. John
Secrétaire adjoint délégué, Bureau des affaires de l'hémisphère occidental
Département d'État (Etats-Unis)
6 février 2002

Kee, M. Graham
Chef de la sécurité portuaire
Administration portuaire de Vancouver
18-22 novembre 2001

Kelly, Adjudant-chef Michael
The Black Watch
5-6 novembre 2002

Kennedy, M., Paul
Sous-solliciteur général adjoint principal, Ministère du Solliciteur général du Canada
28 janvier 2002, 24 février 2003,
15 février 2005

Johnson, Capitaine Don
Président de l'Association des pilotes d'Air Canada
4 novembre 2002

Johnston, Contre-amiral (à la retraite) Bruce
28 avril 2003

Johnston, Kimber
Directeur général des Politiques stratégiques
Sécurité publique et de la Protection civile du Canada
15 février 2005

Joncas, Premier maître de première classe, Serge
Premier maître du Commandement maritime, Défense nationale
3 décembre 2001

Kalincak, Capitaine Karl
Adjutant, 33 Field Engineer Squadron
Défense nationale
1 février 2007

Kavanagh, M. Paul
Directeur régional, Sécurité et planification d'urgence
Transports Canada
24 juin 2002

Keating, Dr. Tom
Professeur, Département des sciences politiques, Université de l'Alberta
7 mars 2005

Kelly, M. James C.
À titre d'individu
26 mai 2003

Kelly, Lieutenant colonel, W.J.
Planification des Forces et coordination du programme, vice-chef d'état-major de la Défense
Défense nationale
18 juillet 2001

Kerr, Capitaine Andrew CD
The Black Watch
5-6 novembre 2002

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

- Keyes, M. Bob**
Vice-président sénior, International
La Chambre du commerce canadienne
1 décembre 2004
- Kiloh, Inspecteur, D.W. (Doug)**
Chef des cas majeurs
Gendarmerie royale du Canada
18-22 novembre 2001
- King, Vice-amiral (à la retraite) James**
Vice-président, Atlantique
CFN Consultants
12 mai 2003, 5 mai 2005
- Kloosterboer, Jackie**
Coordonnateur de la gestion d'urgence
Ville de Vancouver
29 janvier 2007
- Kobolak, M. Tom**
Agent principal de programme, Direction de la
contrebande et des services de renseignement, Agence
des douanes et du revenu du Canada
7 avril 2003
- Koop, M. Rudy**
Conseiller à la recherche, Section canadienne,
Commission mixte internationale
29 mars 2004
- Kneale, M. John**
Affaires étrangères Canada
11 avril 2005
- Krueger, Caporal-chef**
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002
- Kummel, Colonel Steff J.**
Défense nationale
10 mars 2005
- Kwasnicki, Caporal Anita**
BFC Kingston
7-9 mai 2002
- Khokhar, M. Jamal**
Ministre-conseiller (affaires du Congrès)
Ambassade du Canada (Washington)
4 février 2002
- King, Lieutenant-colonel Colin**
Commandant
Royal Regina Rifles (Regina)
27 janvier 2003
- Kinney, Laureen**
Directeur général, Sécurité marine
Transports Canada
12 février 2007
- Kloster, M. Deryl**
Directeur général, Service d'urgence
Ville d'Edmonton
28 janvier 2003
- Koch, Major Pat**
J5, BFC Kingston
7-9 mai 2002
- Knapp, Caporal Raymond**
Services techniques de la Base des Forces de Borden
BFC Borden
25-27 juin 2002
- Krause, Lieutenant-colonel, Wayne**
Commandant, 423e Escadron d'hélicoptères maritimes
12e Escadre Shearwater
22-24 janvier 2002
- Kubeck, Commandant Kimberley**
Gestionnaire de projet contrôle naval de la navigation
commerciale – Renseignements, Défense nationale
25 septembre 2003
- Kurzynski, Major Perry**
Officier responsable, Centre d'opérations de recherche
et sauvetage
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002
- Lachance, M. Sylvain**
Directeur général intérimaire de la flotte, Garde côtière
canadienne
17 février 2003

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Lacroix, Adjudant-chef Greg
Sergent-major régimentaire de l'Armée
Défense nationale
26 février 2007

Lacroix, Colonel Roch
Chef d'état-major
Quartier général du secteur de l'Atlantique de la force terrestre,
Défense nationale
6 mai 2005

LaFrance, M., Albert
Directeur, Douanes, district du nord du Nouveau-
Brunswick, Agence des douanes et du revenu du
Canada
22-24 janvier 2002

Laing, Capitaine de vaisseau, Kevin
Directeur, Stratégie maritime, chef d'état-major des
Forces maritimes
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Lalonde, Major John
Coordonnateur de la Réserve aérienne (Secteur de
l'Ouest)
Défense nationale
8 mars 2005

Landry, Adjudant-chef André
1er bataillon, Royal 22e Régiment
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Landry, Inspector Sam
Officier responsable du Détachement aéroportuaire de
l'aéroport de Toronto
Gendarmerie royale du Canada
24 juin 2002

Laprade, Adjudant chef Daniel
Headquarters and Signal Squadron
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Larrabee, M. Bryan
Coordonnateur des Services sociaux d'urgence,
Commission des parcs et loisirs, Ville de Vancouver
30 janvier 2003

Lacroix, Colonel Jocelyn P.P.J.
Commandant, 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada, BFC
Valcartier
24 septembre 2003

Laflamme, M. Art
Représentant principal de Air Line Pilots Association,
International
14 août 2002

Lafrenière, Major Luc
Commandant, Headquarters and Signal Squadron
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Lait, Capitaine de frégate K.B.
Direction – Qualité de vie, DQV 3 – Chef d'équipe des
politiques d'hébergement, Défense nationale
6 juin 2005

Landry, John
Sous-chef, Sauvetage d'incendie
Ville d'Edmonton
30 janvier 2007

Landry, Lieutenant-colonel (à la retraite) Rémi
Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale,
Université de Montréal
2 juin 2005

Langelier, M. André
Directeur, Module de la protection des personnes et des
biens
Ville de Gatineau
3 février 2003

Laroche, Colonel J.R.M.G.
Défense nationale
2 mai 2005

Last, Colonel David
Régistraire
Collège militaire royale du Canada
29 novembre 2004

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

- Leblanc, Mme Annie**
Directrice intérimaire, Division de la technologie et de l'accès légal
Soliciteur général du Canada
19 juillet 2001
- Lefebvre, M. Denis**
Premier vice-président
L'Agence des services frontaliers du Canada
7 février 2005
- Lefebvre, M. Paul**
Président, secteur 2323, de l'Association internationale des machinistes et des travailleuses et travailleuses de l'aérospatial
15 août 2002
- Leighton, Lieutenant-commandant John**
J1
BFC Kingston
7-9 mai 2002
- Leonard, Lieutenant-colonel S.P.**
Royal Newfoundland Regiment (1st Battalion)
2 février 2005
- Lerhe, Commodore, E.J. (Eric)**
Commandant, Flotte canadienne du Pacifique
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001
- Lessard, Brigadier-général J.G.M.**
Commandant des forces terrestres de la région centrale
2 décembre 2004
- Levy, M., Bruce**
Directeur, Direction des relations transfrontalières avec les États-Unis
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
28 janvier 2002
- Lilienthal, Lieutenant-colonel Mark**
Officier supérieur, Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes
25-27 juin 2002
- Loepky, Sous-commissaire, Garry**
Opérations
Gendarmerie royale du Canada
22 octobre 2001 / 2 décembre 2002
- LeBoldus, M. Mick**
Représentant chef au Centre d'entraînement en vol de l'OTAN
Bombardier aéronautique
9 mars 2005
- Lefebvre, M. Denis**
Commissaire adjoint, Agence des douanes et du revenu Canada
6 mai 2004, 10 février 2003
- Legault, M. Albert**
Université du Québec à Montréal (UQAM)
21 février 2005
- Lenton, Sous-commissaire, William**
Gendarmerie royale du Canada
28 janvier 2002, 9 juin 2003
- LePine, M. Peter**
Inspecteur, Détachement de Halifax
GRC
23 septembre 2003
- Leslie, Major-général Andrew**
Forces canadiennes
29 novembre 2004 / 26 février 2007
- Lester, M. Michael**
Directeur général, Organisation des mesures d'urgence, province de la Nouvelle-Écosse
23 septembre 2003
- Lichtenwald, Chef Jack**
Chef des pompiers
Ville de Regina
27 janvier 2003
- Lloyd, Capitaine de vaisseau Ron**
Directeur général, Développement de la Force maritime
Défense nationale
26 février 2007
- Logan, Major Mike**
Agent administratif adjoint, Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes, BFC Borden
25-27 juin 2002

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Loschiuk, Ms Wendy
Directrice principale
Bureau de la Vérificatrice générale du Canada
6 décembre 2004

Lucas, Major-général, Steve
Commandant, 1ère Division aérienne du Canada
Région canadienne du NORAD
18-22 novembre 2001 / 26 février 2007

Luloff, Mme Janet
Directrice par intérim, Affaires réglementaires, Groupe
de la sécurité et sûreté, Transports Canada
27 novembre 2002, 2 décembre 2002

Lyrette, Soldat Steve
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Macdonald, Lieutenant général G.
Vice-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
28 janvier 2002, 6 mai 2002,
14 août 2002, 23 février 2004

Mack, Contre-amiral Ian
Attaché militaire
Ambassade du Canada (Washington)
4 février 2002

Mackenzie, Major-général (à la retraite) Lewis
À titre d'individuel
6 décembre 2004

**MacLaughlan, Surintendant C.D. (Craig), Officier
responsable, Services de soutien Division « H »**
Gendarmerie royale du Canada
22 septembre 2003

MacLean, Vice-amiral Bruce
Chef d'état-major de la Force maritime
Défense nationale
14 février 2005

Macnamara, M. W. Donald
Senior Fellow
Université Queen's
29 novembre 2004

Lucas, Brigadier général Dwayne
Directeur général – Gestion du programme
d'équipement aérospatiale, Défense nationale
27 juin 2005

Luciak, M. Ken
Directeur des Services médicaux d'urgence
Ville de Regina
27 janvier 2003

Lupien, Premier maître de première classe, R.M.
Adjudant chef des Forces canadiennes
Ministère de la Défense nationale
3 décembre 2001

Macaleese, Lieutenant-colonel Jim
Commandant
9^e Escadre (Gander)
2 février 2005

Macdonald, Lieutenant général (ret) George
CFN Consultants Ottawa
27 juin 2005

MacKay, Major Tom
The Black Watch
5-6 novembre 2002

MacIsaac, Capitaine de vaisseau
Commandant de la BFC Halifax
Défense nationale
6 mai 2005

MacLaughlan, M. Craig
Directeur général, Organisation des mesures d'urgence
Province de la Nouvelle-Écosse
6 mai 2005

MacLeod, Colonel, Barry W.
Commandant, 3e Groupe de soutien de secteur, BFC
Gagetown
22-24 janvier 2002

Macnamara, Brigadier-général (à la retraite) W. Don
Président, L'Institut de la Conférence des associations
de la défense
3 mai 2004

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

MacQuarrie, Capitaine Don

J6
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Magee, M. Andee

Maître de chien
Agence des douanes et du revenu du Canada
7-9 mai 2002

Maillet, Adjudant-chef de l'école par intérim, Joseph
École de l'électronique et des communications des Forces
canadiennes

BFC Kingston
7-9 mai 2002

Maisonneuve, major-général, J.O. Michel

Sous-chef d'état-major adjoint
Ministère de la Défense nationale
22 octobre 2001

Malec, M., George

Capitaine adjoint de port sur la sécurité portuaire
Administration portuaire de Halifax
22-24 janvier 2002

Mandel, M. Stephen

Maire suppléant et conseiller
Ville d'Edmonton
28 janvier 2003 / 30 janvier 2007

Manson, Général (ret) Paul D.

L'Institut de la conférence des associations de la défense
(Ottawa)
27 juin 2005

Marcewicz, Lieutenant-colonel

Commandant de Base, BFC Edmonton
Défense nationale
7 mars 2005

Martin, Mme Barbara

Directrice, Division des relations de la Défense et de la sécurité
Affaires étrangères Canada
11 avril 2005

Mason, Lieutenant-colonel, Dave

Commandant, 12e Escadron de maintenance (Air)
12e Escadre Shearwater
22-24 janvier 2002

Maddison, Vice-amiral Greg

Sous-chef d'état-major de la Défense, Ministère de la Défense
nationale
6 mai 2002, 14 février 2005

Maher, Lieutenant Earl

4 ESR
BFC Gagetown
21-24 janvier 2002

Maines, Warren

Directeur, Service à la clientèle (aéroport Pearson)
d'Air Canada
4 juin 2002

Malboeuf, Caporal Barry

BFC Kingston
7-9 mai 2002

Mallory, M. Dan

Chef des opérations, Port de Lansdowne
Agence des douanes et du revenu du Canada
7-9 mai 2002

Manning, Caporal Rob

Services techniques de la Base des Forces de Borden, BFC
Borden
25-27 juin 2002

Manuel, M. Barry

Coordonnateur, Organisation des mesures d'urgence
Ville de Halifax
23 septembre 2003 / 6 mai 2005

Marsh, Howie

L'Institut de la conférence des associations de la défense
(Ottawa)
27 juin 2005

Martin, M. Ronald

Coordonnateur de la planification d'urgence
Ville de Vancouver
30 janvier 2003, 1 mars 2005

Mason, M., Dwight

Président, Commission permanente mixte de défense
(États-Unis)
Le Pentagone
6 février 2002

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Mason, Mme. Nancy
Directrice, Bureau des affaires canadiennes,
Département d'État (Etats-Unis)
6 février 2002

Matheson, Caporal
2e Escadron des mouvements aériens
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Mattie, Adjudant-chef, Fred
12e Escadron de maintenance (Air)
12e Escadre Shearwater
22-24 janvier 2002

Maude, Caporal-chef Kelly
436e Escadron de transport
BFC Trenton
25-27 juin 2002

McCoy, Adjudant chef Daniel
Support Unit, 430th Helicopters Squadron
BFC Valcartier
24 septembre 2003

McDonald, Caporal Marcus
École du Service de santé des Forces canadiennes
BCF Borden
25-27 juin 2002

McIlhenny, M., Bill
Directeur pour le Canada et le Mexique
Conseil national de sécurité (États-Unis)
7 février 2002

McKay, L'honorable Peter, C.P., député
Ministre des Affaires étrangères
29 mai 2006

McKerrell, M. Neil
Chef, Gestion des situations d'urgence Ontario,
Ministère de la Sécurité communautaire
30 octobre 2003

McKinnon, Lieutenant-colonel DB
Régiment de l'Î.-P.-É.
1 février 2005

McLean, Caporal
Opérations de l'Escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Massicotte, Mme Olga
Directrice générale, région de l'Atlantique
Anciens combattants Canada
22-24 janvier 2002

Matte, Colonel Perry
Commandant, 14e escadre
Défense nationale
5 mai 2005

Mattiussi, Ron
Directeur, Planification et service de gestion
Ville de Kelowna
1 mars 2005

McAdam, Lieutenant-colonel Pat
École de la tactique, B.F.C. Gagetown
Défense nationale
31 janvier 2005

McCuaig, Bruce
Sous-ministre adjoint, Division des politiques, des planifications
et des normes
Ministère des Transports de l'Ontario
1 décembre 2004

McGarr, Kevin
vice-président et chef de la technologie

McInenly, M. Peter
Vice-président, Harmonisation de l'entreprise, Postes Canada
15 août 2002

McKeage, M. Michael
Directeur des opérations, Soins médicaux d'urgence,
Municipalité régionale de Halifax
23 février 2003

McKinnon, Chef, David P.
Chef de police
Service de police régional de Halifax
22-24 janvier 2002

McLaughlin, Michael J.
vice-président et chef de la direction financière
30 octobre 2006

McLellan, L'honorable Anne, C.P., députée
Vice première ministre et ministre de la Sécurité publique et de
la Protection civile du Canada
15 février 2005 et 11 avril 2005

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

McLellan, M. George
Directeur général
Municipalité régionale de Halifax
23 septembre 2003

McManus, Lieutenant-colonel, J.J.
Commandant, 443e escadron (MH)
Commandement de la force aérienne du Pacifique
18-22 novembre 2001

McNeil, Commodore, Daniel
Vice-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

McRoberts, Hugh
Vérificateur général adjoint
Bureau du vérificateur général du Canada
6 décembre 2004

Meisner, M. Tim
Directeur, Politiques et législation, Programmes maritimes, Garde côtière canadienne
17 février 2003, 7 avril 2003

Melis, Mme Caroline
Directrice, Développement du programme, Direction générale de l'exécution de la loi
Citoyenneté et immigration Canada
17 mars 2003

Merpaw, Mme Diane
Directrice adjointe, Élaboration des politiques et coordination
Citoyenneté et immigration Canada
7 avril 2003

Middlemiss, Danford W
Professeur, Département des Sciences politiques
Université Dalhousie
12 mai 2003, 5 mai 2005

Miller, M., Frank
Directeur principal, conseiller militaire du Président
Conseil national de sécurité américain
7 février 2002

Minto, M., Shahid
Vérificateur général adjoint
Bureau du Vérificateur général du Canada
10 décembre 2001

McLeod, M. Dave
Chef préposé d'escale de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatial
15 août 2002

McNeil, Contre-amiral Dan
Commandant, Force maritime de l'Atlantique
Défense nationale
6 mai 2005

McRae, Robert
directeur général, direction générale de la sécurité internationale
Affaires étrangères et Commerce international Canada
11 décembre 2006

Mean, Caporal-chef Jorge
École de technologie et du génie aérospatial des Forces canadiennes
25-27 juin 2002

Melançon, Lieutenant-colonel René
École d'Infanterie, B.F.C. Gagetown
Défense nationale
31 janvier 2005

Mercer, M., Wayne
Vice-président intérimaire, Région de la Nouvelle-Écosse
Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA)
22-24 janvier 2002

Michaud, M. Jean-Yves
Directeur adjoint, Direction du support administratif,
Ville de Montréal
26 septembre 2003

Miller, Lieutenant-colonel Charlie
Commandant, 10^e Régiment d'artillerie de campagne de l'Artillerie royale canadienne
Défense nationale
9 mars 2005

Milner, M. Marc
Directeur, Programme des études militaires et stratégiques
Université du Nouveau-Brunswick
31 janvier 2005

Mitchell, M., Barry
Directeur, Région de la Nouvelle-Écosse, Agence des douanes et du revenu du Canada
22-24 janvier 2002

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Mitchell, Brigadier-général Greg
Commandant, Secteur de l'Atlantique de la Force
terrestre
22-24 janvier 2002

Moran, Ron
président national
Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA)
4 décembre 2006

Morris, Mme, Linda
Directrice, Affaires publiques
Administration portuaire de Vancouver
18-22 novembre 2001

Moutillet, Capitaine Mireille
Officier d'état-major supérieur – politiques, Défense
nationale
25 septembre 2003

Mundy, Capitaine de corvette Phil
N.C.S.M. Queen Charlotte
Défense nationale
1 février 2005

Murphy, Capitaine (M), R.D. (Dan)
Commandant adjoint, Flotte canadienne du Pacifique
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

Murray, Major James
Commandant, École des Pompiers des Forces canadiennes, BFC
Borden
25-27 juin 2002

Mushanski, Lieutenant Commander Linda
Commandant du NCSM *Queen*
(Regina)
27 janvier 2003

Nelligan, John Patrick
Associé principal, cabinet d'avocats O'Brien Payne
LLP, Ottawa
2 décembre 2002

Neville, Lieutenant colonel Shirley
Officier d'administration de l'escadre et commandant
intérimaire de l'escadre
17e escadre
18-22 novembre 2001

Mogan, M., Darragh
Directeur général des politiques en matière de
programmes et de services, Services des Anciens
Combattants
Anciens combattants Canada
22-24 janvier 2002

Morency, M. André
Directeur général régional, région de l'Ontario,
Transports Canada
24 juin 2002

Morton, Dr. Desmond
Professeur
Université McGill
15 novembre 2004

Mulder, Mr. Nick
Président, Mulder Management Associates
9 juin 2003

Munroe, Mme Cathy
Directrice régionale, Nord de l'Ontario
Agence des douanes et du revenu du Canada
7-9 mai 2002

Murray, Mme Anne C.
Vice-présidente, Affaires communautaires et
environnementales
Aéroport international de Vancouver
18-22 novembre 2001

Murray, M., Larry
Sous-ministre
Services des anciens combattants
22-24 janvier 2002

Narayan, M., Francis
Service de chiens détecteurs, Agence des douanes et du
revenu du Canada
18-22 novembre 2001

Neumann, Ms. Susanne M.
Division de la vérification
Agence des douanes et du revenu du Canada
18-22 novembre 2001

Newberry, Robert J.
Directeur principal, Sécurité du territoire
Le Pentagone
06 février 2002

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Newton, Capitaine, John F.
Officier supérieur d'état-major, Opérations
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Nikolic, M. Darko
Directeur de District, District du St-Laurent
Agence des douanes et du revenu du Canada
7-9 mai 2002

Nordick, Brigadier-Général Glenn
Commandant adjoint, Système de la doctrine et de l'instruction
de la Force terrestre,
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Normoyle, Ms. Debra
Directrice, Enforcement d'immigration
Agence des services frontières du Canada
23 février 2004

Nossal, Kim Richard
Professeur et chef
Département des études politiques
Université Queen's
29 novembre 2005

O'Bright, M., Gary
Directeur général, Opérations, Bureau de la protection
des infrastructures essentielles et de la protection civile
Ministère de la Défense nationale
19 juillet 2001, 20 octobre 2003

O'Donnell, Paddy
L'Institut de la conférence des associations de la
défense (Ottawa)
27 juin 2005

O'Hanlon, M., Michael
Attaché supérieur de recherche, Étude des politiques
étrangères
The Brookings Institution
5 février 2002

Olchowicki, Soldat Christian
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Orr, Major Ken
Officier supérieur d'état-major, Groupe de recrutement des
Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Niedtner, Inspecteur Al
Police de Vancouver
(responsable de la Section des opérations et de la
planification d'urgence), Ville de Vancouver
30 janvier 2003

Noël, Adjudant-chef Donald
5e Ambulance de campagne
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Norman, Mark
Président, Daimler-Chrysler et
Président du Comité d'infrastructure du Conseil du Partenariat
du secteur canadien de l'automobile
1 décembre 2004

Normoyle, Mme Debra
Directrice générale, Direction générale de l'exécution
de la loi, Citoyenneté et immigration Canada
7 avril 2003

Nymark, Mme, Christine
Sous-ministre adjointe déléguée
Transports Canada
28 janvier 2002

O'Connor, L'honorable Gordon, C.P., député
Ministre de la Défense nationale
8 mai 2006

O'Donnell, Patrick J.
Président
L'Association canadienne de la défense industrielle
22 novembre 2004

O'Shea, M., Kevin
Directeur, Direction des relations générales avec les États-Unis
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
28 janvier 2002

Oliver, Surintendant Joe
Directeur, Douanes et accise
2 octobre 2006

Ortiz, L'honorable, Solomon P.
Membre supérieur (démocrate - Texas)
Sous-comité sur l'état de préparation militaire, Comité
de la chambre sur le service armé (États-Unis)
6 février 2002

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Ouellet, Adjudant-chef J.S.M.
5e Groupe-brigade mécanisé du Canada
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Ouellette, Lieutenant-Colonel Bernard
Commandant, 2^e Bataillon, Royal 22^e Régiment, BFC
Valcartier
24 septembre 2003

Parks, Lieutenant-commandant Mike
Direction de l'instruction de l'Armée 5-4
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Pasel, M. William
Coordonnateur des mesures d'urgence,
Service d'urgence de Hamilton
Ville de Hamilton
31 mars 2003

Paulson, Capitaine (M), Gary
Commandant, NCSM Algonquin
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

Pearson, Lieutenant colonel Michael J.
Commandant, École d'infanterie SAT
BFC Gagetown
22-24 janvier 2002

Pelletier, France
Affaires législatives et réglementaires
Division du transport aérien du Syndicat canadien de la
fonction publique
25 novembre 2002

Pennie, Lieutenant général Ken
Chef d'état-major de la Force aérienne
Défense nationale
7 février 2005

Pentland, Charles
Centre des études politiques des relations internationales
Université Queen's
29 novembre 2004

Ouellet, Major Michel
Commandant par intérim, 5e Bataillon des services du
Canada
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Parker, Major Geoff
Infanterie
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Parriag, Amanda
Le Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC)
6 décembre 2004

Pataracchia, Lieutenant (N) John
Centre de recrutement des Forces canadiennes, Halifax
BFC Borden
25-27 juin 2002

Payne, Capitaine (M), Richard
Commandant, Installation de maintenance de la flotte de Cape
Scott
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Pellerin, Colonel (retraité), Alain
Directeur exécutif, Conférence des associations de la
défense
15 octobre 2001 / 27 juin 2005

Penner, Lieutenant-Colonel Doug
Commanding Officer, North Saskatchewan Regiment
(Saskatoon)
27 janvier 2003

Pennie, Lieutenant général (ret) Ken
CFN Consultants Ottawa
27 juin 2005

Pentney, Bill
Sous-procureur général adjoint
Ministère de la justice Canada
15 février 2005

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Peters, Colonel, William
Directeur, Planification stratégique) Opérations terrestres), chef d'état-major de l'Armée de terre, Défense nationale
18 juillet 2001

Pettigrew, Caporal-chef Robert
École d'administration et de logistique des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Pichette, M. Pierre-Paul
Directeur-adjoint, Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal
26 septembre 2003

Pigeon, M. Jacques
Avocat général principal et directeur ministère de la Justice, Services juridiques, Transports Canada
2 décembre 2002

Pile, Commodore Ty
Commandant, Quartier général de la flotte canadienne de l'Atlantique
Défense nationale
6 mai 2005

Pilgrim, Surintendant, J. Wayne
Officier responsable de la Sous-direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale
Gendarmerie royale du Canada
19 juillet 2001

Pinsent, Major John
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Plante, Caporal-chef
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Polson, Capitaine (M) Gary
Commandant, NCSM Algonquin
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

Poulin, Caporal Mario
École de la Police militaire des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Petras, Major-général H.M.
Chef, Réserve et cadet
Défense nationale
6 juin 2005

Pharand, M., Pierre
Directeur, Protection aéroportuaire
Aéroport de Montréal
5-6 novembre 2001

Pichette, Mr. Pierre-Paul
Directeur-adjoint, Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal
5-6 novembre 2001

Pigeon, M., Jean François
Directeur intérimaire, Sécurité
Aéroports de Montréal
5-6 novembre 2001

Pile, Capitaine (M), T.H.W. (Tyron)
Commandant, groupe 4, Opérations maritimes
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

Pilon, M. Marc
Analyste principal des politiques, Division des politiques en matière de sécurité, Solliciteur général du Canada
24 février 2003

Pitman, Sergent, B.R. (Brian)
Forces conjointes du secteur riverain, Vancouver
Gendarmerie royale du Canada
18-22 novembre 2001

Poirier, M. Paul
Directeur, Division du renseignement et de la contrebande, Région du Nord de l'Ontario
Agence des douanes et du revenu du Canada
7-9 mai 2002

Potvin, Corporal
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Preece, Capitaine (M), Christian
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Préfontaine, Colonel Marc
Comandement 34e groupe-brigade
The Black Watch
5-6 novembre 2002

Proulx, Commissaire adjoint, Richard
Direction des renseignements criminels
Gendarmerie royale du Canada
22 octobre 2001

Puxley, Mme Evelyn
Directrice, Direction du crime international et du terrorisme
Affaires étrangères Canada
11 avril 2005

Quinlan, Grant
Inspecteur de sécurité
Transports Canada
24 juin 2002

Randall, Dr. Stephen J.
Doyen, Faculté des Sciences sociales
Université de Calgary
8 mars 2005

Rathwell, M. Jacques
Responsable de la sécurité civile
Ville de Gatineau
3 février 2003

Reaume, M. Al
Chef adjoint, Service des incendies et du sauvetage,
Ville de Windsor
27 février 2003

Reeve, Jason
Liaison avec le Cabinet et des affaires parlementaires,
Groupe de travail sur l'Afghanistan
Affaires étrangères et Commerce international Canada
11 décembre 2006

Reid, Adjudant-chef Clifford
École des Pompiers des Forces
BFC Borden
25-27 juin 2002

Reid, Adjudant Jim
Missiles de défense aérienne
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Primeau, M., Pierre
Enquêteur, Unité mixte des enquêtes sur le crime organisé, Gendarmerie royale du Canada
5-6 novembre 2001

Purdy, Mme Margaret
Sous-ministre déléguée
Ministère de la Défense nationale
14 août 2002

Quick, M. Dave
Coordonnateur des plans d'urgence à la ville de Regina
27 janvier 2003

Raimkulov, M.P., Mr. Asan
République kirgyze
12 mai 2003

Rapanos, M. Steve
Chef des Services médicaux d'urgence
Ville d'Edmonton
28 janvier 2003 / 30 janvier 2007

Read, M. John A.
Directeur général, Transport des marchandises dangereuses
Transports Canada
25 février 2004

Reed, L'honorable, Jack
Président (démocrate - Rhode Island)
Comité du Sénat sur les services armés (États-Unis)
5 février 2002

Regehr, M. Ernie
Directeur général
Projet Ploughshares
21 mars 2005

Reid, Lieutenant-colonel, Gord
Commandant, École de navigation aérienne des Forces canadiennes
17e escadre
18-22 novembre 2001

Renahan, Capitaine Chris
Blindés
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Richard, Adjudant-chef Stéphane
5e Bataillon des services du Canada BFC Valcartier
24 septembre 2003

Richter, Dr. Andrew
Professeur adjoint, Relations internationales et études
stratégiques
Université Windsor
1 décembre 2004

Rivest, Caporal-chef Dan
École de technologie et du génie aérospatial des Forces
canadiennes,
BFC Borden
25-27 juin 2002

Robertson, M. John
Inspecteur en chef des bâtiments
Ville de Vancouver
30 janvier 2003

Rochette, Colonel J.G.C.Y.
Directeur général – Rémunération et avantages sociaux
Défense nationale
6 juin 2005

Rose, M., Frank
Adjoint, Politique de défense antimissiles
Le Pentagone
6 février 2002

Ross, M. Dan
Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)
Défense nationale
14 février 2005

Ross, Adjudant-maître Marc-André 58th Air Defence
Battery
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Rostis, M. Adam
Agent de liaison pour les relations
fédérales/provinciales/municipales
Province de la Nouvelle-Écosse
6 mai 2005

Rudner, Dr. Martin
Directeur, Centre for Security and Defence Studies, Université
Carleton
3 juin 2004, 13 décembre 2004

Richmond, M., Craig
Vice-président, Opérations aéroportuaires
Aéroport international de Vancouver
18-22 nov. 2001

Riffou, Lieutenant-colonel François
Commandant, 1er Bataillon, Royal 22^e Régiment
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Robertson, Contre-amiral Drew W.
Directeur général, politique et sécurité internationale
Défense nationale
23 février 2004, 11 avril 2005 / 26 février 2007

Robinson, Sous-lieutenant Chase
The Black Watch
5-6 novembre 2001

Romses, Brigadier-général R.R.
Commandant Quartier général du secteur de
l'Atlantique de la force terrestre, Défense nationale
31 janvier 2005

Ross, Major général, H. Cameron
Directeur général, Politique de la sécurité
internationale
Ministère de la Défense nationale
28 janvier 2002

Ross, Dr. Douglas
Professeur, Faculté des sciences politiques
Université Simon Fraser
1 mars 2005

Rossell, Inspecteur Dave
Inspecteur, Opérations et soutien,
Police de Windsor, Ville de Windsor
27 février 2003

Rousseau, Colonel Christian
Commandant, 5e Groupe de soutien de secteur
Défense nationale
1 juin 2005

Rumsfeld, L'honorable Donald
Secrétaire de la Défense (États-Unis)
6 février 2002

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Rurak, Mme Angela
Inspecteur des douanes
Agence des douanes et du revenu du Canada
7-9 mai 2002

Rutherford, Caporal-chef Denis
École des pompiers des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Salesses, Lieutenant-colonel, Bob
Direction de la logistique, Sécurité nationale (États-Unis)
Le Pentagone
6 février 2002

Samson, Adjudant-chef Camil
2e Bataillon, Royal 22^e Régiment
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Sanderson, Chuck
Directeur général, Organisation de gestion des urgences
Province de Manitoba
10 mars 2005

Saunders, Capitaine Kimberly
Équipe d'intervention en cas de catastrophe
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Schmick, Major Grant
Commandant, Centre de recrutement des Forces canadiennes,
BFC Borden
25-27 juin 2002

Scott, Dr. Jeff
Médecin hygiéniste
Province de la Nouvelle-Écosse
23 septembre 2003

Sensenbrenner, Jr., L'honorable, F. James
Président (républicain - Wisconsin)
Comité judiciaire de la Chambre (États-Unis)
7 février 2002

Shapardanov, M. Chris
Conseiller politique
Ambassade du Canada (Washington)
4 février 2002

Russell, M. Robert A., Assistant Commissaire adjoint,
Région de l'Atlantique, Agence des douanes et du
revenu du Canada
22 septembre 2003

Rutherford, Lieutenant-colonel Paul
Commandant, 73e Groupe des communications
Défense nationale
9 mars 2005

Sampson, Tom
Chef des Services médicaux d'urgence
Ville de Calgary
1 février 2007

Samson, Brigadier-général, P.M.
Directeur général -- renseignement
Ministère de la Défense
22 octobre 2001

Saunders, Caporal Cora
16e Escadre
BFC Borden
25-27 juin 2002

Savard, Lieutenant-colonel Danielle
Commandant, 5e Ambulance de campagne
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Scofield, M. Bruce
Directeur, Développement des politiques et
coordination internationale, Direction générale des
réfugiés, Citoyenneté et immigration Canada
17 mars 2003

Scott, Capitaine John
Centre du parachutisme du Canada
8 Escadre, BFC Trenton
25-27 juin 2002

Shadwick, Dr. Martin
Agrégé de recherche, Centre des études internationales et de
sécurité
Université York
2 décembre 2004

Sharapov, M. Zakir
Député, République kirgyze
12 mai 2003

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Sheehy, Capitaine Matt

Président, Comité de la sécurité de l'Association des pilotes d'Air Canada

4 novembre 2002

Sigouin, M. Michel

Directeur régional, Bureau régional de l'Alberta, du Nord-Ouest et de Nunavut, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile

27 octobre 2003

Simmons, M., Robert

Directeur adjoint, Office of European Security and Political Affairs, Bureau of European and Eurasian Affairs

Département d'État (États-Unis)

6 février 2002

Sinclair, Ms. Jill

Sous-ministre adjoint (A), Politique de sécurité globale, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

28 janvier 2002 / 14 août 2002

Skelton, L'honorable, Ike

Membre supérieur (démocrate - Missouri), Comité de la Chambre sur les services armés (États-Unis)

6 février 2002

Skidmore, Colonel Mark

Commandant, 2e group-brigade mécanisé canadien, BFC Petawawa

25-27 juin 2002

Smith, Caporal

Unité du service postal des Forces canadiennes
BFC Trenton

25-27 juin 2002

Smith, Bill

Surintendant principal
Gendarmerie royale du Canada

3 février 2005

Smith, M. Doug

Services techniques
Ville de Vancouver

30 janvier 2003

Sheridan, Norman

Directeur, Opérations passagers de l'Agence des douanes et du revenu du Canada

24 juin 2002

Sing Tse, Hau

Vice-président

Direction général de l'Asie

Agence canadienne de développement internationale

29 mai 2006

Sinclair, Ms. Jill

Directrice générale, Direction générale de la sécurité internationale

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

17 mars 2003

Sirois, Lieutenant-colonel Sylvain

Commandant, 5e Régiment du génie

BFC Valcartier

24 septembre 2003

Skidd, Élève-officier Alden

The Black Watch

5-6 novembre 2002

Slater, Mme Scenery C.

Agent des programmes, District du Vancouver métropolitain

Agence des douanes et du revenu du Canada

18-22 novembre 2001

Smith, Capitaine de vaisseau Andy

Officier commandant, Installation de maintenance de la flotte
Défence nationale

6 mai 2005 / 26 février 2007

Smith, M. Bob

Chef adjoint, Service des incendies et de sauvetage de Vancouver, Extinction des incendies et opérations

Ville de Vancouver

30 janvier 2003

Smith, Caporal-chef Terry

436e Escadron de transport
BFC Trenton

25-27 juin 2002

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Snow, Caporal-chef Joanne
École d'administration et de logistique des Forces canadiennes,
BFC Borden
25-27 juin 2002

Souccar, Commissaire adjoint Raf
Opérations fédérales et internationales
2 octobre 2006 / 30 octobre 2006

Stacey, Caporal Derrick
Services administratifs de la Base des Forces de Borden
BFC Borden
25-27 juin 2002

Starck, Me, Richard
Avocat-conseil, Service fédéral des poursuites, Bureau
régional du Québec
Ministère de la justice
5-6 novembre 2001

St-Cyr, Lieutenant-colonel Pierre
Commandant, Unité de soutien, 430e Escadron tactique
d'hélicoptères
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Stevens, Daniel
Coordonnateur de la gestion d'urgence, Gestion d'urgence et de
la risque
Ville de Vancouver
29 janvier 2007

Stewart, M., James
Ressources humaines civiles
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Stiff, M. Bob
Directeur général, Sécurité générale de Postes Canada
15 août 2002

St. John, Dr. Ron
Directeur general, Centre de mesures et
d'interventions d'urgence
10 février 2003

St-Pierre, M., Jacquelin
Commandant, chef du poste de quartier 5
Service de police de la Communauté urbaine de
Montréal
5-6 novembre 2001

Sokolsky, Joel
Doyen des arts et Professeur des sciences politiques
Collège militaire royale du Canada
22 novembre 2004

Spraggett, Ernest
Directeur, Opérations commerciales de l'Agence des douanes et
du revenu du Canada
24 juin 2002

Stairs, Denis
Professeur, Département des Science politiques
Université Dalhousie
5 mai 2005

Stark, Lieutenant-commandant, Gary
Commandant, NCSM Whitehorse
Forces maritimes du Pacifique
18-22 novembre 2001

Stevens, Cornemuseur major Cameron
The Black Watch
5-6 novembre 2002

Stewart, Adjudant Barton
École de l'électronique et des communications des Forces
canadiennes
BFC Kingstson
7-9 mai 2002

Stewart, M. William
Chef et directeur general
Services d'incendie de Toronto
30 octobre 2003

St. John, M. Peter
Professeur (à la retraite)
Relations internationales
Université du Manitoba
25 novembre 2002

Stone, Caporal-chef
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Stump, L'honorable, Bob
Président (républicain - Arizona)
Comité de la Chambre sur les services armés (États-
Unis)
6 février 2002

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Sullivan, Colonel C.S.

Commandant, 4e escadre Cold Lake
Défense nationale
7 mars 2005

Summers, Contre-amiral à la retraite Ken
Naval Officers Association of Vancouver Island
28 février 2005 / 27 juin 2005

Szczerbaniwicz, Lieutenant-colonel, Gary
Commandant, 407e escadron
Commandement de la force aérienne du Pacifique
18-22 novembre 2001

Tait, M. Glen
Directeur, Service des incendies de Saint John, Ville de
Saint John
31 mars 2003

Tattersall, Lieutenant-commandant John
Direction de l'Instruction de l'Armée
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Taylor, M., Robert
Inspecteur, Police de Vancouver
18-22 novembre 2001

Theilmann, M., Mike
Directeur intérimaire, Division de la lutte contre le
terrorisme
Ministère du Solliciteur général
19 juillet 2001

Thomas, Vice-amiral à la retraite Charles
À titre individuel
1 mars 2005

Thompson, Susan
Ancienne maire de la Ville de Winnipeg
À titre individuel
10 mars 2005

Tracy, Ms. Maureen
Directrice, Direction de la politique et opérations
Agence des services frontaliers du Canada
7 avril 2003

Sully, Ron
Sous-ministre adjoint, Programmes et Cessions
Transports Canada
7 février 2005

Sweeney, Steve
Surintendant
Service de Police de Vancouver
29 janvier 2007

Taillon, Paul
Directeur, revue et liaison militaire
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des
télécommunications
2 juin 2005

Tarrant, Lieutenant-colonel Tom
Directeur adjoint de l'entraînement
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Taylor, L'honorable, Gene
Sous-comité sur les approvisionnements militaires,
Comité de la Chambre sur le service armé (États-Unis)
6 février 2002

Taylor, L'honorable Trevor
Ministre des Pêches et de l'Aquaculture et ministre responsable
du Labrador
Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador
3 février 2005

Thibault, Caporal-chef Christian
Escadron Gulf
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Thomas, Mr. John F.
Partenaire
BMB Consulting
9 juin 2003

Tracy, Mme Maureen
Chef par intérim, Contrebande, Renseignement et enquêtes,
Direction générale de l'exécution de la loi
Agence des services frontaliers du Canada
7 février 2005

Tremblay, Colonel J.G.E.
Directeur, Opérations en cours, État-major interarmées
stratégique
16 octobre 2006

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Tremblay, Colonel Alain
Commandant, Centre de recrutement des Forces canadiennes,
BFC Borden
25-27 juin 2002

Tremblay, Capitaine de vaisseau Viateur
Commandant adjoint, Réserve navale 1
Défense nationale
25 septembre 2003

Trottier, Lieutenant-colonel (Res) Ron
Essex and Kent Scottish Regiment
Windsor Regiment
1 décembre 2004

Ur, Caporal Melanie
16e Escadre
BFC Borden
25-27 juin 2002

Verner, L'honorable Josée, C.P., députée
Ministre de la Coopération internationale
29 mai 2006

Wainwright, Lieutenant-colonel J.E.
Commandant, 16/17 Ambulance de campagne
Défense nationale
9 mars 2005

Ward, Caporal-chef Danny
École de technologie et du génie aérospatial des Forces
canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Ward, Colonel, Mike J.
Commandant, Centre d'instruction au combat
BFC Gagetown
22-24 janvier 2002

Wareham, Caporal
8e Escadron de maintenance (Air)
8e Escadre Trenton
25-27 juin 2002

Warner, L'honorable, John
Membre supérieur (républicain - Virginie), Comité du
Sénat sur les services armés (États-Unis)
5 février 2002

Tremblay, Lieutenant-colonel Éric
Commandant, 5e Régiment d'artillerie légère du
Canada
BFC Valcartier
24 septembre 2003

Trim, Caporal
8e Escadron de maintenance (Air)
8^e Escadre Trenton
25-27 juin 2002

Tulenko, M., Timothy
Agent politique et militaire, Bureau des affaires
canadiennes, Département d'État américain (États-
Unis)
6 février 2002

Verga, M., Peter F.
Adjoint spécial, Sécurité nationale (États-Unis)
Le Pentagone
6 février 2002

Villiger, Lieutenant colonel F.L.
Calgary Highlanders
Défense nationale
8 mars 2005

Wamback, Lieutenant-commandant Arthur
Commandant, NCSM Windsor
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Ward, Élève-officier Declan
Étudiant
Université McGill
5-6 novembre 2002

Ward, Caporal-chef
Opérations de l'Escadre
8e Escadre Trenton
25-27 juin 2002

Wark, M., Wesley K.
Professeur agrégé, Département d'histoire
Trinity College, Université de Toronto
1 octobre 2001, 5 mai 2003, 27 juin 2005

Warren, M. Earle
Directeur général, Direction de la conception et de l'élaboration
des grands projets
Direction générale des douanes
Agence des douanes et du revenu du Canada
10 février 2003

Manuel de sécurité du Canada

Édition 2007 – PASSAGES FRONTALIERS

Watt, Major John
Commandant, Escadron Bravo
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Weighill, M. Clive
Chef adjoint, Services de police
Ville de Regina
27 janvier 2003

Wells, Corporal Corwin
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Westwood, Commodore Roger
Directeur général – Gestion du programme
d'équipement maritime, Défense nationale
6 juin 2005

Whitburn, Lieutenant-colonel, Tom
435e escadron
17e escadre
18-22 novembre 2001

Wicks, Majeur Brian
Commandant, 103e Escadron de recherche et de sauvetage
(Gander)
Défense nationale
2 février 2005

Williams, Capitaine de vaisseau Kelly
Ancien commandant, NCSM Winnipeg
Défense nationale
22 septembre 2003

Wilmink, M. Chuck
Consultant
4 novembre 2004

Wing, M. Michael
Président national, Union canadienne des employés des
transports
22 septembre 2003

Winn, Dr. Conrad
Président et PDG
COMPAS
2 décembre 2004

Watts, Adjudant-chef, Ernest
3e Groupe de soutien de secteur
BFC Gagetown
22-24 janvier 2002

Weldon, L'honorable, Curt
Président (républicain - Pennsylvanie)
Sous-Comité sur les approvisionnements militaires,
Comité de la Chambre sur le service armé (États-Unis)
6 février 2002

Werny, Colonel W.S.
Officier commandant, Centre d'essais technique (aérospatiale)
Défense nationale
7 mars 2005

Whalen, Soldat Clayton
BFC Kingston
7-9 mai 2002

White, Lieutenant (N) Troy
J2
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Williams, Alan
Sous-ministre adjoint (Matériels)
Défense nationale
1 novembre 2004 / 16 octobre 2006

Williams, Colonel Richard
Directeur politique de l'hémisphère occidental, Défense
nationale
6 mai 2002 / 17 mars 2003

Wilson, M. Larry
Directeur régional, Maritimes
Garde côtière canadienne
22 septembre 2003

Wingert, Colonel Douglas
Directeur de l'état-major du programme d'équipement terrestre
Défense nationale
6 juin 2005

Wolsey, M. Randy
Chef des pompiers, Services de sauvetage, Division des
interventions d'urgence, Ville d'Edmonton
28 janvier 2003

ANNEXE V

Ont discuté avec le Comité

Woodburn, Commandant, William
Commandant, Division des sous-marins
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janvier 2002

Wriedt, Colonel Art
Commandant
41 Canadian Brigade Group
Défense nationale
1 février 2007

Wright, Robert
Commissaire
Agence des douanes et du revenu du Canada
6 mai 2002

Yanow, Contre-amiral (à la retraite) Robert
La ligue navale du Canada
1 mars 2005

Young, Dr. James
Sous-ministre adjoint, sécurité publique et commissaire
à la Sécurité communautaire et des Services
correctionnels
30 octobre 2003

Zaccardelli, Giuliano
Commissaire
Gendarmerie royale du Canada
8 et 29 mai 2006

Woods, Caporal Connor
École du Service de santé des Forces
BFC Borden
25-27 juin 2002

Wright, M. James R.
Sous-ministre adjoint
Politique mondiale et sécurité
Ministère des Affaires étrangères et Commerce
international
23 février 2004

Wynnyk, Colonel P.F.
Commandant, Unité de soutien de secteur
Défense nationale
7 mars 2005

Young, Brigadier-général G.A. (Res)
Commandant adjoint des forces terrestres de la région
centrale
2 décembre 2004

Young, Major Marc
J4
BFC Kingston
7-9 mai 2002

ANNEXE VI

Biographies des membres du Comité



L'honorable NORMAN K. ATKINS, sénateur

Norman K. Atkins a été nommé au Sénat du Canada le 29 juin 1986. Il siège actuellement comme sénateur progressiste-conservateur indépendant et fait partie du Comité de la sécurité nationale et de la défense et du Sous-comité des anciens combattants. Ancien président de Camp Associates Advertising Limited, cabinet bien connu de Toronto, le sénateur Atkins a joué un rôle actif dans l'industrie des communications, entre autres au poste de directeur de l'Institut de la publicité canadienne, qu'il a occupé au début des années 1980. Il a aussi été très actif au sein du Parti progressiste-conservateur, aux niveaux tant national que provincial. Il notamment présidé au niveau national les campagnes électorales fédérales de 1984 et de 1988 et a exercé d'importantes fonctions d'organisateur dans diverses campagnes provinciales. Il a fait fonction de conseiller auprès du très honorable Brian Mulroney et du très honorable Robert L. Stanfield, ainsi qu'auprès de l'honorable William G. Davis, premier ministre de l'Ontario.



L'honorable TOMMY BANKS, sénateur

Tommy Banks est reconnu par beaucoup de Canadiens comme un musicien et artiste accompli et polyvalent. Il est le lauréat d'un prix Juno, d'un prix Gémeaux et du Grand Prix du disque. De 1968 à 1983, il a animé le Tommy Banks Show à la télévision. Il a assuré la direction musicale des cérémonies des Jeux du Commonwealth, des Jeux mondiaux universitaires, d'Expo 86, des XV^{es} Jeux olympiques d'hiver et de divers autres événements marquants et il a été le chef d'orchestre invité d'orchestres symphoniques au Canada, aux États-Unis et en Europe. Le 7 avril 2000, il a été nommé au Sénat du Canada. Le 9 mai 2001, le sénateur Banks est devenu vice-président du Groupe de travail libéral du Premier ministre sur les questions urbaines. Il est membre du Comité de la sécurité nationale et de la défense, président du Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles et président du caucus libéral de l'Alberta au Parlement du Canada.



L'honorable JOSEPH A. DAY, sénateur

Joseph A. Day, qui a été nommé au Sénat par le très honorable Jean Chrétien, représente le Nouveau-Brunswick et la division sénatoriale de Saint John-Kennebecasis. Il siège au Sénat du Canada depuis le 4 octobre 2001.

Le sénateur Day fait actuellement partie du Comité de la sécurité nationale et de la défense, du Sous-comité des anciens combattants, du Comité des finances nationales et du Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration. Ses champs d'intérêt et de spécialisation incluent les sciences et la technologie, la défense, le commerce international, les droits de la personne, le patrimoine et l'alphabétisation. Il est membre de plusieurs associations interparlementaires, dont l'Association législative Canada-Chine et l'Union interparlementaire. De plus, il préside le Groupe d'amitié Canada-Mongolie.

Avocat et ingénieur néo-brunswickois bien connu, le sénateur Day a eu une belle carrière comme avocat de pratique privée.



L'honorable COLIN KENNY, sénateur

Colin Kenny a été assermenté au Sénat le 29 juin 1984 comme représentant de l'Ontario. Il a commencé sa carrière politique en 1968 à titre de directeur exécutif du Parti libéral de l'Ontario. De 1970 à 1979, il a exercé au Cabinet du premier ministre les fonctions d'adjoint spécial, de directeur des opérations et de conseiller en politique. Il a aussi été adjoint au secrétaire principal du premier ministre, le très honorable Pierre Trudeau. Au cours de sa carrière au Parlement, le sénateur Kenny a siégé à de nombreux comités, dont le Comité spécial sur le terrorisme et la sécurité (1986-1988 et 1989-1991), le Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada (1994), le Comité permanent des banques et du commerce, le Comité permanent des finances nationales et le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.



L'honorable WILFRED P. MOORE, C.R., sénateur

Wilfred P. Moore a été nommé au Sénat comme représentant de la Nouvelle-Écosse (Stanhope St./South Shore) le 26 septembre 1996 par le très honorable Jean Chrétien. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Saint Mary's (1964) et d'un diplôme en droit de l'Université Dalhousie (1968). Il a été nommé conseil de la Reine (c.r.) en 1983. Membre de la Nova Scotia Barrister's Society, il a exercé le droit à Halifax pendant 31 ans, de 1968 à 1999. Le sénateur Moore a été conseiller municipal à Halifax de 1974 à 1980, puis maire suppléant de 1977 à 1978. Il a occupé le poste de président du Halifax Metro Centre, ayant été membre de son comité d'établissement, et il a présidé la Commission d'appel de l'aide sociale de Halifax et Dartmouth. Pendant 10 ans, soit de 1994 à 2004, il a siégé au conseil des gouverneurs de l'Université Saint Mary's, et notamment au Comité consultatif auprès du président. Il a déjà fait partie de l'escadron des cadets de l'air 615 (Bluenose) et de la force de réserve de l'A.R.C.



L'honorable ROD A.A. ZIMMER, sénateur

Rod Zimmer est l'un des leaders communautaires les plus connus de Winnipeg. Il a été président du Royal Winnipeg Ballet de 1989 à 1991 et membre du conseil d'administration du club de football Blue Bombers de Winnipeg de 1981 à 1993. De 1973 à 1979, il a été adjoint spécial de l'honorable James Richardson, alors ministre de la Défense nationale à Ottawa. De 1979 à 1983, il a occupé le poste de vice-président aux communications d'entreprise à la CanWest Capital Corporation. En 1984, il a été nommé directeur de la gestion de projet à la Société canadienne des paris sportifs à Ottawa. De 1985 à 1993, il a été directeur du marketing et des communications à la Fondation manitobaine des loteries. Depuis 1993, il préside la Gatehouse Corporation. De 1995 à 1998, il a été vice-président des festivals de la Société des Jeux panaméricains.

Tout au long de sa carrière, le sénateur Zimmer a coprésidé et coordonné les campagnes de financement de divers organismes caritatifs, culturels, sportifs et éducatifs, tels que le B'nai Brith, l'Université hébraïque, la Manitoba Metis Federation, les Premières Nations, l'Université de Winnipeg, l'Université du Manitoba, le Centre culturel chinois de Winnipeg, la Société hellénique, les Centres culturels indiens, la Saskatchewan Association of Rehabilitation Centres, les Jeux paralympiques, les Jeux olympiques spéciaux et les événements « Gold Medal Plates » organisés au Manitoba au profit des Jeux olympiques d'hiver 2010 de Vancouver.

Récemment, le sénateur Zimmer a été invité à servir de point de liaison entre le caucus du Sénat et les Jeunes libéraux du Canada. Dans ce rôle et à titre de sénateur, il deviendra un mentor pour beaucoup de jeunes du pays, ce qui atteste encore une fois ses nombreuses années de dévouement à l'endroit des jeunes au sein du Parti libéral du Canada.

ANNEXE VII

Biographies du Secrétariat du Comité



**Le major général (à la retraite) G. Keith McDonald,
Conseiller militaire principal**

Le major général McDonald a grandi à Edmonton. Il a fait ses études au Collège militaire royal de Saint-Jean et au Collège militaire royal de Kingston, où il a obtenu son diplôme en 1966 et été reçu pilote en 1967.

Au cours de ses 37 années de carrière dans les Forces canadiennes, le major général McDonald a accumulé plus de 4 000 heures de vol à titre de pilote commandant de Tutor, de T-33, de CF5, de CF104 et de CF18.

Il a occupé des postes consultatifs au Collège militaire royal de Baden-Soellingen, en Allemagne, au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa, et au NORAD à Colorado Springs, aux États-Unis. Il a notamment assumé les fonctions de commandant de l'escadron de CF18, et de commandant de l'escadre et de la base de Baden-Soellingen, en Allemagne.

Lorsqu'il a terminé sa carrière, le major général McDonald était directeur des opérations de combat au QC du NORAD à Colorado Springs, aux États-Unis.

Après avoir quitté l'armée en 1998, le général McDonald a dû attendre la fin de la période réglementaire avant de se joindre à la firme BMCI Consulting en tant qu'expert-conseil principal à la Division de l'aérospatiale et de la défense. En 2002, il a quitté BMCI pour lancer sa propre entreprise, KM Aerospace Consulting.

Le major général McDonald possède un diplôme en sciences politiques et en économie (programme de spécialisation) du Collège militaire royal du Canada. Il a suivi des cours à l'École d'état-major des Forces canadiennes et au Royal Air Force Staff College, en Angleterre. Il a également suivi des cours en matière de sécurité nationale, des cours de niveau supérieur en administration des affaires à l'Université Queen's, des cours sur la guerre électronique à l'Université de la Californie, à Los Angeles, des cours en droit des conflits armés à San Remo, en Italie, ainsi que de nombreux autres cours de gestion de projet.

Le général McDonald est marié à Catherine Grunder de Kincardine (Ontario) et il a deux filles, Jocelyn et Amy.



Barry A. Denofsky, Conseiller à la sécurité nationale

Barry Denofsky a récemment pris sa retraite au terme de 35 années de service au sein du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). M. Denofsky est entré à la GRC en janvier 1969 et à travaillé comme agent de la paix en Saskatchewan, en Alberta et au Québec. En 1972, il a été muté au Service de sécurité de la GRC, où il a participé à diverses enquêtes sur la sécurité nationale. Après la création du SCRS, en 1984, il s'est intéressé aux dossiers et a participé aux enquêtes du nouveau service concernant la sécurité nationale.

M. Denofsky a occupé divers postes fonctionnels et de gestion de niveau supérieur au sein du SCRS, notamment ceux de Chef, Contre-espionnage, Région du Québec; de directeur général adjoint, Opérations, Région d'Ottawa; de directeur général adjoint, Contre-terrorisme, Direction générale de la GRC, Ottawa; et de directeur général, Contre-espionnage, Direction générale de la GRC, Ottawa. Lorsqu'il a pris sa retraite du SCRS, M. Denofsky était directeur général, Recherche, analyse et production, Direction générale de la GRC, Ottawa. À ce titre, il était chargé de produire et de fournir au gouvernement des produits analytiques de toutes sources relatifs aux menaces à la sécurité du Canada.

M. Denofsky a aussi représenté le SCRS pendant de nombreuses années aux réunions du Comité spécial OTAN, à Bruxelles, en Belgique. Le Comité spécial est une organisation de services de sécurité et de renseignement représentant toutes les nations membres de l'OTAN. En 2002, M. Denofsky était président du Groupe de travail du Comité spécial OTAN.

M. Denofsky est diplômé de la University of Toronto et détient un diplôme d'études supérieures en administration publique de la Carleton University, d'Ottawa. Il est membre du Conseil consultatif du Canadian Centre of Intelligence and Security Studies (CCISS) de la Carleton University. Il est marié et père de deux enfants.

Steven James, analyste



Steven James s'est joint en juillet 2005 au Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement. Il assume les fonctions d'attaché de recherche auprès du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

M. James a obtenu un baccalauréat ès arts (psychologie et sociologie) de l'Université de l'Alberta et une maîtrise en études militaires et stratégiques du Centre d'études militaires et stratégiques de l'Université de Calgary.

Ses récentes études ont porté sur le cadre canadien de lutte contre le terrorisme, et plus particulièrement sur les mesures d'intervention et de prévention fédérales, provinciales et municipales pour les incidents liés au terrorisme.

Avant de travailler pour le Comité, M. James a servi comme agent dans la Police provinciale de l'Ontario (1994-1998) et dans le Service de police de Toronto (1998-2001).

Melissa Radford, analyste



Au Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement depuis novembre 2006, Melissa Radford travaille comme analyste auprès du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

En mai 2006, M^{me} Radford a obtenu une maîtrise en gestion et politique de défense du Collège militaire royal du Canada. Elle est titulaire d'un baccalauréat en relations internationales de la London School of Economics.

Au cours de son dernier semestre au Collège militaire royal, avant de se joindre au Comité, M^{me} Radford a travaillé au Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat des Nations Unies.

Jason Yung, adjoint de recherche

Jason Yung est arrivé au Service d'information et de recherche parlementaires en janvier 2007. Il est actuellement adjoint de recherche auprès du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

M. Yung a obtenu un baccalauréat spécialisé en économie et en sciences politiques de l'Université de Toronto en 2005. Il a depuis fait des stages dans différentes organisations, dont l'International Crisis Group, Human Rights Watch et le Conseil atlantique du Canada. Récemment, il a travaillé comme analyste des politiques au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Ses domaines de recherche privilégiés sont l'islamisme, la politique au Moyen-Orient et l'évolution du rôle de la Chine au Moyen-Orient.

Jodi Turner, Greffière

Entrée à la Direction des comités du Sénat en janvier 2005, Jodi Turner est cogreffière du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Mme Turner a obtenu baccalauréat ès arts *cum laude* avec double spécialisation (français et études politiques) ainsi qu'une maîtrise *cum laude* en administration publique (spécialisation en politique canadienne) de l'Université du Manitoba.

Avant de se joindre au Comité, Mme Turner a été chef de cabinet du Président du Sénat de 2002 à 2005 et vice-présidente de Research for Western Opinion Research à Winnipeg, Manitoba, de 2000 à 2002.